

COUNCIL *on*
FOREIGN
RELATIONS

Rapport N° 71 d'un Groupe de travail indépendant

David H. Petraeus et Robert B. Zoellick, *Présidents*
Shannon K. O'Neil, *Directrice de projet*

Amérique du Nord

Changement de focalisation

Amérique du Nord

Changement de focalisation

COUNCIL *on*
FOREIGN
RELATIONS

Rapport n° 71 d'un Groupe de travail indépendant

David H. Petraeus et
Robert B. Zoellick, *Présidents*
Shannon K. O'Neil, *Directrice de projet*

Amérique du Nord
Changement de focalisation

Le Council on Foreign Relations (CFR) est une organisation, un éditeur et un laboratoire d'idées indépendant et non partisan, soucieux de constituer une ressource pour ses membres, les représentants de gouvernements, les cadres, les journalistes, les enseignants et les étudiants, les leaders civiques et religieux, et d'autres citoyens intéressés afin de les aider à mieux comprendre le monde et les choix en matière de politique étrangère auxquels sont confrontés les États-Unis et d'autres pays. Fondé en 1921, le CFR mène à bien sa mission grâce à la grande diversité de ses membres, à des programmes spéciaux visant à développer l'intérêt et l'expertise de la prochaine génération de leaders en matière de politique étrangère, à l'organisation de réunions dans ses bureaux à New York, à Washington et dans d'autres villes où les représentants de gouvernements, les membres du Congrès, les dirigeants mondiaux et des intellectuels renommés se rassemblent avec les membres du CFR afin de discuter et de débattre de grandes questions internationales. De plus, le CFR appuie un programme d'études qui encourage les recherches indépendantes, permettant aux spécialistes du CFR de rédiger des articles, des rapports et des ouvrages, et d'organiser des tables rondes pour analyser les questions de politique étrangère et formuler des recommandations politiques concrètes. Le CFR publie aussi *Foreign Affairs*, une revue de premier plan consacrée aux affaires internationales et à la politique étrangère des États-Unis. L'organisation parraine également des groupes de travail indépendants qui rédigent des rapports comportant à la fois des résultats et des recommandations politiques quant aux sujets de politique étrangère les plus saillants. Enfin, le CFR fournit des informations et des analyses de dernière heure sur les événements mondiaux et la politique étrangère des États-Unis sur son site Web, www.cfr.org.

Le Council on Foreign Relations n'adopte aucune position institutionnelle sur les questions d'orientation des politiques et n'a aucun lien avec le gouvernement des États-Unis. La responsabilité de toutes les opinions exprimées dans ses publications et sur son site Web incombe uniquement à leurs auteurs.

Le Council on Foreign Relations parraine des groupes de travail indépendants pour évaluer des questions essentielles et actuelles en matière de politique étrangère des États-Unis, et fournir aux décideurs politiques des évaluations et des recommandations concrètes. Issus de différents milieux et de différentes perspectives, les membres d'un Groupe de travail visent à atteindre un réel consensus sur les questions d'orientation des politiques à travers des délibérations privées et non partisans. Une fois lancé, un Groupe de travail est indépendant du CFR et entièrement responsable du contenu de son rapport. Les membres d'un Groupe de travail sont invités à parvenir à un consensus équivalent à l'approbation de « la tendance politique générale et des évaluations auxquelles le groupe a abouti, mais pas nécessairement de chaque résultat et recommandation ». De plus, chaque membre d'un Groupe de travail a la possibilité de soumettre des points de vue supplémentaires ou dissidents. Les affiliations des membres sont listées à des fins d'identification seulement et ne constituent pas une recommandation institutionnelle. Des observateurs du Groupe de travail participent aux discussions, mais ne sont pas invités à se joindre au consensus.

Pour de plus amples informations sur le CFR ou ce Groupe de travail, veuillez écrire à l'adresse suivante : Council on Foreign Relations, 58 East 68th Street, New York, NY 10065, ou appeler le bureau des communications au 212-434-9888. Nous vous invitons aussi à visiter le site Web de l'organisme au www.cfr.org.

Copyright © 2014 par le Council on Foreign Relations®, Inc.

Tous droits réservés.

Imprimé aux États-Unis d'Amérique.

Le présent rapport ne peut être reproduit en tout ou en partie sous quelque forme que ce soit autre que celles mentionnées aux articles 107 et 108 de la loi U.S. Copyright Law Act (17 U.S.C. articles 107 et 108) et que les extraits tirés par les analystes de la presse publique, sans la permission écrite expresse du Council on Foreign Relations.

Ce rapport est imprimé sur du papier certifié Chain-of-Custody® par le FSC et par un imprimeur certifié par BM TRADA North America Inc.

Traduction en français par Christiane Abel.

Membres du Groupe de travail

Les membres du Groupe de travail sont invités à parvenir à un consensus équivalant à l'approbation de « la tendance politique générale et des évaluations auxquelles le groupe a abouti, mais pas nécessairement de chaque résultat et recommandation. » Ils participent au Groupe de travail à titre individuel et non institutionnel.

Bernard W. Aronson
ACON Investments

Jodi Hanson Bond
U.S. Chamber of Commerce

Robert C. Bonner*
Sentinel HS Group, LLC

Jason Eric Bordoff*
Columbia University

Timothy P. Daly
Western Union

Jorge I. Domínguez
Harvard University

Stephen E. Flynn
Northeastern University

Gordon D. Giffin
McKenna Long & Aldridge LLP

Neal R. Goins
Exxon Mobil Corporation

Kenneth I. Juster
Warburg Pincus LLC

Marie-Josée Kravis
Hudson Institute

Jane Holl Lute
Council on CyberSecurity

Jason Marczak
Atlantic Council

Diana Natalicio
University of Texas at El Paso

Shannon K. O'Neil
Council on Foreign Relations

Maria Otero*
Conseil Indépendant

James W. Owens
Caterpillar Inc.

David H. Petraeus
KKR Global Institute

*L'individu a endossé le rapport et rédigé une déclaration supplémentaire ou un point de désaccord.

Adrean Scheid Rothkopf
Millicom

Clifford M. Sobel
Valor Capital Group

James S. Taylor
Vianovo

Robert B. Zoellick
Goldman Sachs & Co.

*Ce rapport est dédié à Robert A. Pastor, un défenseur visionnaire de l'idée
de l'Amérique du Nord, décédé pendant ces travaux.*

Table des matières

Avant-propos xi

Remerciements xiii

Acronymes xv

Rapport du Groupe de travail 1

Résumé 3

Introduction : l'importance de l'Amérique du Nord 8

Interdépendance énergétique en Amérique du Nord 15

Compétitivité économique de l'Amérique du Nord 29

Sécurité en Amérique du Nord 42

Communauté nord-américaine 51

Recommandations 62

Conclusion : le Nouveau Monde de l'Amérique du Nord 82

Déclaration supplémentaire et points de désaccord 83

Notes de fin 86

Membres du Groupe de travail 96

Observateurs du Groupe de travail 107

Avant-propos

Les États-Unis, le Canada et le Mexique sont liés par une géographie, une histoire et un environnement partagés. Au cours des vingt ans écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain, les liens entre les trois économies et sociétés du continent se sont intensifiés, soulignant plus que jamais l'importance des relations entre les États-Unis et leurs voisins immédiats.

En 2005, en collaboration avec des organisations homologues au Canada et au Mexique, le Council on Foreign Relations a publié un rapport intitulé *Construire une communauté nord-américaine*, qui proposait l'établissement d'une communauté économique et sécuritaire en Amérique du Nord d'ici 2010, dont les limites seraient définies par un tarif extérieur douanier commun et un périmètre de sécurité externe. Près d'une décennie depuis la publication du rapport, cette vision audacieuse reste encore un but lointain.

Bon nombre des problèmes auxquels les décideurs politiques en Amérique du Nord étaient confrontés en 2005 restent d'actualité : une concurrence économique mondiale de plus en plus vive, un développement inégal au sein de l'Amérique du Nord et des menaces vis-à-vis de la sécurité de la région. Cependant, de nouvelles tendances positives sont aussi apparues : des augmentations significatives de la production d'énergie aux États-Unis et au Canada, un Mexique de plus en plus sûr de lui, encouragé par des réformes économiques et politiques, et un déclin de l'immigration en provenance du Mexique à destination de ses voisins du nord.

Ce rapport d'un Groupe de travail indépendant sur l'Amérique du Nord parrainé par le CFR examine à la fois les problèmes de longue date auxquels est confrontée la région et les évolutions plus récentes, tout en appelant les décideurs politiques à intensifier la relation nord-américaine et à lui accorder la priorité.

Les recommandations du Groupe de travail se concentrent sur quatre grands piliers : tirer parti de l'avenir énergétique prometteur de l'Amérique du Nord en supprimant les restrictions sur les exportations d'énergie et en intensifiant les investissements dans l'infrastructure; encourager la compétitivité économique grâce à une plus grande liberté de circulation des biens et services à travers les frontières; améliorer la sécurité à travers une stratégie continentale unifiée et le soutien aux efforts du Mexique visant à consolider l'État de droit démocratique; et encourager une communauté nord-américaine à travers une réforme complète de l'immigration et la création d'un accord de mobilité visant à faciliter la circulation des travailleurs. Le Groupe de travail défend l'idée selon laquelle un partenariat nord-américain revitalisé est bénéfique non seulement pour des raisons locales, mais aussi parce qu'il va renforcer la position des États-Unis et du continent dans le monde.

Je tiens à remercier les présidents du Groupe de travail, David H. Petraeus et Robert B. Zoellick, pour leur leadership crucial, leurs conseils d'experts et leur dévouement sans relâche à la rédaction d'un rapport exhaustif. Je tiens aussi à remercier les membres et observateurs distingués de ce Groupe de travail, dont les formations et expertises diverses ont contribué à l'élaboration de ce rapport.

J'aimerais aussi remercier Christopher M. Tuttle, qui s'est chargé de ce projet en tant que nouveau directeur du Programme des groupes de travail indépendants du CFR et dont les contributions ont été essentielles pour le processus du Groupe de travail. Enfin, je souhaite aussi remercier Shannon K. O'Neil, directrice de projet et attachée de recherche pour les études latino-américaines, pour avoir entrepris un projet de cette envergure et avoir incorporé avec expertise les nombreuses perspectives représentées par le Groupe de travail dans le but de créer un rapport visant à rappeler au peuple américain que les relations les plus importantes de notre pays sont les relations avec nos voisins les plus proches.

Richard N. Haass

Président

Council on Foreign Relations

Octobre 2014

Remerciements

Le rapport du Groupe de travail indépendant sur l'Amérique du Nord est le fruit de beaucoup de travail et d'efforts entrepris par les membres et les observateurs dévoués du Groupe de travail, et je leur suis profondément reconnaissante de leur temps et de leur expertise.

En particulier, je tiens à remercier nos distingués présidents, David H. Petraeus et Robert B. Zoellick, pour leur solide leadership, leurs conseils éclairés et leur dévouement sans faille tout au long des travaux du Groupe de travail. Je me considère privilégiée d'avoir pu travailler avec eux et d'avoir ainsi approfondi mes connaissances. Je tiens aussi à remercier les membres de leurs équipes, en particulier Maile Trenholm et Sharada Strasmore, pour leur aide tout au long de ce processus.

De nombreux membres et observateurs du Groupe de travail ont prodigué des commentaires et des réactions détaillées pendant la rédaction du rapport et je leur en suis très reconnaissante. J'adresse mes remerciements particuliers à Robert C. Bonner, Stephen E. Flynn, Neil R. Goins, Jane Holl Lute, Michael A. Levi et Edward Alden, ainsi qu'aux lecteurs externes Rafael Fernández de Castro et Stephen Kelly.

En compagnie des présidents, j'ai eu la chance de me rendre au Canada et au Mexique en janvier pour des consultations qui ont alimenté ce rapport, et nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont rencontré notre délégation. Nous avons énormément bénéficié de briefings donnés par des représentants du gouvernement actuel et de l'ancien gouvernement à Ottawa et à Mexico, ainsi que des représentants issus du secteur privé, de la société civile et de la presse. La délégation du Groupe de travail est de plus extrêmement reconnaissante envers les nombreux représentants canadiens et mexicains qui nous ont accordé leur temps et leurs perspectives, ainsi qu'envers l'ambassadeur américain E. Anthony Wayne et le chargé d'affaires intérimaire Richard M. Sanders, et leur personnel respectif. J'adresse mes remerciements

particuliers à Claudio X. Gonzalez et à Rafael Fernández de Castro au Mexique, et à John P. Manley, Eric Miller et Colin Robertson au Canada pour leur aide dans la tenue d'un certain nombre de ces réunions.

Nous avons aussi bénéficié des contributions de nombreux membres du CFR. L'équipe des réunions à Washington a organisé un événement à Washington que j'ai présidé conjointement avec Clifford Sobel, membre du Groupe de travail. L'équipe des réunions à New York a organisé un événement pour les membres du CFR à New York. Enfin, le Programme Entreprises a organisé un briefing pour des cadres, que j'ai co-présidé avec Jodi Hanson Bond, membre du Groupe de travail.

Nous exprimons notre gratitude à l'équipe Publications du CFR pour avoir révisé le rapport et en avoir préparé la publication, ainsi qu'aux équipes Communications, Entreprises, National, Diffusion externe et Washington du CFR pour s'être assurées que le rapport était diffusé au plus vaste public possible. De plus, les équipes Événements du CFR à New York et à Washington méritent des remerciements pour avoir coordonné toutes les réunions du Groupe de travail.

Ce projet n'aurait pas pu être réalisé sans Chris Tuttle et Veronica Chiu du Programme des groupes de travail indépendants du CFR qui ont contribué au projet du début jusqu'à la fin, en allant de la sélection des membres du Groupe de travail jusqu'à la révision des multiples versions du rapport en passant par l'organisation des réunions. Je tiens à les remercier pour leur soutien et leur souci du calendrier. Stephanie Leutert, mon associée de recherche, mérite toute ma reconnaissance pour ses recherches et son aide avec le rapport, ainsi que son successeur, Gilberto Garcia, qui a accompagné le rapport jusqu'à sa publication finale. Je souhaite aussi remercier Anya Schmemann et Kristin Lewis pour leur aide dans le démarrage de ce Groupe de travail dès le début du projet.

Je souhaite également remercier Richard N. Haass, président du CFR, et James M. Lindsay, directeur d'études, pour m'avoir donné la chance de diriger ce projet.

Tous mes remerciements les plus sincères à ceux qui ont contribué à cet effort.

Shannon K. O'Neil

Directrice de projet

Acronymes

ALÉ	Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis
ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APEC	Coopération économique de la zone Asie-Pacifique
ATF	Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms, and Explosives
BECC	Commission de coopération environnementale frontalière
BID	Banque interaméricaine de développement
BNAD	Banque nord-américaine de développement
BRIDGE	Building and Renewing Infrastructure for Development and Growth in Employment Act
CAFTA-DR	Central American-Dominican Republic Free Trade Agreement
CBP	Customs and Border Protection
CCE	Commission de coopération environnementale
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
CERT	Équipes d'intervention en cas d'urgence informatique
CESOP	Centro de Estudios de Opinión Pública
COOL	Marquage du pays d'origine
C-TPAT	Customs-Trade Partnership Against Terrorism
DHS	Department of Homeland Security
EIA	Energy Information Administration
EIPF	Équipe intégrée de la police des frontières

EPA	Environmental Protection Agency
EXPRES	Expéditions rapides et sécuritaires
FDA	Food and Drug Administration
FERC	Federal Energy Regulatory Commission
FMI	Fond monétaire international
FVEY	Groupe des cinq
G20	Groupe des vingt
G7	Groupe des sept
GAO	Government Accountability Office
GNL	Gaz naturel liquéfié
HLRCC	U.S.-Mexico High-Level Regulatory Cooperation Council
ICE	Immigration and Customs Enforcement
IDENT	Système d'identification biométrique automatisé
IMCO	Instituto Mexicano para la Competitividad
NALS	Sommet des leaders nord-américains
NORAD	Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
NORTHCOM	United States Northern Command
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
Pemex	Petróleos Mexicanos
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PPP	Partenariats public-privé
PSP	Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité
PTP	Partenariat transpacifique

RCC	Conseil de coopération en matière de réglementation É.-U.-Canada
SENTRI	Secure Electronic Network for Travelers Rapid Inspection
TTIP	Partenariat transatlantique en matière de commerce et d'investissement
UE	Union européenne
USCIS	U.S. Citizenship and Immigration Services
US-VISIT	United States Visitor and Immigrant Status Indicator Technology

Rapport du Groupe de travail

Résumé

Autrefois, l'Amérique du Nord était appelée le Nouveau Monde. Les populations, leurs idées et les ressources du continent ont façonné les histoires du Vieux Monde, à l'Est ainsi qu'à l'Ouest. Aujourd'hui, l'Amérique du Nord abrite près de 500 millions de personnes dans trois démocraties pleines de vitalité. Si les trois pays d'Amérique du Nord approfondissent leur intégration et leur coopération, ils ont le potentiel de pouvoir façonner à nouveau les affaires du monde entier pour les générations futures.

Pour des raisons historiques et liées à la culture politique, les États-Unis, le Canada et le Mexique sont extrêmement soucieux de protéger leur souveraineté et leur indépendance nationale. Cependant, il y a vingt ans, les trois pays ont mis en place un projet novateur visant à approfondir l'intégration dans le respect de la souveraineté. De plus, leur partenariat particulier a comblé le fossé Nord-Sud entre les économies développées et en développement. L'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALÉNA) a constitué la pierre angulaire de cette nouvelle structure. La nouvelle Amérique du Nord après la guerre froide a été conçue comme une économie intégrée au sein d'un système mondial, mais non pas comme un bloc protégé ou une expérience en matière de souveraineté partagée, tel que cela a été le cas avec l'Union européenne.

Les récentes évolutions ont créé la possibilité pour les pays nord-américains de tirer parti des travaux du passé et de faire passer leur partenariat à un nouveau stade. Le futur énergétique du continent a connu une transformation fondamentale, tirée par la technologie, l'innovation, l'investissement et de nouvelles politiques. De plus, le programme ambitieux du Mexique en matière de réformes structurelles crée des perspectives pour une croissance plus élevée, l'élargissement de la classe moyenne et une main-d'œuvre mieux formée et plus productive. Les données démographiques en Amérique du Nord sont plus encourageantes qu'elles ne le sont en Europe, en Chine, au Japon

et en Russie. Ces facteurs, combinés à des coûts plus élevés dans d'autres régions du monde et à la capacité du secteur privé américain de repousser les frontières technologiques, attirent les investisseurs du monde entier en Amérique du Nord. L'Amérique du Nord a le potentiel de devenir un nouveau type de marché de croissance, en combinant le meilleur de l'innovation des économies développées avec le meilleur des réformes structurelles d'un pays en développement.

Au cours des vingt dernières années, les perspectives internationales des trois démocraties nord-américaines se sont rejointes, en particulier sur les sujets économiques, mais aussi potentiellement quant aux défis en matière de sécurité, d'État de droit et de crime transnational, de développement de l'hémisphère et de l'environnement. Cependant, la plupart des problèmes et des sujets de discordes régionaux, même s'ils ne sont pas négligeables, atteignent rarement le niveau d'urgence d'une crise internationale. Les Canadiens et les Mexicains sont frustrés par le fait que les États-Unis ne traitent pas leur proximité en tant que priorité. L'Amérique du Nord est restée à l'arrière-plan dans la politique américaine.

Le Groupe de travail est convaincu que le moment est venu pour les décideurs politiques américains de placer l'Amérique du Nord au premier plan d'une stratégie qui reconnaisse que l'Amérique du Nord doit être la « base continentale » de la politique mondiale des États-Unis.

Le gouvernement américain se trouve face à un défi structurel dans la poursuite d'une telle politique continentale. Du fait de la diversité des organismes fédéraux en question et du rôle vital joué par les autorités locales et de l'État, les législatures et une myriade d'acteurs du secteur privé, une politique globale reste difficile à formuler. *Le Groupe de travail recommande la création de nouveaux bureaux nord-américains au sein du National Security Council (Conseil national de sécurité) et du Département d'État américain afin de mettre l'accent sur le développement et l'exécution de politiques continentales, de catalyser et d'appuyer la coopération aux différents niveaux du gouvernement, et d'insérer une perspective nord-américaine dans les discussions menées aux États-Unis sur les politiques mondiales.*

De plus, le Groupe de travail recommande que l'un des représentants du gouvernement américain au niveau le plus élevé assume la responsabilité de « défenseur » de l'Amérique du Nord. La politique nationale doit encourager et faciliter la tâche des dirigeants au niveau de l'État ou de la province, ainsi qu'au niveau local et législatif dans l'identification des problèmes, des

solutions et des possibilités. L'Amérique du Nord a besoin d'un nouveau type de politique étrangère transnationale.

La politique des États-Unis envers l'Amérique du Nord doit donner la priorité à la coopération dans les domaines de l'énergie, de la compétitivité économique, de la sécurité et de la question d'une même communauté. Le cadre d'orientation doit être le suivant : trilatéralité lorsqu'elle est possible, bilatéralité lorsqu'elle s'impose.

ÉNERGIE

Dans le secteur de l'énergie, l'innovation, les investissements et l'augmentation de la production donnent déjà à l'Amérique du Nord un avantage compétitif mondial. Cependant, l'énergie continentale et les politiques environnementales ne suivent pas. *Le Groupe de travail recommande des mesures spécifiques visant à renforcer l'infrastructure énergétique du continent (y compris l'approbation du projet du pipeline Keystone XL), à augmenter les exportations d'énergie, à soutenir les réformes historiques entreprises par le Mexique, à assurer la sécurité et à encourager l'harmonisation des politiques afin de promouvoir la conservation de l'énergie et la diminution des coûts du carbone.* Les pays nord-américains doivent se doter d'une stratégie énergétique régionale.

COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

Depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, l'Amérique du Nord a beaucoup intensifié ses échanges commerciaux et ses investissements internes. Le continent devient de plus en plus une plate-forme conjointe d'innovation, de conception, de production et de services. De ce fait, les États-Unis, le Canada et le Mexique sont devenus ensemble plus efficaces et plus compétitifs. Les niveaux de vie se sont améliorés.

Néanmoins, une combinaison de politiques frontalières divergentes, de failles dans l'infrastructure, de résistance aux réformes en matière de structures et de concurrence, ainsi que la présence d'autres débouchés ont ralenti l'élan menant vers un marché nord-américain vraiment compétitif. La relation économique trilatérale doit être améliorée afin de faire face aux exigences du vingt-et-unième siècle. *Le Groupe de travail recommande des mesures spécifiques visant à parvenir à la libre circulation*

sans entraves des biens et services à travers les frontières internes en Amérique du Nord.

L'amélioration des réseaux de transport en Amérique du Nord, l'élargissement des programmes de prédédouanement et une focalisation sur l'accélération des chaînes logistiques et de valeur pourraient stimuler la croissance régionale et permettre aux trois pays d'être concurrentiels au niveau mondial. L'Amérique du Nord n'utilise pas son avantage technologique pour interconnecter ses économies nationales avec efficacité et sécurité. *Le Groupe de travail recommande une évolution vers un but de gestion des frontières qui pourrait se résumer à « dédouané une fois, approuvé trois fois ».*

Les politiques économiques américaines sur les plans mondial et commercial doivent reconnaître les intérêts économiques trilatéraux. De plus en plus, le continent fonctionne comme une unité économique avec des intérêts interconnectés. Les négociations liées au Partenariat transpacifique (PTP) auxquelles participent les trois pays nord-américains, pourraient être utilisées pour mettre à jour certaines clauses anciennes de l'ALÉNA. *Le Groupe de travail suggère fortement que le Canada et le Mexique soient inclus dans les négociations entre les États-Unis et l'Union européenne pour un Partenariat transatlantique en matière de commerce et d'investissement (TTIP), de manière à encourager l'intégration et les perspectives continentales.* L'ALÉNA a de plus ouvert la voie à des liens économiques plus étroits entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. *Le Groupe de travail recommande que les pays d'Amérique du Nord explorent comment tirer parti des accords de libre-échange qui se recoupent, tels que l'Alliance du Pacifique et les accords de libre-échange bilatéraux entre le Canada et les États-Unis avec les pays d'Amérique latine, pour évoluer vers des échanges commerciaux plus libres dans l'hémisphère occidental.*

SÉCURITÉ

L'Amérique du Nord a parcouru beaucoup de chemin depuis les guerres du dix-neuvième siècle. Ses 12 000 kilomètres de frontières présentent des points de tension issus de risques nouveaux, mais l'absence de différends territoriaux et la présence d'un certain esprit de coopération font l'envie de toutes les puissances à travers le monde.

Afin de tirer pleinement parti des avantages de l'intégration continentale, les partenaires nord-américains doivent faire face ensemble à

des menaces communes. Les terroristes, les organisations criminelles, les réseaux de trafiquants de drogue, les attaques cybernétiques et les maladies représentent des dangers pour les trois pays. *Le Groupe de travail recommande aux partenaires de collaborer pour parvenir à long terme à une stratégie sécuritaire unifiée pour l'Amérique du Nord.* Ce processus pourrait démarrer par l'élargissement à un niveau trilatéral de programmes de sécurités bilatéraux.

Les États-Unis et le Canada ont tous les deux intérêt à aider le Mexique à renforcer son État de droit et son combat contre le crime organisé. *Le Groupe de travail recommande que les États-Unis, en collaboration avec le Canada, tirent parti de l'Initiative de Mérida pour soutenir les efforts mexicains visant à renforcer l'État de droit démocratique, à démanteler les réseaux criminels, à contribuer au développement de communautés soudées et résistantes, et à réduire la contrebande d'armes et la consommation de drogue.*

Les Nord-Américains doivent aussi agir en tant qu'entité unique face aux grands défis régionaux de sécurité. *Le Groupe de travail suggère de prendre en considération un nouvel effort nord-américain et régional pour aider l'Amérique centrale dans le même esprit que le Plan Colombie; les États-Unis et le Canada doivent aussi développer une stratégie commune pour l'Arctique.*

COMMUNAUTÉ

Les peuples d'Amérique du Nord sont essentiels pour assurer la compétitivité et la santé du continent. En effet, la ressource la plus importante en Amérique du Nord est constituée par les individus qui la peuplent et leurs familles. Contrairement à la situation prévalant dans la majorité des pays au monde, les données démographiques de l'Amérique du Nord pourraient représenter une autre source de force. Afin de tirer parti de cette possibilité, les trois pays doivent encourager le développement d'une main-d'œuvre formée, compétente, souple, mobile et partagée. Le secteur de l'éducation se trouve face à un moment charnière; de vastes possibilités s'ouvrent quant à l'utilisation novatrice de technologies, de nouveaux modèles de scolarisation et du fait de la pression concurrentielle des coûts dans l'enseignement supérieur. Chaque pays d'Amérique du Nord conserve ses prérogatives locales en matière d'éducation, mais peut tirer parti de l'expérience de ses voisins et coopérer avec ces derniers.

Le Groupe de travail recommande fortement le vote d'une réforme exhaustive de l'immigration fédérale permettant de sécuriser les frontières des É.-U., d'empêcher l'entrée de clandestins, d'offrir des visas en fonction des besoins économiques, et d'offrir une voie vers la légalisation aux immigrants clandestins se trouvant actuellement aux États-Unis. Le Groupe de travail recommande aussi la création d'un accord de mobilité nord-américain, un élargissement et un assouplissement des visas du traité ALÉNA (visas TN) destinés aux employés qualifiés, une simplification de la reconnaissance des acquis professionnels, ainsi que le développement d'une stratégie d'innovation éducative régionale.

Les peuples d'Amérique du Nord sont en train de créer une culture partagée. Ce n'est pas une culture commune, du fait que les citoyens américains, canadiens et mexicains sont fiers de leurs identités bien distinctes. Cependant, dans une perspective mondiale, les Nord-Américains sont unis par des intérêts et des perspectives similaires.

L'Amérique du Nord jouit d'une fondation capable d'encourager un nouveau modèle de relations entre États voisins, qu'ils soient des démocraties développées ou en développement. Le moment est venu pour les États-Unis d'abandonner les anciens préjugés en matière de politique étrangère et de reconnaître qu'une base continentale plus forte, plus dynamique et plus libre contribuera à augmenter la puissance américaine sur le plan mondial. L'étiquette « Fabriqué en Amérique du Nord » pourrait symboliser le plus nouveau des marchés de croissance. La politique étrangère des États-Unis, de quelque manière qu'elle se manifeste, doit se focaliser d'abord sur ses voisins.

Introduction : l'importance de l'Amérique du Nord

L'Amérique du Nord a toujours été à la fois une terre à part et une région incontournable au sein d'un vaste système mondial. Pour les Européens, l'Amérique du Nord représentait un « Nouveau Monde », une étrange frontière où les empires britanniques, français, espagnol et russe étaient en conflit les uns avec les autres, ainsi qu'avec les populations autochtones, qui étaient elles-mêmes venues d'Asie bien longtemps auparavant. À la fin du dix-huitième siècle et au dix-neuvième siècle, les descendants de ces explorateurs, colons et soldats, accompagnés d'immigrés venus des quatre coins du monde, ont créé leurs propres États-nations. Ces États se sont battus pour le territoire et le contrôle de l'Amérique du Nord en façonnant ainsi le destin politique de la région. La forte sensibilité à la souveraineté nationale qui règne dans les trois pays d'Amérique du Nord est l'héritage de ces conflits. Au fil du temps, les nations ont développé un certain respect, voire une affinité pour leurs voisins, même si certains restent très méfiants vis-à-vis de la dominance des États-Unis.

Au vingtième siècle, l'Amérique du Nord, l'avant-poste continental au-delà de la vaste étendue de l'Eurasie, est devenu à la fois une puissance Atlantique et Pacifique. Les États-Unis et le Canada se sont rapprochés tandis qu'ils reconnaissaient que leurs similarités et intérêts mondiaux partagés prenaient le pas sur leurs différences. Vers la fin du siècle, le Mexique, qui avait maintenu une relation de travail distante avec les États-Unis, a pris une décision courageuse : se tourner vers le nord et nouer de nouveaux liens économiques avec les États-Unis et le Canada. Ce faisant, le Mexique représentait le lien entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine.

La nouvelle Amérique du Nord post-guerre froide a été conçue comme une économie intégrée au sein d'un système mondial, et non comme un bloc protégé. Les États-Unis, le Canada et le Mexique,

de manières différentes, ont cherché à combiner des liens nord-américains étroits avec des interconnexions mondiales. Les trois États du Nouveau Monde en Amérique du Nord sont apparus une nouvelle fois comme une région à part; les économies ont intensifié leur intégration à travers l'Accord de libre-échange nord-américain, même si les rôles individuels n'ont pas été oubliés dans le cadre d'un ordre mondial en évolution rapide.

De nombreuses études ont été réalisées sur les relations en Amérique du Nord, entre les États-Unis et le Mexique, entre les États-Unis et le Canada, voire même entre le Canada et le Mexique, y compris par le Council on Foreign Relations (CFR). En général, ces précieux travaux sont restés l'apanage de spécialistes régionaux. Notre but, en tant que Groupe de travail, était d'examiner l'Amérique du Nord à partir d'une perspective différente, à savoir une perspective mondiale. Pour des raisons discutées ultérieurement, nous sommes convaincus que le moment est bien choisi pour une plus grande intégration et coopération entre les trois États souverains d'Amérique du Nord.

Notre vision est la suivante : trois démocraties avec une population totale de près d'un demi milliard de personnes; autosuffisance énergétique, voire même exportation d'énergie; infrastructure intégrée permettant d'encourager une agriculture interconnectée et très concurrentielle, le développement de ressources, la fabrication, les services et le secteur de la technologie; une main-d'œuvre partagée et qualifiée qui prospère grâce à l'investissement dans le capital humain; une abondance naturelle et commune d'air, d'eau, de terre, de biodiversité, ainsi que d'espèces sauvages et migratoires; une étroite coopération en matière de sécurité pour faire face aux menaces régionales de toutes sortes; et, au fil du temps, une coopération plus étroite en tant que Nord-Américains sur les questions économiques, politiques, sécuritaires et environnementales face au reste du monde, avec peut-être une priorité sur les défis présents dans notre propre hémisphère.

En résumé, nous recommandons un nouveau partenariat pour l'Amérique du Nord, un nouveau modèle en matière d'intégration et de coopération entre des États souverains. La fondation de la politique étrangère américaine dans les années à venir devrait être : « Fabriqué en Amérique du Nord ».

Le Groupe de travail est convaincu que l'Amérique du Nord doit être une priorité pour la politique américaine. L'Amérique du Nord est la « base

continentale » des États-Unis; elle doit être le point de départ de ses perspectives géopolitiques et économiques. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de coopération économique, énergétique, sécuritaire, environnementale et sociétale entre les États-Unis et leurs deux voisins peut renforcer les États-Unis à l'intérieur de leurs frontières et améliorer leur influence à l'étranger.

En tirant parti de l'expérience de l'Accord de libre-échange nord-américain, les États-Unis, le Canada et le Mexique peuvent développer un modèle moderne d'intégration respectant les prérogatives souveraines et faisant la preuve des avantages mutuels d'une plus grande coopération. De plus, ces efforts établiraient le potentiel pour un partenariat plus étroit entre les économies développées et les économies en développement.

POURQUOI MAINTENANT?

Plusieurs évolutions récentes ont rendu la vision nord-américaine particulièrement intéressante. Et surtout, le paysage énergétique en Amérique du Nord a connu une transformation fondamentale. De nouvelles découvertes et l'accroissement de la production aux États-Unis et au Canada, et très probablement au Mexique dans les années à venir, modifient les calculs économiques, les flux d'énergie et la géopolitique mondiale. Si les trois nations agissent de concert, elles pourront d'autant mieux tirer parti des énormes possibilités et défis issus des avancées dans le domaine énergétique.

L'Amérique du Nord peut aussi saisir d'autres possibilités. Du fait de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre en Chine, des dépenses en énergie et en transport, de l'éloignement des usines asiatiques et des inquiétudes quant à une protection insuffisante de la propriété intellectuelle, les entreprises manufacturières et autres sociétés ont de plus en plus de raisons de rapatrier la production en Amérique du Nord. *Le Groupe de travail est convaincu que des politiques américaines visant à promouvoir une plus grande intégration économique et énergétique, et à faciliter les chaînes logistiques régionales, encourageront les investissements en Amérique du Nord.*

Les réformes entreprises au Mexique suscitent aussi de plus en plus d'intérêt en Amérique du Nord. Le Mexique s'est rapproché de ses deux voisins du nord depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA en 1994.

L'économie mexicaine, tirée autrefois par l'agriculture et les matières premières, dépend aujourd'hui fortement du secteur manufacturier et des services. Le système politique mexicain est passé du règne d'un seul parti à une véritable démocratie compétitive. De plus, la société mexicaine se caractérise de plus en plus par une classe moyenne solide avec des liens dans le monde entier.

Les changements au Mexique ont coïncidé avec une modification de la relation de ce pays avec les États-Unis et, dans une moindre mesure, avec le Canada. À travers l'intégration de la production, la circulation des personnes, l'élargissement des liens à travers le Pacifique et des défis sécuritaires partagés, les perspectives de ces trois nations se sont rapprochées. Leurs intérêts sont devenus de plus en plus liés les uns avec les autres. Le gouvernement Enrique Peña Nieto a récemment lancé un programme de réformes extrêmement ambitieux couvrant l'enseignement, les télécommunications, l'énergie, la fiscalité et la gouvernance, susceptible d'améliorer la productivité mexicaine et de continuer à favoriser l'ouverture du Mexique à ses voisins et au monde en général. En même temps, les menaces d'une violence en augmentation ont provoqué une convergence des intérêts mexicains et américains, et encouragé le développement de stratégies conjointes axées sur le combat contre les menaces criminelles transnationales.

En outre, le moment est particulièrement bien choisi pour un approfondissement des liens entre les États-Unis et le Canada. Le public et le leadership politique canadiens sont en faveur d'une plus grande intégration régionale mais sont frustrés d'être ignorés par les États-Unis. Selon une étude réalisée par le Center for North American Studies d'American University, EKOS Research Associates et le Centro de Estudios de Opinión Pública (CESOP), plus de la moitié de tous les Canadiens souhaitent une coopération plus étroite avec leurs voisins Nord-Américains.¹

De plus, l'Amérique du Nord représente le lien entre trois des efforts mondiaux les plus ambitieux visant à libéraliser le commerce et l'investissement. Le Partenariat transpacifique vise à combiner environ 40 pour cent du produit intérieur brut (PIB) dans un accord de libre-échange global. Le Partenariat transatlantique en matière de commerce et d'investissement cherche à lier les États-Unis et l'Union européenne (UE) à travers le libre-échange et la coopération en matière de réglementation. En fonction de leurs clauses respectives, les deux accords pourraient améliorer la compétitivité et le dynamisme nord-américains.

L'Alliance du Pacifique, fondée par le Mexique, la Colombie, le Pérou et le Chili en 2012, va élargir la coopération en Amérique latine au-delà du libre-échange vers des questions financières et diplomatiques; ce partenariat pourrait transformer les perspectives dans toute la région. L'élargissement du canal de Panama pourrait aussi stimuler le rôle de la région dans l'économie mondiale.

Le Groupe de travail reconnaît que les États-Unis, le Canada et le Mexique ont la possibilité d'améliorer leur influence mondiale en renforçant leur base continentale dans le respect de la souveraineté nationale de chaque pays.

AMÉRIQUE DU NORD : UNE RÉFLEXION APRÈS COUP POUR LES DÉCISIONNAIRES POLITIQUES AMÉRICAINS

La poursuite par les États-Unis d'une politique nord-américaine a été limitée parce que de nombreuses questions et bon nombre de sujets de discorde régionaux, même s'ils sont significatifs, n'atteignent jamais le niveau d'urgence d'une crise internationale. Le Groupe de travail est convaincu que les décisionnaires Américains doivent faire de l'Amérique du Nord un pilier de la politique étrangère américaine. *Les États-Unis doivent changer d'attitude, ne plus négliger ces relations ou les reléguer à l'arrière-plan, mais au contraire investir sans relâche dans les politiques nord-américaines.*

Les responsabilités au sujet de l'orientation des politiques nord-américaines sont éparpillées à travers tout le gouvernement américain, ce qui rend l'élaboration d'une politique globale difficile. Les bureaux régionaux du Département d'État et des ambassades américaines sont principalement chargés de coordonner les activités avec les divers pays à travers le monde. Cependant, la responsabilité du développement et de l'exécution des politiques nord-américaines est bien plus floue. Presque tous les organismes nationaux au sein du gouvernement américain, du ministère des Transports jusqu'à la *Social Security Administration* (Programme des retraites aux États-Unis), jouent un rôle important dans les relations entre les États-Unis et leurs voisins nord-américains. *Le Groupe de travail est convaincu qu'une stratégie nord-américaine cohérente nécessitera un fort leadership pour encourager un engagement plus systématique parmi les organismes fédéraux et plus de collaboration avec*

les autorités locales et au niveau des États, les secteurs privés et les sociétés civiles dans les trois pays.

Même si le Groupe de travail reconnaît les intérêts communs et les interconnexions entre les trois partenaires nord-américains, il est aussi bien conscient des grandes différences entre les trois pays. Chacun est doté d'une histoire unique, de sensibilités nationales et d'une certaine culture politique. En particulier, le Mexique souffre d'un fossé en matière de revenus non négligeable par rapport à ses voisins du nord. De grandes disparités existent aussi entre les niveaux de sécurité et la qualité de l'éducation.

Les politiques étrangères des trois pays sont aussi bien différentes. Depuis longtemps, le Canada et les États-Unis partagent des liens institutionnels, dont l'appartenance à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et au Groupe des sept (G7), la coopération au niveau du renseignement dans le cadre du Groupe des cinq (FVEY), et le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).² Les Canadiens se sont battus aux côtés des troupes américaines en Afghanistan et y ont perdu 158 hommes. En revanche, le Mexique a été moins impliqué dans les politiques étrangères de ses voisins et sur la scène mondiale; en fait, il s'est avéré être un partenaire méfiant et réticent dans les efforts en matière de sécurité et de politique étrangère. La constitution mexicaine élève à un niveau sacro-saint une doctrine de « non-intervention » dans le domaine de la politique étrangère, gardant le pays à l'écart de nombreuses institutions multilatérales non-économiques. De plus, les décideurs mexicains et canadiens ont souvent préféré protéger des relations spéciales et bilatérales avec les États-Unis plutôt que de développer des associations tripartites.

Néanmoins, les différences de perspectives internationales entre les pays nord-américains sont bien plus négligeables aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a 20 ans; et elles seront sans doute encore plus négligeables dans 20 ans. Les trois pays coopèrent de manière satisfaisante au sein du Groupe des 20 (G20), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les différences entre les trois pays peuvent aussi représenter des possibilités de coopération dans des rôles différents.

Dans la pratique cependant, les approches bilatérales continuent à dominer. Sur certaines questions, tout au moins à court terme, plus de

progrès pourraient être accomplis à travers des négociations entre deux pays. Cependant, les préoccupations et intérêts partagés sont souvent négligés dans ces interactions plus restreintes, et ne permettent pas de tirer parti d'une coopération à plus long terme.

EFFORTS ENTREPRIS DANS LE PASSÉ

La dernière tentative sérieuse en date d'approfondir les liens nord-américains et de développer des priorités communes remonte à 2005, lorsque le président américain George W. Bush, le président mexicain Felipe Calderón et le Premier ministre canadien Stephen Harper ont formé le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP). Le PSP a établi un dialogue trilatéral appuyé par des groupes de travail pour des questions telles que les transports, les services financiers, l'environnement et la coopération au niveau du renseignement. Ce partenariat a aussi mené à un sommet annuel des dirigeants.

Certains observateurs ont pensé que le PSP allait trop loin. Il liait des préoccupations locales et nationales en matière de sécurité et d'économie à des politiques continentales, et suscitait de ce fait des réserves quant à une perte supposée de souveraineté. Il encourageait les dirigeants d'affaires dans les trois pays à définir et à développer des initiatives concrètes visant à approfondir les liens trilatéraux à travers le Conseil nord-américain de la compétitivité. En rétrospective, la portée du PSP était trop limitée. Le partenariat permettait aux dirigeants nord-américains de se retrouver chaque année, mais rien d'important ne se produisait entre les sommets. Le manque de mécanismes institutionnels de suivi a constitué un obstacle pour la mise en œuvre et les progrès des politiques et programmes proposés. De plus, le manque d'implication de la branche législative et de la société civile a provoqué des soupçons et a écarté un grand nombre d'acteurs susceptibles de pouvoir approfondir la coopération.

En 2009, les pays ont réduit le PSP au Sommet des leaders nord-américains (NALS). Le NALS n'est pas doté de comités permanents, mais agit comme une plate-forme pour les recommandations et les promesses. Le Conseil nord-américain de la compétitivité, tiré par le secteur privé, a été démantelé. Les réunions entre les administrateurs nord-américains au niveau ministériel se produisent aujourd'hui d'une manière sporadique et au cas par cas. Les représentants de haut niveau

jouissent souvent d'un mandat limité et ne peuvent pas coordonner avec efficacité les intérêts des gouvernements et des parties prenantes pour résoudre les problèmes. De ce fait, des représentants très occupés ne vouent pas une attention à long terme aux questions nord-américaines.

Néanmoins, certains efforts coordonnés et institutionnalisés ont bien avancé. Les trois banques centrales collaborent pour garantir la stabilité et la liquidité des marchés. Les trois nations partagent des informations sur les passagers, les vols et autres afin d'écarter criminels et terroristes potentiels. Elles coopèrent face aux catastrophes naturelles. La Commission de coopération environnementale (CCE), créée dans le cadre de l'ALÉNA, a investi avec succès dans quelques projets importants favorables à la protection environnementale dans la région.

Cependant, ces modestes efforts ne suffiront pas à jeter les bases d'une véritable transformation nord-américaine. Ils ne feront pas passer la coopération et l'intégration régionales au rang de priorités. En fait, la dépendance vis-à-vis des efforts bilatéraux, tels que l'initiative Par-delà la frontière entre les États-Unis et le Canada et le Dialogue économique de haut niveau entre les États-Unis et le Mexique se poursuit et constitue un obstacle au développement d'une vision plus large de l'Amérique du Nord.

Du fait de la géographie, des marchés et des choix de millions d'individus et de milliers d'entreprises, l'Amérique du Nord est devenue l'une des régions les plus intégrées et interdépendantes au monde. Partageant près de 12 000 kilomètres de frontières pacifiques avec les États-Unis, le Canada et le Mexique jouent aujourd'hui un rôle essentiel pour la stabilité, la sécurité et la prospérité de leur voisin. Cependant, un potentiel énorme reste encore inexploité. La région mérite qu'on lui accorde plus d'attention. *Le Groupe de travail est convaincu que le défi actuel consiste à adopter une vision nord-américaine, à définir un concept de la coopération et des buts politiques en Amérique du Nord, et à faire de ces objectifs politiques une priorité.* Une Amérique du Nord plus forte va améliorer la compétitivité, la sécurité et la santé aux États-Unis, et renforcer l'influence américaine de par le monde. Les États-Unis doivent investir dans leur région afin de former une base continentale plus solide pour le vingt-et-unième siècle.

Interdépendance énergétique en Amérique du Nord

Le paysage énergétique en Amérique du Nord change de manière indéniable. En 2005, les importations nettes représentaient 60 pour cent de la consommation américaine de pétrole. Le fossé de plus en plus profond entre la demande énergétique aux États-Unis et l'offre nationale est venu s'ajouter aux inquiétudes liées à la sécurité, à l'économie et au déficit commercial des États-Unis.³ Aujourd'hui, la dépendance des États-Unis vis-à-vis de leurs importations de pétrole est tombée à moins de 40 pour cent de la consommation totale, et le pays passe rapidement d'une situation où l'énergie était rare à celle où les débouchés énergétiques sont nombreux. L'augmentation de la production de gaz et de pétrole non conventionnel aux États-Unis, l'intensification de la prospection et du développement des sables bitumineux canadiens, et des réformes historiques dans le secteur énergétique mexicain ont conduit de nombreux experts à prévoir, en particulier pour le gaz naturel nord-américain, une auto-dépendance potentielle, voire même des excédents dans les décennies à venir. L'augmentation de la production et la diversification régionale des sources d'énergie vont stimuler la sécurité et la compétitivité énergétiques de l'Amérique du Nord.

Les décisions prises par les États-Unis, le Canada et le Mexique au sujet de l'énergie auront des implications majeures pour leurs économies, leurs sécurités nationales, leurs politiques étrangères et leurs environnements respectifs. Une production d'énergie fiable, abordable et durable sur le plan de l'environnement peut renforcer chaque pays et l'Amérique du Nord dans sa globalité. S'il est associé à l'efficacité énergétique, ce nouveau contexte énergétique peut renforcer la base.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

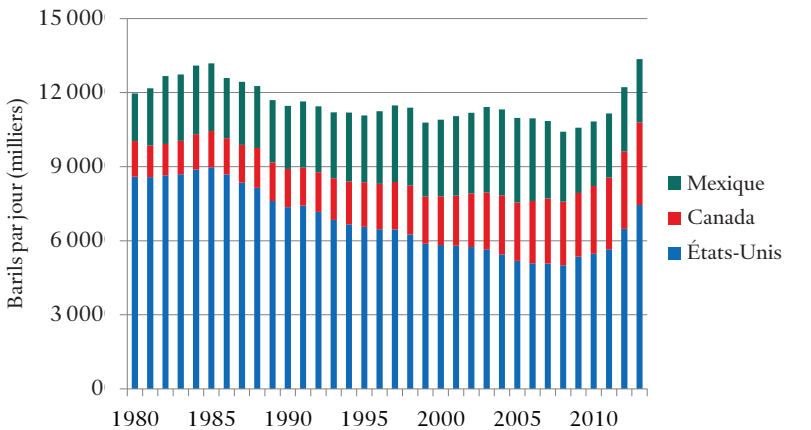
Du fait des avancées technologiques, de réserves abondantes, des prix élevés du pétrole, d'un climat d'investissement favorable et d'une infrastructure solide, la production pétrolière et gazière des États-Unis a explosé au cours de la dernière décennie (figures 1 et 2). La fracturation hydraulique, ainsi que les progrès en technologie sismique et en forage dirigé (horizontal), permettent l'extraction pétrolière et gazière à partir de roches à faible porosité et à faible perméabilité, faisant monter la production de pétrole brut aux États-Unis à son niveau le plus élevé en 20 ans. Cette année, les États-Unis ont dépassé l'Arabie saoudite pour devenir le premier producteur de pétrole et de gaz naturel au monde (figures 3 et 4).⁴

L'augmentation de la production américaine de gaz naturel a été tout aussi extraordinaire, passant de 510 milliards à 680 milliards de mètres cubes depuis 2005, faisant des États-Unis le plus gros producteur de gaz naturel au monde.⁵ Les États-Unis s'attendent à la poursuite de cette tendance dans les années à venir.

La production pétrolière canadienne connaît aussi une croissance rapide. Selon l'*Energy Resources Conservation Board*, la production de bitume brut a triplé depuis 2000 et devrait atteindre 3,8 millions de barils par jour d'ici 2022.⁶ D'après l'*Energy Information Administration* américaine (EIA), les champs de gaz de schiste moins développés du Canada renferment les cinquièmes réserves les plus vastes au monde.⁷ Les États-Unis, comme le Canada, vont sans doute bénéficier de nouveaux champs accessibles en Arctique, estimés représenter près d'un quart des ressources pétrolières et gazières qui restent à découvrir.

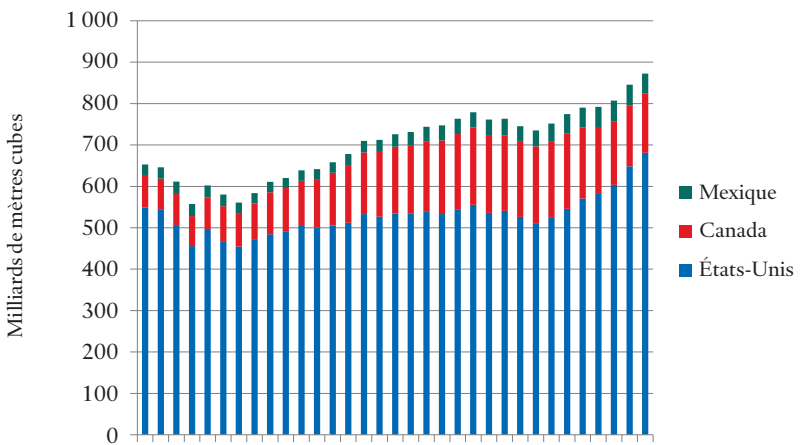
En revanche, la production pétrolière au Mexique a chuté de près de 25 pour cent depuis 2004 pour arriver à 2,5 millions de barils par jour en 2012. La baisse reflète le déclin de la production à Cantarell, autrefois le deuxième plus grand champ pétrolier au monde, combiné à des niveaux de production plus bas que prévus dans les champs plus récents, tels que le bassin de Chicantepec. Le déclin peut aussi s'expliquer par le sous-investissement, les inefficacités et les limites de la technologie et de l'expertise chez Petróleos Mexicanos (Pemex), la compagnie pétrolière nationalisée. Néanmoins, le potentiel énergétique du Mexique est énorme. D'après l'EIA et Advanced Resources International (ARI), le pays est doté de la sixième ressource

FIGURE 1 : PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT EN AMÉRIQUE DU NORD (1980–2013)



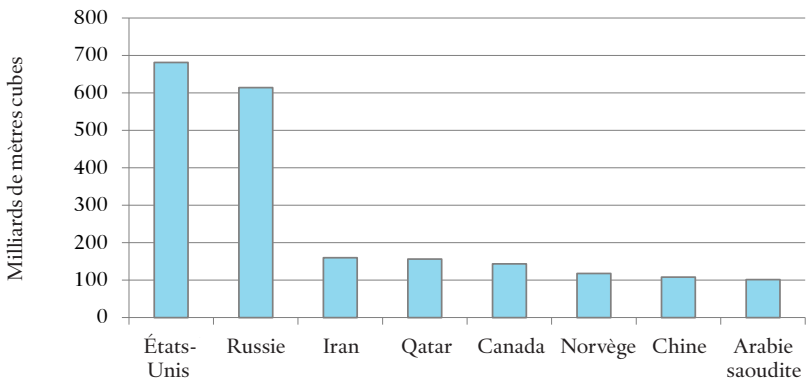
Source : U.S. Energy Information Administration (EIA).

FIGURE 2 : PRODUCTION DE GAZ SEC EN AMÉRIQUE DU NORD (1980–2012)



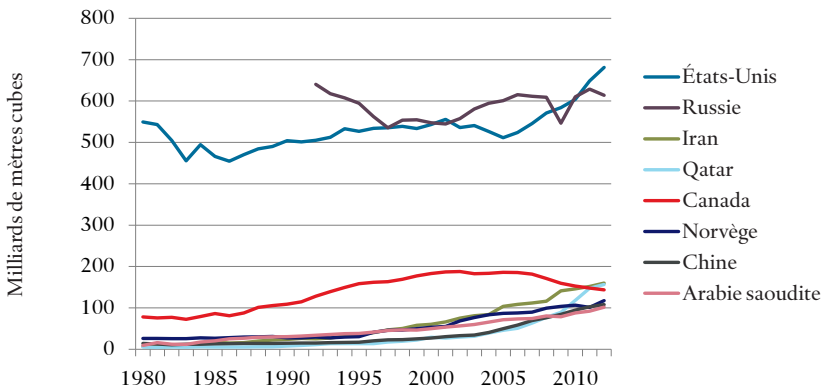
Source : U.S. EIA.

FIGURE 3 : PRODUCTION DE GAZ SEC PAR PAYS (2012)



Source : U.S. EIA.

FIGURE 4 : PRODUCTION DE GAZ SEC (1980–2012)



Source : U.S. EIA.

recupérable de gaz de schiste au monde et jouit d'un potentiel significatif de pétrole de réservoirs étanches.⁸

Le Mexique vient de prendre une décision historique : sa réforme énergétique de décembre 2013 va encourager les entreprises privées à investir dans le secteur énergétique mexicain pour la première fois depuis les années trente. Le gouvernement espère que ses nouvelles politiques vont attirer capital, technologies et compétences pour donner de l'élan à la production pétrolière et gazière. En fonction de la structure finale des enchères et des contrats, le ministère mexicain des Finances et du crédit public estime que l'investissement étranger pourrait contribuer à relever la production pétrolière de 40 pour cent d'ici 2020.⁹ La réforme ouvre aussi le réseau électrique du pays à la concurrence privée, créant la perspective d'importantes réductions pour les prix très élevés de l'électricité au Mexique.

Enfin, l'énergie renouvelable nord-américaine, y compris l'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique et les biocarburants, vient renforcer l'optimisme des prévisions énergétiques dans la région.¹⁰ L'Amérique du Nord est déjà le plus gros producteur mondial de biocarburants, produisant près de la moitié de l'éthanol et du biodiesel en 2013.¹¹ L'énergie solaire se développe elle aussi rapidement, et ses coûts toujours en diminution en font une technologie de plus en plus compétitive par rapport aux sources d'énergie traditionnelles.¹² L'énergie éolienne a aussi gagné des parts de marché; les vents du Texas alimentent quelque 3,3 millions de foyers et de nouveaux projets mexicains permettent au pays de se positionner comme un des marchés à la croissance la plus rapide au monde.¹³ Ces sources d'énergie dépendent encore beaucoup des subventions, mais les avancées technologiques et le déclin des coûts pourraient stimuler leur capacité à concurrencer les sources d'énergie traditionnelles dans les années à venir.

INTÉGRATION ÉNERGÉTIQUE

Au fur et à mesure de l'augmentation de la production, la sécurité énergétique nord-américaine pourrait être renforcée par l'intégration continentale. Le Canada est déjà le plus gros fournisseur de pétrole et de produits pétroliers des États-Unis, et représente un tiers des importations américaines de pétrole. Pendant de nombreuses années, pratiquement toutes les exportations énergétiques canadiennes, y compris de pétrole, de gaz

et d'électricité, étaient destinées aux États-Unis. Quant à eux, les États-Unis envoyaient vers le nord une petite quantité de pétrole brut et un volume plus important de produits pétroliers raffinés.¹⁴ Globalement, le commerce énergétique bilatéral a atteint près de 134 milliards de dollars en 2013, soit plus de 20 pour cent du commerce total entre les deux pays.¹⁵

Les États-Unis et le Mexique sont aussi de proches partenaires énergétiques. En 2013, le Mexique a envoyé 85 pour cent de ses exportations de pétrole brut au nord, soit 850 000 barils par jour, faisant du Mexique le troisième plus gros fournisseur de pétrole des États-Unis, devancé uniquement par le Canada et l'Arabie Saoudite.¹⁶ La même année, les États-Unis ont envoyé 20 milliards de dollars de produits pétroliers au sud, amenant les échanges énergétiques entre les deux pays à près de 60 milliards de dollars, soit environ 11 pour cent du commerce bilatéral total.¹⁷ La croissance de la production énergétique aux États-Unis, l'augmentation de la demande au Mexique et la capacité de raffinage américaine adaptée au pétrole brut lourd venu du Mexique ont contribué à soutenir une robuste relation énergétique bilatérale.¹⁸ La ratification par les États-Unis de l'Accord sur les hydrocarbures transfrontaliers en décembre 2013, lequel définit les orientations de l'exploration et du développement de champs pétroliers communs à grande profondeur dans le Golfe du Mexique, va contribuer à resserrer encore plus ces liens.

Le gaz naturel fait aussi l'objet de nombreux échanges commerciaux en Amérique du Nord, en circulant entre les États-Unis, le Canada et le Mexique à travers quarante-huit pipelines, un réseau destiné à s'agrandir et à transporter des volumes encore plus conséquents. Pratiquement toutes les exportations de gaz naturel canadien sont envoyées au sud, et représentaient plus de 10 pour cent de la consommation totale de gaz aux États-Unis en 2013.¹⁹ L'augmentation de la production nationale aux États-Unis a modifié certains de ces flux; en effet, depuis 2007, les exportations de gaz naturel américain au Canada ont presque doublé, tandis que les exportations canadiennes vers les États-Unis ont décliné. Ces changements représentent des défis pour les deux partenaires commerciaux.

Les exportations de gaz naturel américain vers le Mexique ont connu une croissance rapide, en étant pratiquement multipliées par deux entre 2010 et 2012. Ces exportations devraient continuer à augmenter, du fait de la croissance de la demande mexicaine et de nouvelles infrastructures.²⁰ Les nouveaux pipelines en construction seront essentiels

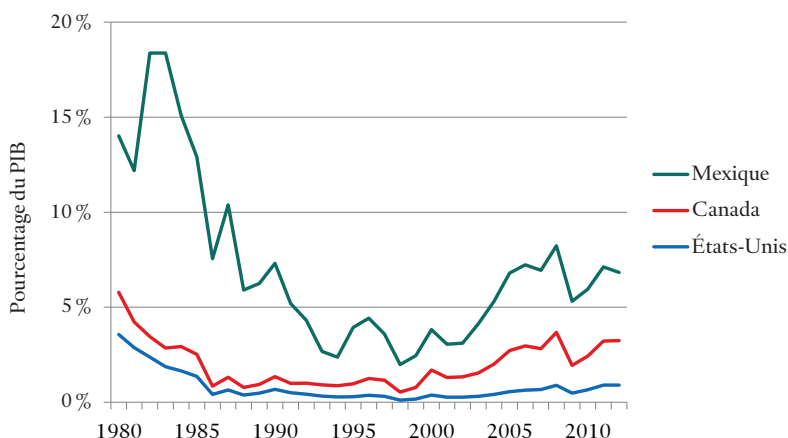
pour stimuler ces échanges commerciaux, à commencer par les 1 200 kilomètres du Pipeline Ramones qui va relier Agua Dulce, au Texas, à la zone industrielle au centre du Mexique. Avec son démarrage à la fin de 2015, le Pipeline Ramones va s'alimenter dans la production de gaz de schiste d'Eagle Ford au Texas et pourrait potentiellement satisfaire près d'un cinquième des besoins en gaz naturel du Mexique.²¹

Les pays nord-américains sont aussi reliés à travers leurs réseaux électriques; c'est particulièrement vrai pour les États-Unis et le Canada. Le réseau Interconnexion de l'Est, englobant des régions de l'est du Canada, la Nouvelle-Angleterre et New York, ainsi que le réseau Interconnexion de l'Ouest, s'étendant du Manitoba jusqu'au Midwest américain, sont des configurations qui dépendent l'une de l'autre et présentent des avantages mutuels. Même si le commerce en électricité entre les États-Unis et le Canada représente moins de 2 pour cent de la consommation nationale totale aux États-Unis, les échanges permettent de faire face à des surcharges en électricité ou à des catastrophes naturelles. Les interconnexions entre les États-Unis et le Mexique sont plus limitées, même si les deux pays sont liés dans le sud de la Californie et dans le sud-ouest du Texas.

EFFETS ÉCONOMIQUES PLUS GÉNÉRAUX

Le rôle de l'énergie dans l'économie de chacun des pays d'Amérique du Nord varie énormément selon les cas (figure 5). La hausse de la production de pétrole et de gaz au Canada a fait passer les produits énergétiques à près d'un quart des exportations du pays, avant les industries canadiennes traditionnelles telles que la construction automobile. En comparaison, la part du secteur pétrolier et gazier au Mexique a diminué dans l'économie nationale. Il y a 30 ans, le pétrole représentait 70 pour cent des exportations mexicaines et près de 20 pour cent du PIB. Aujourd'hui, le pétrole représente environ 15 pour cent des exportations mexicaines et moins de 10 pour cent du PIB (même si les redevances et les taxes comptent pour environ un tiers du budget fédéral mexicain). Aux États-Unis, le secteur pétrolier et gazier représente une petite partie de l'économie américaine globale et du nombre d'emplois, même si la récente croissance de l'industrie énergétique américaine a conduit à des avantages significatifs directs et indirects pour les consommateurs, les communautés et les industries fortes consommatrices d'énergie.

FIGURE 5 : RENTES PÉTROLIÈRES EN AMÉRIQUE DU NORD
(POURCENTAGE DU PIB)



Source : Banque mondiale.

L'industrie pétrolière et gazière en Amérique du Nord est très clairement le secteur qui a le plus bénéficié du récent boom. En 2012, l'investissement de la région dans l'exploration et l'extraction s'élevait à plus de 250 milliards de dollars. D'après IHS, un cabinet de prévision et d'analyse du secteur énergétique, les dépenses pourraient augmenter pour atteindre plus de 500 milliards de dollars par an d'ici 2016.²²

Les fournisseurs de ce secteur en pleine expansion vont tirer de grands avantages de cette situation, y compris ceux qui proposent des matériaux pour les puits de pétrole et de gaz, ainsi que ceux qui abritent, nourrissent et habillent une main-d'œuvre toujours plus importante. De manière plus générale, la baisse du coût du gaz naturel modifie les calculs financiers de bon nombre d'entreprises qui utilisent ce gaz naturel comme matière première ou comme source d'énergie à faible coût. Les industries fortes consommatrices d'énergie et de gaz naturel telles que la pétrochimie, les cimenteries, l'industrie du verre, des engrais, de l'aluminium, du plastique et de l'acier, représentant quelque 7 pour cent de l'industrie américaine, en seraient les plus grands bénéficiaires. L'avantage lié au coût de l'énergie, combiné avec des facteurs tels que les salaires, la productivité et les taux de change, a permis la diminution globale des coûts de fabrication

aux États-Unis, lesquels sont aujourd'hui bien plus bas que chez la grande majorité de leurs concurrents.²³

Les travailleurs bénéficient aussi de la croissance énergétique, même si les économistes ne s'accordent pas sur l'envergure et le caractère permanent de ces tendances positives. Les effets les plus notoires en matière d'emploi se sont produits au sein de l'industrie pétrolière et gazière qui, selon Goldman Sachs, a créé 175 000 emplois depuis 2010 du fait de la révolution du schiste.²⁴ D'ici 2020, les entreprises de ce secteur auront sans doute créé encore plus d'emplois qu'au cours des huit années précédentes; les estimations vont de 110 000 (McKinsey) à 550 000 (Citi) en passant par 190 000 (IHS).²⁵ Lorsque ces estimations prennent en compte les emplois indirects et induits, à savoir les emplois dans la chaîne logistique énergétique ou en relation avec l'industrie pétrolière et gazière, elles augmentent pour atteindre entre 1 et 2 millions de nouveaux emplois d'ici 2020.²⁶

Même si ces chiffres ne sont pas négligeables, ces postes ne représentent tout de même que moins de 1 pour cent du total des emplois aux États-Unis. Dans le secteur manufacturier américain, le boom pétrolier et gazier a peut-être simplement mis un terme aux pertes d'emplois dans les industries fortes consommatrices d'énergie, au lieu de mener à une augmentation du nombre d'emplois.²⁷ Le nombre final d'emplois créés dépend de la taille du secteur énergétique américain, de l'emploi global dans l'économie américaine et de l'éventail de types de postes inclus dans le décompte. Quel qu'en soit les réels impacts, l'augmentation de la production pétrolière et gazière représente un point extrêmement positif dans l'économie.

Des tendances similaires émergent au Canada et au Mexique. Près de 200 000 travailleurs canadiens sont employés directement dans le secteur pétrolier et en amont, et ce chiffre devrait augmenter de 9 pour cent à 20 pour cent au cours de la prochaine décennie.²⁸ D'après l'Institut mexicain de la compétitivité (IMCO), un laboratoire d'idées renommé, la réforme énergétique du Mexique, si elle est pleinement mise en œuvre, va créer plus de 300 000 nouveaux emplois directs indirects et induits par an.²⁹

Enfin, la baisse des prix du gaz naturel est transférée aux consommateurs lorsque ces derniers chauffent leurs maisons et leur eau, allument la lumière et font leurs courses. D'après IHS, un foyer américain moyen

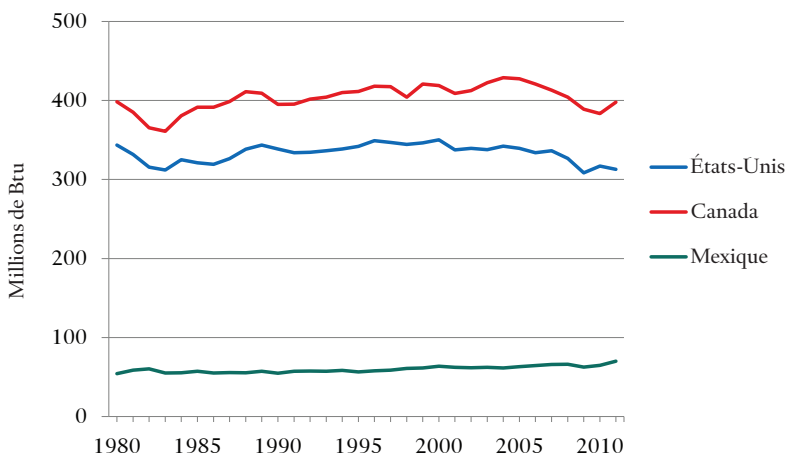
a économisé environ 1 200 dollars en 2012 pour un total de 163 milliards de dollars en gains annuels pour les consommateurs.³⁰ De nouvelles économies sont à prévoir dans l'avenir.

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

L'intensification en Amérique du Nord de l'exploration et de la production pétrolières et gazières pourrait se traduire par des compromis au niveau de l'environnement. Le défrichage de forêts, la contamination potentielle des nappes phréatiques et des marées noires à grande échelle, comme cela a été le cas dans le Golfe du Mexique en 2010 avec l'incident *Deepwater Horizon*, pourraient avoir des effets dévastateurs pour les habitants et les écosystèmes. L'augmentation des émissions de carbone contribue au changement climatique mondial. Même si les incertitudes subsistent, le réchauffement climatique représente de graves risques. Ces changements pourraient se traduire par des coûts élevés dans l'agriculture, l'énergie, les assurances et d'autres secteurs.

Les émissions de carbone aux États-Unis sont retombées au niveau constaté au milieu des années 1990, lorsque l'économie était bien moins

FIGURE 6 : CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE PRIMAIRE PAR TÊTE (1980-2011)



Source : U.S. EIA.

importante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Globalement, la consommation d'énergie par tête aux États-Unis et au Canada a décliné (figure 6). L'évolution de l'utilisation des carburants fossiles a aussi permis de réduire les émissions, le charbon étant remplacé par le gaz naturel pour la production d'électricité. L'efficacité énergétique a aussi joué son rôle, en particulier dans le secteur des transports, où la consommation d'énergie par tête devrait continuer à décroître.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

À ce jour, la plus grande partie de la croissance économique et des avantages tirés du nouveau boom énergétique provient d'activités en amont, y compris les emplois indirects et induits.³¹ Pour jouir de plus grands avantages, les pays nord-américains doivent clarifier les incertitudes qui limitent les investissements en aval, lesquels sont en général exigeants en capital et se situent dans le long terme.³² Les États-Unis, le Canada et le Mexique doivent établir des cadres de politiques et de réglementations crédibles, stables et bien définis pour l'intégration et la coopération en ce qui concerne les questions énergétiques à travers les frontières nationales. Pour être durables, de telles politiques doivent encourager la croissance et le développement tout en ne négligeant pas les préoccupations liées aux émissions de carbone et à l'environnement.

Le Groupe de travail estime que l'Amérique du Nord doit récolter tous les avantages de son abondance énergétique. Pour ce faire, les trois pays doivent clarifier les incertitudes en développant des cadres politiques crédibles et durables pour un développement énergétique responsable en Amérique du Nord qui encourage la croissance tout en faisant face à des questions environnementales non négligeables.

EFFETS GÉOPOLITIQUES

Les marchés gaziers n'ont pas le caractère mondial des marchés pétroliers et, de ce fait, les différences de prix sont significatives en fonction des régions. Comme les États-Unis ont produit plus de ressources énergétiques, en particulier de gaz naturel, les flux commerciaux et les marchés internationaux ont commencé à s'adapter. Le gaz naturel

liquéfié (GNL) que les États-Unis devaient importer est maintenant disponible pour d'autres, et plusieurs terminaux d'exportation de GNL sont actuellement en cours de construction.³³

Du fait de ces évolutions, les États-Unis ont la possibilité de prendre en compte les implications en matière de politique étrangère d'une augmentation de l'approvisionnement en gaz naturel. Les prix du gaz naturel aux États-Unis sont bien inférieurs à ceux pratiqués au Japon ou au Royaume-Uni, ce qui donne à l'Amérique du Nord un avantage concurrentiel considérable sur le plan de ses coûts en énergie.³⁴ Du fait des différences entre les prix et du potentiel de croissance des exportations de GNL, les entreprises américaines sont motivées et ont la capacité de jouer un rôle d'arbitrage et, ce faisant, de faire diminuer les grandes différences entre les prix du gaz au plan mondial. *Le Groupe de travail est convaincu que les exportations en gaz naturel des États-Unis pourraient contribuer à faire diminuer la volatilité du marché mondial et à renforcer les liens avec les alliés des États-Unis, et représenter des avantages diplomatiques et géopolitiques. Des marchés énergétiques plus ouverts pourraient aussi faire avancer les objectifs américains sur la scène économique internationale.*

POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES NORD-AMÉRICAINES

Du fait de réglementations gouvernementales trop anciennes et de l'absence d'un cadre régional, l'intégration énergétique nord-américaine a pris du retard. Les restrictions en matière d'exportation et d'investissement, ainsi que le manque d'uniformité des approches réglementaires, accentué par les sensibilités nationales, ont empêché les trois pays de s'approprier les gains économiques et géopolitiques générés par l'augmentation de la production.

Le président américain détermine si les exportations de pétrole brut sont dans l'intérêt national (exemptant le pétrole envoyé au Canada pour la consommation nationale, ce qui est minimal). Les exportations américaines de pétrole stimuleraient l'investissement et permettraient d'augmenter les niveaux de production de pétrole. L'augmentation des exportations réduirait les inefficacités sur le marché pétrolier nord-américain, où bon nombre de raffineries sont situées loin des nouveaux

sites de production ou sont conçues pour traiter d'autres types de pétrole brut.

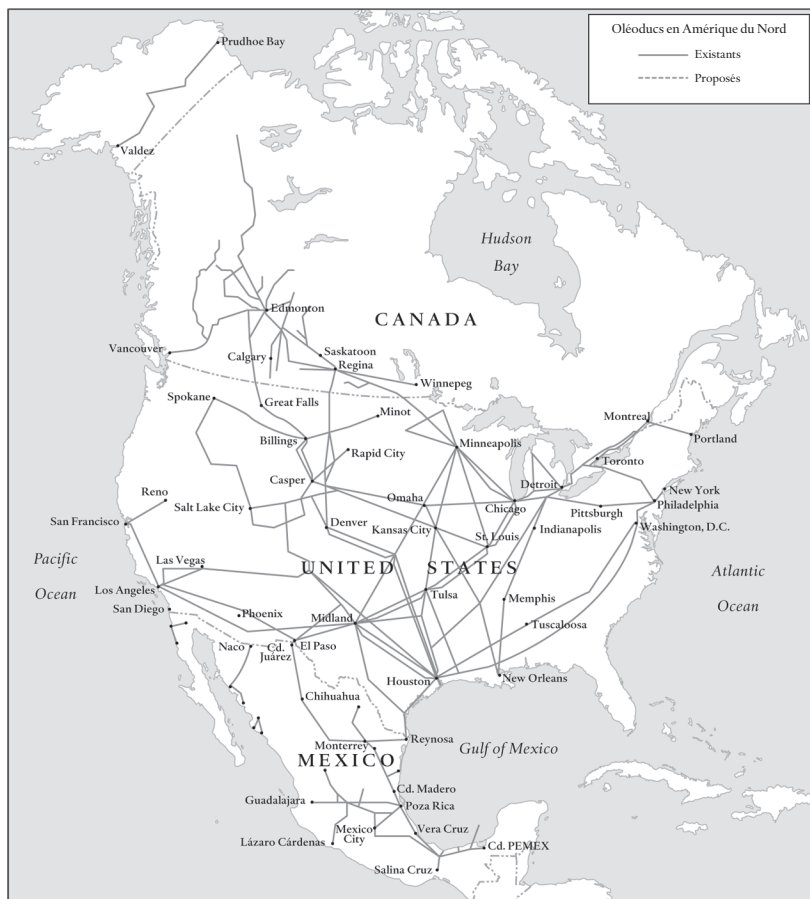
Les exportations américaines de gaz naturel, par pipeline ou sous la forme de gaz naturel liquéfié, exigent aussi l'approbation du gouvernement. À la date de septembre 2014, le ministère de l'Énergie américain avait octroyé 37 permis pour l'exportation de GNL américain vers des partenaires du libre-échange et 9 permis pour l'exportation vers des partenaires qui ne faisaient pas partie du libre-échange.³⁵ La *Federal Energy Regulatory Commission* (FERC—Commission fédérale de régulation de l'énergie) a approuvé seulement trois terminaux d'exportation de GNL, deux en Louisiane et un troisième au Texas. Quatorze autres attendent d'être approuvés.³⁶

La construction de l'infrastructure énergétique en Amérique du Nord a retardé le développement du pétrole et du gaz. La production se trouvant souvent dans des sites éloignés, les entreprises énergétiques n'ont pas pu ou n'ont pas souhaité investir dans l'infrastructure nécessaire pour acheminer le pétrole et le gaz des puits vers les raffineries, puis vers les consommateurs (figures 7 et 8). La formation de Bakken dans le Dakota du Nord, l'une des plus grandes formations schisteuses aux États-Unis, continue de brûler en torche près d'un tiers de son gaz naturel du fait des limites de l'infrastructure.³⁷ L'Amérique du Nord doit construire de nouveaux pipelines et réhabiliter les plus anciens, à la fois au sein des trois pays et entre les trois pays pour résoudre le problème des goulots d'étranglement.

Sans capacité adéquate en pipelines, les entreprises énergétiques se sont de plus en plus tournées vers les transports ferroviaires, routiers et fluviaux. Le nombre de wagons de train américains remplis de pétrole brut a monté en flèche pour passer d'environ 9 300 en 2008 à 434 000 en 2013.³⁸ Entre 2011 et 2012 seulement, le nombre de camions transportant du pétrole brut vers les raffineries a augmenté de 38 pour cent et le nombre de péniches de 53 pour cent.³⁹ Ces modes de transport sont chers et représentent des sources d'inquiétude du fait du plus grand risque de déversements.⁴⁰

Les gouvernements doivent clarifier les règles permettant la poursuite du financement privé. Pour construire ou gérer des pipelines ou d'autres formes d'infrastructure énergétique à travers les frontières, les promoteurs doivent tout d'abord obtenir un permis présidentiel, dont le processus d'approbation peut être long, laborieux et compliqué sur

FIGURE 7 : OLÉODUCS EN AMÉRIQUE DU NORD



Sources : Association canadienne de pipelines d'énergie; Pemex; U.S. EIA; Association canadienne des producteurs pétroliers.

le plan politique. L'organisme public chargé de l'examen de la demande de permis dépend du type d'équipement en question : le Département d'État américain supervise les demandes en matière d'infrastructure pour le pétrole et les produits pétroliers, la Federal Energy Regulatory Commission examine les demandes concernant les pipelines de gaz naturel, et le ministère américain de l'Énergie supervise les projets d'électricité transfrontaliers.

FIGURE 8 : GAZODUCS EN AMÉRIQUE DU NORD



Sources : Association canadienne de pipelines d'énergie; Pemex; U.S. EIA.

Le projet d'infrastructure énergétique nord-américain qui a été proposé récemment et qui est le plus connu est le pipeline Keystone XL, qui s'étendrait sur plus de 3 000 kilomètres pour acheminer les sables bitumineux canadiens vers les raffineries de la côte du golfe du Mexique situées aux États-Unis. Même s'il existe aujourd'hui 70 pipelines transfrontaliers et d'autres moyens de transporter les produits énergétiques des sables bitumineux canadiens vers les raffineries américaines,

le gouvernement américain a persisté à retarder sa décision finale quant à ce pipeline. Les retards ont porté atteinte aux relations entre les États-Unis et le Canada et risquent de ralentir une plus grande intégration énergétique nord-américaine. *Le Groupe de travail est convaincu que les politiques américaines sur l'infrastructure énergétique n'ont pas suivi l'évolution des réalités énergétiques. Cette situation a limité les avantages potentiels pour l'économie américaine en général et a ralenti l'intégration énergétique nord-américaine.*

De plus, les politiques environnementales américaines influencent le rythme et l'envergure de la prospection et de la production énergétiques. Les gouvernements réglementent la production de pétrole et de gaz sur les terres fédérales et celles des États; les terres fédérales à elles seules contiennent quelque 5,3 milliards de barils de pétrole, près de 20 pour cent des réserves de pétrole américaines.⁴¹ Les lois américaines telles que le Clean Air Act, le *Clean Water Act* et le *Safe Drinking Water Act* gèrent et définissent des limites pour la pollution de l'eau et de l'air aux États-Unis, et établissent des normes pour l'eau potable. Le Canada et le Mexique sont dotés de lois similaires, qui adhèrent généralement aux directives de la communauté internationale et de la *U.S. Environmental Protection Agency* (EPA—Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement).

Les trois gouvernements, ainsi que leur société civile, travaillent ensemble depuis longtemps sur les questions environnementales régionales, telles que la diminution des pluies acides et la protection de la vie sauvage. Cependant, l'Amérique du Nord n'est pas dotée d'un cadre efficace et dédié permettant de discuter de ces questions, en particulier lorsqu'elles ont trait au paysage énergétique en pleine évolution de la région. En 1994, l'ALÉNA a abordé la question de la coopération sur les réglementations environnementales régionales à travers un accord connexe, mais la Commission de coopération environnementale qui était censée superviser ces efforts a fait peu de progrès. Les trois gouvernements ont créé un nouveau Groupe de travail nord-américain sur l'énergie en 2001, afin de traiter à la fois des questions environnementales et des problèmes de production de l'énergie, mais ce groupe a été dissous en 2009.

Sans un cadre trilatéral, les secteurs énergétiques de la région ne peuvent pas partager leurs bonnes pratiques et les leçons tirées de leur expérience autant qu'ils le pourraient. Ces échanges sont particulièrement importants du fait des évolutions rapides de la technologie

énergétique et de la forte probabilité que des erreurs aient des répercussions au niveau régional.

Le manque d'institutions tripartites limite la coordination potentielle au sujet de normes de réglementation pour des réseaux intelligents, d'incitations à développer des sources d'énergies renouvelables, de technologies pour des énergies à faibles émissions de carbone, d'obstacles aux échanges commerciaux de produits énergétiques, de directives en matière d'efficacité énergétique et d'autres questions qui ont des implications notoires pour chaque pays et pour l'intégration énergétique de la région.

L'Amérique du Nord est en pleine transformation énergétique. La coopération et l'intégration régionales doivent stimuler les avantages économiques, géopolitiques et environnementaux. S'il est développé de manière responsable et durable, le boom énergétique en Amérique du Nord pourrait se traduire par de vastes gains pour les trois pays et leurs consommateurs, leurs communautés et leurs entreprises.

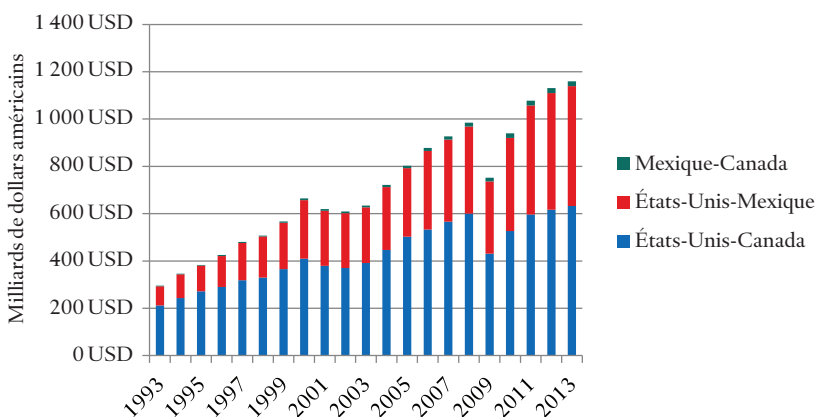
Compétitivité économique de l'Amérique du Nord

Le Groupe de travail est convaincu que la capacité des États-Unis à être concurrentiels dans une économie mondiale dynamique et compétitive serait renforcée par des liens économiques plus étroits avec le Canada et le Mexique.

La mondialisation est allée de pair avec la régionalisation. Au cours des deux dernières décennies, les liens économiques en Amérique du Nord se sont énormément resserrés sur tous les plans et ils ont le potentiel de se développer encore plus. Le commerce dans la région est passé de moins de 300 milliards de dollars en 1993 à plus de 1 100 milliards de dollars en 2013 (Figure 9). Les États-Unis, le Canada et le Mexique sont des partenaires commerciaux essentiels les uns pour les autres.⁴²

Le Canada et le Mexique sont bien plus importants pour l'économie américaine que beaucoup d'Américains ne le réalisent. Les exportations des États-Unis vers le Mexique et le Canada sont cinq fois plus élevées

FIGURE 9 : COMMERCE EN AMÉRIQUE DU NORD



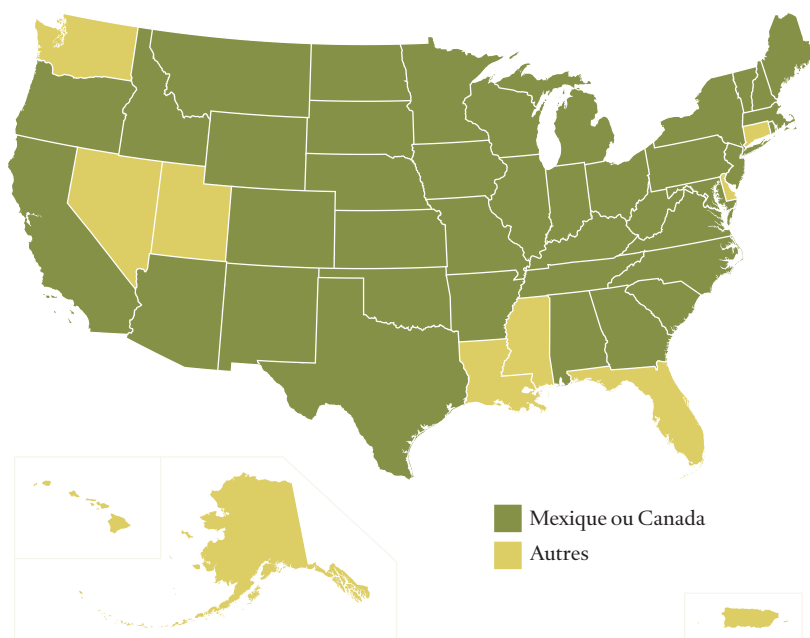
Sources : U.S. Census Bureau, Foreign Trade; Secretaría de la Economía, Mexico.

qu'elles ne le sont vers la Chine, et près de deux fois plus élevées qu'elles ne le sont vers l'Union européenne.⁴³ Le Mexique et le Canada vendent plus de 75 pour cent de leurs exportations en Amérique du Nord.⁴⁴

En 2011, environ 150 000 entreprises américaines ont envoyé des biens, soit un tiers des exportations américaines, vers le Mexique et le Canada. Ces échanges vont bien au-delà des États frontaliers : le Canada ou le Mexique restent la destination de choix pour les exportations de quarante-et-un États américains sur cinquante (figure 10). Les entreprises exportatrices incluent non seulement des sociétés très connues telles que General Motors, General Electric et Procter & Gamble, mais aussi plus de 100 000 petites et moyennes entreprises.⁴⁵ D'après un rapport récent publié par le *Peterson Institute for International Economics*, les exportations américaines vers le Canada et le Mexique ont permis respectivement de financer 2,6 millions et 1,9 million d'emplois aux États-Unis.⁴⁶

Le type de commerce en Amérique du Nord a aussi changé, pour passer du commerce de biens finis à celui de pièces détachées qui circulent entre

FIGURE 10 : PREMIÈRE DESTINATION DES EXPORTATIONS PAR ÉTAT⁴⁷

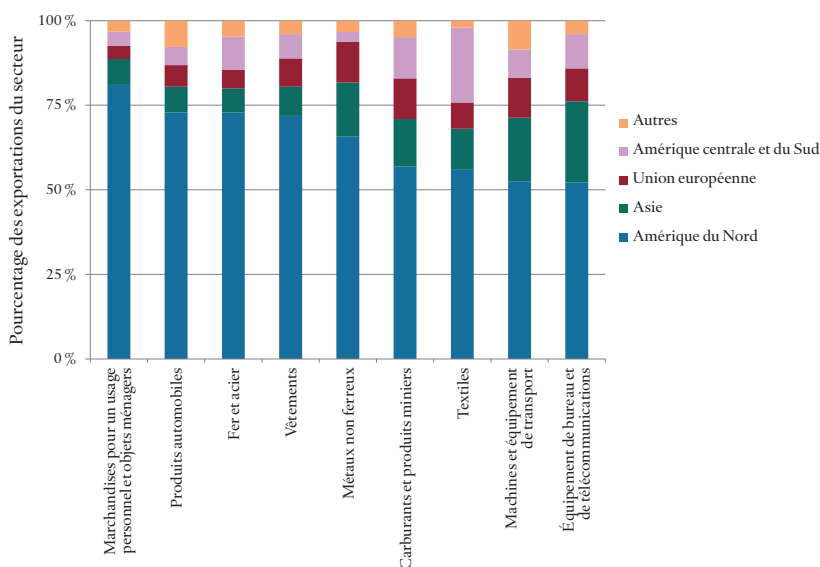


Source : U.S. Census Bureau, Foreign Trade, 2013.

les frontières le long de chaînes logistiques régionales. D'après une étude réalisée par le *National Bureau of Economic Research*, en moyenne 40 pour cent de la valeur des produits importés du Mexique et 25 pour cent de ceux importés du Canada provient en fait des États-Unis; le pourcentage comparable d'intrants avec le reste du monde est d'environ 4 pour cent.⁴⁸ Cela signifie que, sur les 280 milliards de dollars de marchandises importées par les États-Unis du Mexique en 2013, environ 112 milliards de dollars de valeur ont été créés aux États-Unis; sur les 322 milliards de dollars que les États-Unis ont importés du Canada, la valeur créée aux États-Unis était de 83 milliards de dollars. Moins de 20 milliards de dollars sur les 440 000 milliards de dollars d'importations américaines en provenance de la Chine ont été créés par des travailleurs américains.⁴⁹

L'industrie automobile nord-américaine est un des secteurs les plus intégrés; environ trois dollars d'exportations sur quatre restent dans la région.⁵⁰ Le degré d'interconnexion dans la production est aussi très impressionnant : les automobiles traversent souvent plusieurs fois les frontières nord-américaines avant d'être terminées. D'autres secteurs sont aussi extrêmement liés : 81 pour cent des exportations de biens

FIGURE 11 : DESTINATIONS DES EXPORTATIONS NORD-AMÉRICAINES



Source : Organisation mondiale du commerce.

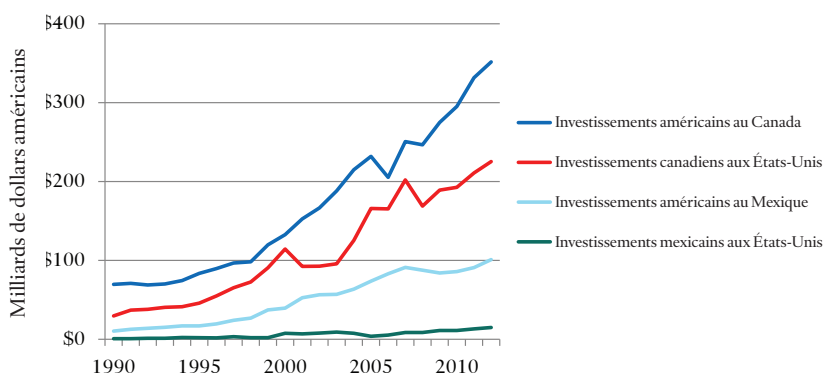
ménagers et personnels dans la région ont été réabsorbés en Amérique du Nord en 2012, avec 73 pour cent du fer et de l'acier, et 72 pour cent des vêtements (figure 11).⁵¹ Au total, les exportations intrarégionales représentaient 48 pour cent des exportations totales de l'Amérique du Nord en 2012.⁵²

Ces pourcentages élevés reflètent une évolution vers une production à l'échelle du continent au cours des deux dernières décennies. Cette intégration est devenue plus importante pour la compétitivité globale de la région et pour l'emploi dans les trois pays.

Les secteurs des services sont aussi devenus de plus en plus intégrés, une intégration favorisée par les investissements et les échanges dans des secteurs tels que la banque, les services énergétiques, les livraisons express, les technologies de l'information, les assurances et les télécommunications. Le commerce régional dans les services a augmenté de près de 200 pour cent, pour atteindre plus de 100 milliards de dollars par an, en dépit de la nécessité de licences et de visas, et d'autres obstacles réglementaires.⁵³ L'intégration pourrait être encore plus forte dans le secteur des transports, de la santé, des transferts d'argent et de l'énergie.

Les investissements intrarégionaux et transfrontaliers ont été multipliés par quatre depuis 1993 pour s'élever à près de 780 milliards de dollars en 2012.⁵⁴ Plus de 60 pour cent de ces capitaux sont partis des États-Unis en direction de leurs voisins. Cependant, les investissements mexicains et canadiens aux États-Unis ont aussi connu une certaine

FIGURE 12 : POSITION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN AMERIQUE DU NORD (1990-2012)



Source : Base de données de l'OCDE.

croissance, en particulier dans les secteurs de la fabrication, des assurances, de la banque et des biens de consommation, atteignant près de 240 milliards de dollars en 2012.⁵⁵ Des entreprises mexicaines possèdent maintenant des marques connues telles que Entenmann's, Sara Lee, Thomas' English Muffins, Weight Watchers, Mission Foods et les téléphones portables TracFone, et les produits canadiens tels que les vêtements de sport Lululemon Athletica, les avions Bombardier et les périphériques BlackBerry sont tous devenus incontournables dans la société américaine.

Le commerce des biens et services, des investissements étrangers importants et des flux de connaissances significatifs ont permis aux États-Unis, au Canada et au Mexique de devenir ensemble plus efficaces et plus compétitifs (figure 12). Malheureusement, au cours de la décennie passée, ces évolutions ont ralenti, stagné et, dans certains domaines, ont même reculé.

Dans les années suivant l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ), puis celle de l'ALÉNA, les échanges commerciaux ont explosé entre les trois pays, avec un taux de croissance annuel de plus de 17 pour cent jusqu'en l'an 2000. Les exportations intrarégionales ont atteint un pic de 56 pour cent du total des exportations nord-américaines en 2000, bien au-delà des 22 pour cent d'exportations intrarégionales entre les pays de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ANASE) et se rapprochant de la part de 68 pour cent au sein de l'Union européenne. Cependant, depuis 2001, le taux annuel de croissance du commerce nord-américain est retombé à une moyenne de 6 pour cent, un niveau plus bas que la croissance du commerce de l'Amérique du Nord avec le reste du monde.⁵⁶

De nombreuses raisons expliquent le ralentissement de l'intégration économique en Amérique du Nord, parmi lesquelles de grandes tendances et évolutions sur la scène internationale, comme deux récessions économiques, l'entrée de la Chine dans l'OMC en 2001, ainsi que les efforts du Canada et du Mexique visant à diversifier leurs partenaires commerciaux. Cependant, les politiques américaines ont aussi contribué à ralentir l'intégration nord-américaine, y compris les limites de l'ALÉNA, les inefficacités le long de la frontière et l'augmentation des coûts de sécurité après les événements du 11 septembre 2001.

POLITIQUE MENÉE PAR LES ÉTATS-UNIS

L'Accord de libre-échange nord-américain de 1994 a établi l'architecture juridique soutenant l'Amérique du Nord en tant que zone économique. L'accord a encouragé, officialisé et accéléré un processus d'intégration continentale déjà en cours. L'ALÉNA a supprimé les tarifs douaniers, certains immédiatement et d'autres plus tard, pour pratiquement toutes les marchandises, a encouragé l'investissement et a créé des règles communes pour des questions telles que la propriété intellectuelle, les transports et le commerce agricole. L'ALÉNA a aussi été accompagné par des accords parallèles sur la main-d'œuvre et l'environnement, un phénomène inédit à cette époque. Depuis 2001, des clauses similaires ont été incluses dans tous les accords de libre-échange conclus par les États-Unis.

Au cours de ces vingt années, l'ALÉNA a réussi en particulier à faire augmenter les échanges commerciaux et les investissements transfrontaliers entre les trois pays. Il a aussi joué un rôle essentiel en transformant la manière dont les entreprises fabriquent leurs produits et en stimulant la création de chaînes logistiques régionales. Par l'établissement d'un cadre adapté à une approche régionale de la compétitivité mondiale, l'ALÉNA a établi la fondation d'une Amérique du Nord plus forte. Il a aussi jeté les bases d'une coopération économique plus étroite et d'un soutien financier plus fort pour le Mexique pendant sa crise financière de 1995, atténuant les effets de la récession et permettant le rebond économique relativement rapide qui a suivi.

Avec d'autres accords de libre-échange, l'ALÉNA a contribué à améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs, à la fois grâce à une baisse des prix et à un élargissement des choix proposés. D'après une récente étude du *Peterson Institute for International Economics*, les foyers américains ont gagné environ 1 000 dollars par an grâce à l'ALÉNA.⁵⁷

En matière d'emploi, la « spirale infernale » tant redoutée de pertes d'emplois prévue par Ross Perot en 1992 ne s'est jamais concrétisée. En fait, les spécialistes s'accordent plus ou moins tous à dire que, dans les années suivant le démarrage de l'ALÉNA, le nombre net de nouveaux postes américains créés grâce à l'accord de libre-échange se situait entre zéro et un petit peu moins d'un million.⁵⁸

Les défenseurs de l'ALÉNA sont aussi convaincus que l'accord a permis au Mexique, un État corporatiste à un seul parti, de devenir une démocratie compétitive. L'ALÉNA a contribué à établir des liens entre les institutions mexicaines et la culture politique nord-américaine.

Cependant, l'ALÉNA reste controversé aux États-Unis. D'après une étude réalisée en 2008 par Gallup, plus de la moitié des Américains interrogés estimait que l'impact économique de l'ALÉNA était en grande partie négatif, par rapport à 23 pour cent des Mexicains et 39 pour cent des Canadiens qui partageaient la même opinion.⁵⁹ Selon une enquête réalisée en 2008 par le *Chicago Council on Global Affairs*, 64 pour cent des Américains pensaient que l'ALÉNA menaçait la sécurité de l'emploi des travailleurs américains et 55 pour cent étaient convaincus que l'accord portait préjudice à l'économie américaine.⁶⁰ Cependant, les attitudes envers le commerce et l'intégration économique nord-américaine varient considérablement en fonction de la manière dont la question est posée.⁶¹

Les perceptions négatives vis-à-vis de l'ALÉNA aux États-Unis sont peut-être dues en partie à la répartition inégale des avantages découlant du commerce. Comme dans tout accord de libre-échange, il y a des gagnants et des perdants, et l'intensification de l'intégration régionale à la suite de l'ALÉNA a conduit à des changements bénéfiques pour le pays en tant que tel, mais pas nécessairement pour tous les individus ou tous les secteurs. Certains secteurs ont connu la croissance tandis que d'autres ont régressé et, de ce fait, certaines usines ont fermé alors que d'autres ont ouvert leurs portes. Pour la plupart des travailleurs, les évolutions ont eu des effets insignifiants ou même positifs sur leur niveau de revenu, mais la transition a été beaucoup plus difficile pour le portefeuille des ouvriers américains peu qualifiés.⁶² Même si les pertes d'emplois liées à la fermeture ou à la délocalisation d'usines ont été estimées à seulement 2 pour cent des pertes totales, les images liées à ces pertes ont beaucoup pesé dans la discussion au sujet de l'ALÉNA aux États-Unis.⁶³ Entre-temps, au Mexique, les critiques se sont concentrées sur les effets de l'accord sur les petits exploitants ruraux spécialisés dans l'agriculture de subsistance, du fait que l'ALÉNA a accéléré la transition économique de l'agriculture vers le secteur manufacturier et les services, même si ces suppositions négatives ne résistent pas toujours à l'analyse.⁶⁴

D'autres critiques de l'ALÉNA se sont focalisées sur les disparités économiques encore notoires entre les trois partenaires commerciaux (par exemple le manque de convergence économique), les effets limités de l'accord sur les flux d'immigration clandestine, ainsi que les différences fréquentes entre les règles environnementales et les pratiques sur le terrain. L'ALÉNA, en tant qu'accord portant sur le commerce et l'investissement, n'allait jamais pouvoir résoudre ces vastes questions

trilatérales. Les économistes débattent aussi beaucoup quant au poids relatif du commerce, de l'évolution de la technologie, de la productivité, du niveau d'instruction et du rôle des syndicats, entre autres facteurs, dans l'évolution économique.

D'après certains observateurs, les attitudes du public envers l'ALÉNA ont été faussées par l'absence de réponses de la part des gouvernements et d'autres acteurs face aux diverses critiques. Il est difficile de sortir vainqueur d'une discussion si une seule partie avance des arguments. Au cours des dernières années, le gouvernement américain est même allé jusqu'à ne pas mentionner l'ALÉNA.

Une mise à jour adaptée au vingt-et-unième siècle est maintenant nécessaire dans la relation économique entre les trois pays pour faire face à des questions qui n'étaient pas incluses dans l'ALÉNA. L'ALÉNA n'abordait pas de manière adéquate la question énergétique et la circulation des personnes. Au cours des vingt dernières années, de nouveaux problèmes ont surgi ou ont évolué, tels que le commerce électronique et le commerce numérique, la sécurité cybernétique, la propriété intellectuelle, la reconnaissance mutuelle des normes et la cohérence des réglementations, ainsi que toute une gamme de sujets environnementaux.

Le Groupe de travail est absolument convaincu que l'ALÉNA a représenté un avantage significatif net pour le continent. En élargissant le commerce régional des biens et services, en stimulant l'investissement transfrontalier, en approfondissant l'intégration des processus de production, en maintenant et en créant des emplois, en abaissant les prix et en créant des biens de meilleure qualité, l'accord a bénéficié aux entreprises, aux travailleurs et aux consommateurs nord-américains. L'ALÉNA a aussi renforcé les liens sociétaux et gouvernementaux pendant une période de changement politique radical au Mexique. Cependant, à la lumière des évolutions dans le monde des vingt dernières années, l'ALÉNA ne peut pas répondre à lui seul aux opportunités et aux besoins liés à l'intégration nord-américaine.

OBSTACLES ACTUELS AU COMMERCE

Au cours du processus d'atténuation des obstacles économiques, l'ALÉNA a révélé, voire même créé, d'autres limites à l'intégration régionale économique et commerciale. Les clauses concernant les règles d'origine de l'ALÉNA se sont avérées lourdes à appliquer. Les

trois pays ont développé ces clauses afin de garantir que le traitement douanier préférentiel de l'accord de libre-échange s'appliquait uniquement aux produits fabriqués au sein de la zone de libre-échange. Différents biens requièrent différents pourcentages de composants devant être fabriqués au sein des pays de l'ALÉNA; par exemple, 62,5 pour cent des voitures, des petits camions, des moteurs et des embrayages doivent être produits en Amérique du Nord afin d'être exemptés de tarifs douaniers.⁶⁵ Pour prouver que leurs produits respectent les règles d'origine, les entreprises doivent remplir des certificats d'origine. Du fait des coûts administratifs connexes, certaines entreprises concernées choisissent simplement de payer un tarif douanier au lieu de soumettre les documents nécessaires. Le coût du respect de cette exigence est élevé pour les entreprises : selon quelques estimations, il se situe à environ 35 milliards de dollars par an, et amoindrit de ce fait le but de l'ALÉNA et les avantages économiques que ce traité était censé apporter.⁶⁶

D'autres documents douaniers alourdissent la tâche des entreprises nord-américaines. Même si les documents électroniques deviennent plus courants dans les organismes américains, aucun portail unique n'existe pour les soumissions ou le partage d'informations entre les 47 organismes américains qui traitent directement avec le processus d'importation/exportation. Ces organismes vont de l'*Animal and Plant Health Inspection Service* et du *U.S. Census Bureau* au Bureau du représentant américain pour le commerce et à la *Food and Drug Administration* (FDA—Secrétariat américain aux produits alimentaires et pharmaceutiques).⁶⁷ Le président Barack Obama a signé un décret-loi, dans le contexte du Sommet des leaders nord-américains de février 2014, exigeant l'établissement d'un système douanier à guichet unique électronique aux États-Unis d'ici décembre 2016, mais le gouvernement américain a des difficultés à mettre en œuvre d'autres directives politiques similaires.⁶⁸ Cette initiative doit être suivie avec attention pour en garantir l'exécution.

Les différences réglementaires constituent aussi un obstacle significatif. Bien sûr, chaque pays est doté de règles visant à garantir la sécurité de ses produits alimentaires, la protection des écosystèmes et le respect des normes en matière de main-d'œuvre; néanmoins les différences entre ces lois créent des coûts pour les entreprises et les consommateurs, et posent la question de savoir si des points communs ou une reconnaissance mutuelle sont possibles entre les pays d'Amérique du Nord. Certaines réglementations sont extrêmement différentes, mais d'autres telles que les dimensions d'une étiquette,

semblent incorporer de futilles variations.⁶⁹ Certaines réglementations incongrues exigent de multiples tests et certifications pour les mêmes produits. Par exemple, les tests de collision pour les véhicules neufs peuvent coûter entre 120 000 et 150 000 dollars par test. Si un véhicule est exporté, le test devra sans doute être répété, venant ainsi augmenter les coûts de production sans garantir une plus grande sécurité.⁷⁰ Les représentants de la *U.S. Customs and Border Protection* (CBP—Bureau américain des douanes et de la protection des frontières) appliquent des réglementations qui allongent la durée d'inspection des expéditions commerciales.

Afin de faire face à ces problèmes de réglementation, les États-Unis ont créé deux initiatives distinctes : le *High-Level Regulatory Cooperation Council* avec le Mexique (HLRCC) en 2010 et le Conseil de coopération en matière de réglementation É.-U.-Canada (RCC) en 2011. Le conseil États-Unis-Mexique se concentre sur sept secteurs allant de la sécurité alimentaire à la nanotechnologie, tandis que le conseil États-Unis-Canada couvre 29 initiatives spécifiques, y compris la sécurité des véhicules automobiles, les émissions des trains, ainsi que les certificats d'exportation de volaille et de viande.⁷¹ Même si les deux groupes ont réalisé des progrès importants, ces derniers ont été lents et la portée de ces initiatives reste limitée.

Les États-Unis ont aussi pris des mesures unilatérales qui ont ralenti, voire même inversé les gains tirés de l'intégration. Un exemple frappant en est les règles de l'étiquetage du pays d'origine (COOL) pour la viande. En 2002, les États-Unis ont commencé à exiger que certains produits de boucherie listent le pays d'origine de l'animal. Cette exigence est en fait du protectionnisme déguisé. En 2013, les États-Unis ont élargi ces règles protectionnistes, exigeant que les étiquettes des viandes listent non seulement le pays où l'animal était né, mais aussi là où il avait été élevé et abattu. D'après les nouvelles réglementations, les animaux provenant de pays différents doivent être maintenus à part, ce qui décourage l'importation de veaux et de porcs, et perturbe le marché nord-américain très intégré pour l'élevage, l'alimentation, le transport et la transformation des animaux. Le Canada et le Mexique ont soumis une plainte à l'Organisation mondiale du commerce (ils ont remporté la procédure d'origine contre les règles COOL en 2012); si les États-Unis perdent l'affaire et ne respectent pas la décision rendue, leurs deux voisins pourront alors ériger des barrières contre les produits américains, contribuant encore plus à fermer les marchés nord-américains au lieu de les ouvrir.

PROBLÈMES TRANSFRONTALIERS

Les États-Unis n'ont pas rempli l'obligation dictée par l'ALÉNA d'ouvrir leurs routes et de permettre le passage des frontières en toute sécurité. Les camions mexicains étaient censés pouvoir rouler dans quatre États américains (le Texas, la Californie, le Nouveau-Mexique et l'Arizona) en décembre 1995, puis à travers les États-Unis continentaux au 1^{er} janvier 2000.⁷² Près de quinze ans plus tard, la grande majorité des camions mexicains ne sont toujours pas autorisés sur les routes américaines. Le Mexique a réagi de la même manière en bloquant le déplacement des camions américains à l'intérieur de ses frontières. Il a aussi introduit des surtaxes de représailles devant être appliquées selon un roulement annuel à toute une gamme d'importations américaines.⁷³

La logique derrière ce retard, mise en avant par les syndicats en particulier, invoque la sécurité. Pour répondre à ces prétendues préoccupations, le gouvernement américain a développé des programmes pilotes qui ont toujours prouvé que les chauffeurs et camions mexicains en question faisaient état d'un palmarès en matière de sécurité similaire ou supérieur à celui de leurs homologues américains.⁷⁴ En dépit des preuves apportées, les opposants à la concurrence dans le secteur des transports routiers ont bloqué l'ouverture. L'effort le plus récent, démarré en 2011, inclut seulement 45 camions, un nombre très faible comparé aux 14 000 camions qui arrivent chaque jour du Mexique.

Le non-respect par les États-Unis des règles de l'ALÉNA est coûteux en argent, en temps, en carburant et en pollution à la fois pour les États-Unis et pour le Mexique. Un camion mexicain doit décharger ses marchandises dans un entrepôt du côté mexicain de la frontière pour que ces dernières soient transportées par un autre camion sur une courte étape. Ce camion transporte les marchandises dans un autre entrepôt du côté américain de la frontière, où elles sont alors placées sur un troisième camion pour être livrées à leur destination finale.⁷⁵ Du même coup, les exportateurs américains sont forcés de s'acquitter de frais de camionnage pour transporter des poids lourds à travers la frontière et trouver des partenaires mexicains capables de livrer les marchandises à leur destination finale. Le temps et les coûts supplémentaires annihilent les bénéfices des échanges commerciaux.

Les obstacles physiques retardent aussi le transit et entravent la compétitivité économique. Des mesures d'inspection plus strictes

(discutées en détail dans la section suivante) ralentissent la traversée des frontières aux points d'entrée américains. Avec l'augmentation du volume des personnes, des voitures, des camions et des marchandises au cours des dernières décennies, le sous-investissement chronique dans l'infrastructure aux frontières a ralenti la circulation des biens et les échanges commerciaux. Aujourd'hui, le point d'entrée américain moyen est vieux de 40 ans, avec un grand nombre de ces points d'entrée approchant les 70 ans.⁷⁶ Peu de nouveaux points d'entrée ont été ouverts et même la maintenance de base de l'infrastructure existante a été reportée, parfois au prix de la sécurité. La combinaison d'une demande en forte croissance et d'une infrastructure vieillissante aux frontières a créé un environnement très lourd pour les voyages et le commerce, difficile à régler et source significative de différends et de stress pour les autorités d'inspection.

Des études régionales publiées par le *U.S. Government Accountability Office* (GAO—Office gouvernemental des comptes aux États-Unis) et le Woodrow Wilson Mexico Institute soulignent les retards aux frontières : l'attente dépasse facilement une heure ou plus aux points d'entrée commerciaux souffrant de congestion, tels que ceux entre San Diego et Tijuana, et Laredo et Nuevo Laredo.⁷⁷ Ces études ne cessent de montrer que des attentes aussi longues provoquent une hausse des coûts pour les entreprises, les travailleurs et les villes frontalières.

En dehors des zones frontalières, l'investissement dans les transports et autres infrastructures au sein des pays de l'ALÉNA souffre aussi de retards. *L'American Society of Civil Engineers* a donné aux États-Unis un « D+ » pour la qualité de son infrastructure, en estimant les investissements nécessaires pour combler le déficit cumulé d'ici 2020 à 3 600 milliards de dollars.⁷⁸ Selon un rapport du Forum économique mondial, près de 10 pour cent des entreprises américaines interrogées sur la facilitation des échanges commerciaux ont identifié « des coûts élevés ou des retards causés par les transports nationaux » comme étant le facteur problématique freinant l'exportation de marchandises.⁷⁹ Le rapport *Global Competitiveness Report 2013–2014* publié par le Forum économique mondial classe les États-Unis au dix-neuvième rang sur un total de 148 pays quant à la qualité de son infrastructure; le Canada les devance légèrement au seizième rang, tandis que le Mexique se trouve au soixante-sixième rang.⁸⁰ *Le Groupe de travail estime que le sous-investissement dans l'infrastructure nord-américaine contribue à élever les coûts de manière significative pour chaque pays et représente un frein à la compétitivité régionale.*

Plusieurs projets de loi sur l'infrastructure ont été présentés au Congrès américain au cours des dernières années, dont la loi *Partnership to Build America Act* de 2014 et la loi *Building and Renewing Infrastructure for Development and Growth in Employment (BRIDGE) Act*, mais aucun n'a pu générer suffisamment de soutien pour être voté. Les autorités locales et des États ont réalisé plus de progrès, avec plus de 30 États américains promulguant des lois permettant des partenariats publics-privés (PPP) encourageant plus de financement de l'infrastructure par le secteur privé. La diversité et la complexité de ces accords, ainsi que l'expertise inégale des autorités locales limitent l'utilité de tels accords.

Certains mécanismes de financement dédiés sont destinés à combler le fossé de l'infrastructure dans la région frontalière. La Banque nord-américaine de développement (BNAD), créée à travers l'ALÉNA, est dotée d'un capital de 3 milliards de dollars et son mandat s'applique uniquement aux projets liés à l'environnement ou à la santé.

VERS UNE MEILLEURE GESTION DES FRONTIÈRES

Afin d'accélérer le transit commercial et d'améliorer la sécurité aux frontières (cette dernière question est discutée en détail dans la section suivante), le gouvernement américain a lancé plusieurs programmes. Ces initiatives incluent le partenariat *Customs-Trade Partnership Against Terrorism* (C-TPAT), à travers lequel la *U.S. Customs and Border Protection* travaille avec des entreprises enregistrées pour améliorer la sécurité le long des chaînes logistiques. Les membres du C-TPAT ont le droit d'emprunter les voies d'expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) aux points d'entrée et le long de la frontière entre les États-Unis et le Canada et de celle entre les États-Unis et le Mexique. Cependant, certains participants se plaignent que le programme n'a ni réduit le nombre d'inspections de camions, ni accéléré la circulation de manière significative.

Les États-Unis ont lancé le programme Par-delà la frontière avec le Canada en 2011. Les objectifs économiques du programme incluent l'amélioration de l'infrastructure, la simplification des procédures douanières, la mesure plus précise des temps d'attente aux frontières et l'harmonisation des processus d'expédition. Le programme essaye aussi d'élargir les programmes de prédédouanement et ceux destinés

aux voyageurs dignes de confiance, à renforcer la collaboration entre gouvernement et secteur privé, et à élargir la coopération en matière de sécurité entre les États-Unis et le Canada au-delà de la frontière physique. L'initiative *U.S.-Mexico Twenty-First Century Border Management*, même si elle est moins ambitieuse, cherche à parvenir à des buts similaires et dans quelques cas identiques. *Le Groupe de travail reconnaît les progrès significatifs en matière de gestion des frontières, en particulier le long de la frontière entre les États-Unis et le Canada, et il est convaincu que ces efforts doivent se poursuivre et, le cas échéant, être élargis trilatéralement.*

Un nouveau dialogue économique de haut niveau entre les États-Unis et le Mexique rassemble les membres du ministère américain du Commerce, du Département d'État, de l'*Office of the U.S. Trade Representative* (Bureau du représentant américain au Commerce) ainsi que leurs homologues mexicains afin de faire avancer la compétitivité et le commerce bilatéraux. Le vice-président américain Joseph R. Biden Jr. a présidé la première réunion au Mexique en septembre 2013, avec Luis Videgaray, ministre mexicain des Finances, et José Antonio Meade, ministre mexicain des Affaires étrangères.

AU-DELÀ DE L'ALÉNA : NOUVEAUX ACCORDS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX RÉGIONAUX

Aujourd'hui, les discussions susceptibles de transformer le plus les économies nord-américaines pourraient être les négociations pour le Partenariat transpacifique et le Partenariat transatlantique en matière de commerce et d'investissement. Le PTP vise à créer une plateforme économique intégrée qui couvre l'Océan pacifique, rassemblant les partenaires de l'ALÉNA, ainsi que l'Australie, le Japon, la Malaisie, le Pérou, le Vietnam, Brunei, le Chili, la Nouvelle-Zélande et Singapour, et représente un PIB combiné de 27 000 milliards de dollars.⁸¹ Les États-Unis ont déjà conclu des accords de libre-échange avec six des onze autres pays impliqués. Les États-Unis ont été lents à soutenir la participation du Canada et du Mexique aux négociations du PTP, sous-estimant par là le rôle et l'intégration du marché nord-américain. En dehors de l'élargissement des investissements et des échanges commerciaux à travers le Pacifique, le PTP offre la possibilité de moderniser et de mettre les règles à jour pour tous les participants, y compris l'Amérique du Nord. *Le Groupe de travail est convaincu que le PTP offre une chance*

non négligeable de tirer parti des gains apportés par l'ALÉNA, de prendre en considération les intérêts communs en Amérique du Nord, et d'aller au-delà des limites du cadre vieux de vingt ans de l'ALÉNA.

Les négociations au sujet du TTIP entre les États-Unis et l'Union européenne n'incluent ni le Mexique, ni le Canada. Le Mexique a signé un accord de libre-échange avec l'Union européenne en 2000, et le Canada a achevé ses propres négociations en 2013. *Le Groupe de travail est convaincu que la réticence des États-Unis à inclure ses partenaires nord-américains à la table des négociations du TTIP reflète un manque de vision et va à l'encontre de la construction d'un marché nord-américain plus compétitif.* Même si un plus grand nombre de participants peut rendre les négociations plus complexes, les États-Unis doivent prendre en compte les perspectives canadiennes et mexicaines quant aux effets du TTIP sur leurs économies. Par exemple, l'industrie automobile nord-américaine est très intégrée, et les règles du TTIP affecteraient le secteur des pièces détachées canadiennes et les chaînes de montage mexicaines. Des accords séparés avec l'Union européenne ont de grandes chances de conduire à des règles d'origine coûteuses et à des coûts supplémentaires.

Le gouvernement devra faire en sorte que la *Trade Promotion Authority* (TPA) soit achevée et acceptée par le PTP et le TTIP. La TPA permet à la branche exécutive de présenter des accords commerciaux au Congrès pour un vote sans amendement. La dernière permission du Congrès concernant la TPA a expiré en 2007. *Sans TPA, le Groupe de travail est convaincu que l'Amérique du Nord ne pourra pas adapter ses règles commerciales au vingt-et-unième siècle.*

Au cours des vingt dernières années, les trois économies nord-américaines sont devenues beaucoup plus intégrées, à travers le commerce transfrontalier, la production conjointe de marchandises et l'investissement étranger. Cependant, toutes sortes d'obstacles limitent une plus grande intégration et mettent même en péril les avancées réalisées. Les gouvernements nord-américains doivent améliorer leur compétitivité économique en tirant parti de l'ALÉNA à travers une coopération régionale plus étroite en fonction des défis actuels et futurs.

Sécurité en Amérique du Nord

L'Amérique du Nord a parcouru beaucoup de chemin depuis les guerres du dix-neuvième siècle. Le continent jouit des frontières pacifiques les plus longues au monde. Ensemble, les trois partenaires sont maintenant confrontés à des menaces communes : terrorisme, criminalité, catastrophes naturelles, épidémies, sécurité cybernétique et trafic de drogue. Ils doivent rendre le passage des frontières plus efficace et transparent pour les voyageurs et le commerce légitimes tout en arrêtant les criminels et en contrant les dangers. De plus en plus, les États-Unis considèrent leurs frontières comme une source de vulnérabilité, en sous-estimant la force qu'ils pourraient tirer d'une approche régionale plus coordonnée et plus resserrée pour protéger les populations nord-américaines.

Pendant de nombreuses années, l'immigration clandestine a constitué le principal sujet de préoccupation pour les États-Unis pour leurs frontières. Ces inquiétudes se sont intensifiées pendant les années 1980 et 1990 avec l'augmentation de l'immigration. Les appréhensions d'immigrés le long des frontières américaines du sud-ouest ont atteint un pic en 2001 à 1,6 million.⁸²

À la suite des événements du 11 septembre, le terrorisme est devenu la priorité sécuritaire en Amérique du Nord. Même si les terroristes se trouvaient déjà aux États-Unis, l'attaque a exposé la vulnérabilité des États-Unis face à des attaques sur leur sol; la sécurité des frontières est devenue le cœur de nouveaux efforts visant à protéger la sécurité de la nation. La menace représentée par les organisations terroristes internationales, basées en grande partie à l'extérieur de l'Amérique du Nord, continue à se faire ressentir à travers tout le continent.

La prolifération des organisations criminelles transnationales opérant le long de la frontière sud des États-Unis et au-delà représente une autre menace du vingt-et-unième siècle. Souvent appelées « cartels », des entités basées au Mexique dominent le trafic de drogue dans l'hémisphère occidental, exploitant leur avantage géographique

comparatif à côté du plus grand consommateur du monde de substances illicites, à savoir les États-Unis. Ces groupes ne se limitent pas à la contrebande de drogues illicites; ils pratiquent aussi l'extorsion, les enlèvements, le vol et le trafic de toutes sortes de personnes et de produits de contrebande. Le Mexique continue à avoir des difficultés à développer les institutions et les capacités lui permettant de défendre son État de droit démocratique. Les préoccupations des États-Unis se sont aggravées avec la montée de la violence.

Les estimations varient, mais la sécurité au Mexique semble coûter au moins 1 pour cent au PIB mexicain tous les ans.⁸³ Du fait de l'intégration commerciale nord-américaine, ces coûts affectent aussi les voisins du Mexique. La violence affaiblit la solidité des chaînes logistiques régionales, lorsque certaines entreprises décident de déplacer leur production ailleurs, entravant de ce fait le cycle vertueux de l'investissement, de la production, de l'emploi et de la demande des consommateurs.

Le renforcement de la sécurité aux frontières peut ralentir le commerce et nuire aux économies et aux moyens de subsistance dans toute la région. Il peut aussi rendre les points d'entrée plus chaotiques, avec des entreprises qui essaient de contourner les mesures de sécurité plus strictes à travers des systèmes officieux. Le désordre diminue en fait la sécurité, rendant le travail de la CBP et d'autres organismes plus difficile. *Le Groupe de travail est convaincu que la sécurité et l'efficacité aux frontières ne doivent pas être un jeu à somme nulle. Des politiques adaptées peuvent à la fois accélérer le flux de marchandises et de personnes licites, et intercepter les marchandises et les personnes illicites et dangereuses.*

POLITIQUE MENÉE PAR LES ÉTATS-UNIS

La principale réaction des États-Unis face à l'immigration clandestine, au terrorisme et aux groupes criminels transnationaux a été de dédier plus de ressources à la patrouille des frontières. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'agents de surveillance des frontières sur la frontière sud-ouest des États-Unis a plus que doublé, en passant de 8 580 en 2000 à 18 611 en 2013, et le nombre d'agents sur la frontière nord a augmenté pour passer de 306 à 2 156.⁸⁴ Le budget de la *Border Patrol* a été augmenté de plus de 200 pour cent pour atteindre quelque 3,4 milliards de dollars en 2013.⁸⁵ En prenant en compte l'organisme *Immigration and*

Customs Enforcement (ICE—Services de l'immigration et des douanes des États-Unis) et d'autres programmes de lutte contre l'immigration clandestine, le financement total a atteint plus de 18 milliards de dollars pendant l'exercice 2014, à savoir plus que tous les autres organismes fédéraux de police combinés.

Pour faire face à l'immigration clandestine pendant les années 1990, le gouvernement américain avait mené des campagnes ciblées pour réduire le nombre de traversées clandestines de la frontière dans certaines régions particulièrement peuplées. Ces programmes, dont les opérations *Hold the Line* à El Paso, *Gatekeeper* à San Diego et *Safeguard* à Phoenix, ont augmenté le nombre d'agents, les ressources pour la surveillance des frontières et accéléré la pose de grillages dans ces zones.

Ces modèles locaux sont ensuite devenus la règle tout au long de la frontière. La loi de 2006 *Secure Fence Act* imposait la pose de grillages sur « au moins 1 100 kilomètres » de la frontière sud-ouest.⁸⁶ Sur les autres 2 000 kilomètres, la législation ordonnait une combinaison d'utilisation du renseignement et de tris biométriques, y compris la surveillance à distance, des capteurs souterrains, voire même des drones prédateurs non armés. La police américaine a aussi mené un certain nombre d'opérations loin des frontières, y compris des raids et vérifications sur les lieux de travail. Cependant, la politique américaine par rapport à l'immigration clandestine reste concentrée sur les frontières.

Le désastre du 11 septembre 2001 a catapulté le terrorisme mondial en haut de la liste des priorités des décideurs politiques. Pour faire face à ce danger, les États-Unis ont fait appel à chacun de leurs voisins nord-américains, en concluant des accords de sécurité bilatéraux et non pas trilatéraux. Avec le Canada, ces négociations ont donné la Déclaration et le plan d'action sur la frontière intelligente, qui englobaient le partage du renseignement, le contrôle du fret et la gestion de la frontière. Avec le Mexique, les nouvelles dispositions en matière de sécurité ont pris la forme du *U.S.-Mexico Border Partnership Agreement* (Accord de partenariat au niveau des frontières entre les États-Unis et le Mexique), aussi connu sous le nom d'Accord sur la frontière intelligente, qui s'est concentré sur un ensemble de questions similaires, quoique plus limitées, ainsi que sur l'infrastructure de la frontière. Les deux accords incluaient des programmes biométriques et de prédédouanement (tels que NEXUS à la frontière entre les États-Unis et le Canada et le programme *Secure Electronic Network for Travelers Rapid Inspection* ou SENTRI, à la frontière entre les États-Unis et le Mexique) et ont créé

des normes communes pour l'évaluation des risques présentés par les individus et les véhicules commerciaux.

Un regain d'intérêt pour le suivi des individus arrivant aux États-Unis et en sortant a résulté en un effort d'enregistrement de toutes les arrivées et sorties. Un système de suivi avait été rendu obligatoire par la loi *Immigration Act* de 1996 mais n'avait jamais vu le jour.⁸⁷ Après les attaques du 11 septembre, le gouvernement américain a commencé à recueillir des données biométriques sur les entrées aux États-Unis à travers le programme *United States Visitor and Immigrant Status Indicator Technology* (US-VISIT); à l'origine, le gouvernement américain avait commencé à recueillir ces informations aux aéroports, pour poursuivre ensuite cette procédure sur les ressortissants de pays tiers traversant les frontières terrestres. Plus récemment, les États-Unis ont commencé à suivre les départs dans les aéroports et à échanger des données avec le Canada sur les entrées et les sorties. Ces efforts se sont ajoutés aux bases de données de contrôle telles que l'*Automated Biometric Identification System* (IDENT), qui compare rapidement les empreintes avec une base de données nationale des criminels. En 2007, l'initiative *Western Hemisphere Travel Initiative* exigeait de tous les citoyens nord-américains qu'ils soient munis d'un passeport ou d'une carte-passeport lors de la traversée des frontières américaines, mettant fin à des politiques d'identification plus indulgentes. Cependant, les États-Unis n'ont pas encore créé un système d'entrées-sorties complet.

Les attaques du 11 septembre ont aussi conduit à la création du U.S. *Department of Homeland Security* (DHS—Département de la sécurité intérieure aux États-Unis), avec la fusion de nombreux organismes et responsabilités. Le contrôle des frontières, à travers la CBP, ICE et USCIS, représente la plus grande partie du budget du DHS, renforçant une approche centrée sur les frontières pour prévenir le terrorisme et l'immigration clandestine.

Le président George W. Bush a aussi établi le *United States Northern Command* (NORTHCOM—Commandement du Nord) en 2002. NORTHCOM a élargi le rôle militaire des É.-U. dans la défense de l'Amérique du Nord contre le terrorisme et d'autres menaces à la sécurité nationale. La zone de responsabilité du nouveau commandement englobe les terres, la mer et l'espace aérien allant de l'Arctique jusqu'à la frontière sud du Mexique. NORTHCOM travaille en collaboration étroite avec les organismes américains civils tels que le *Department of Homeland Security*, le *Federal Bureau of Investigation*, la *Central*

Intelligence Agency, la *National Security Agency* et la *Federal Emergency Management Agency*, entre autres. NORTHCOM coordonne aussi étroitement ses activités avec les forces armées canadiennes et mexicaines, ainsi que les organismes de sécurité; il est lié à NORAD, le partenariat de défense aérienne entre les États-Unis et le Canada qui remonte aux années 1950, à travers un commandant partagé.

Pour apporter leur aide dans la lutte contre la montée de la violence et du crime organisé, les États-Unis ont élargi leur coopération et aide bilatérale en matière de sécurité au Mexique à travers l'Initiative de Mérida de 2008, qui promettait 1,4 milliard de dollars sur trois ans pour soutenir la police mexicaine dans son combat contre le trafic de drogue et le crime organisé.⁸⁸ Ces efforts ont représenté un changement fondamental des relations bilatérales, surmontant la résistance historique du Mexique à une quelconque implication avec les forces armées et les services de sécurité américains. Le gouvernement Obama a revu et élargi la mission de l'Initiative de Mérida en 2010, faisant passer l'emphase sur l'équipement militaire à toute une stratégie bilatérale cherchant à réduire le nombre d'opérations et l'influence de la criminalité organisée. L'initiative englobe maintenant les quatre piliers suivants : perturbation de la capacité opérationnelle de la criminalité organisée, institutionnalisation de l'État de droit, création d'une frontière du vingt-et-unième siècle et établissement de communautés fortes et résistantes.

CONSÉQUENCES VOULUES ET NON VOULUES EN MATIÈRE DE POLITIQUES

Les politiques menées par les États-Unis ont amélioré la sécurité, mais elles ont aussi ralenti la circulation des personnes et des marchandises légitimes. Le nombre de véhicules personnels traversant la frontière aux points d'entrée américains a chuté au cours de la dernière décennie en passant de 129 millions de voitures en l'an 2000 à 95 millions en 2012, et le nombre total de passagers a chuté de 329 millions à 177 millions.⁸⁹ Le nombre de bus, de trains de voyageurs et de piétons a aussi chuté, reflétant une attente de plus en plus longue, des vérifications de sécurité et des difficultés liées au passage des frontières.⁹⁰ Les inspections plus strictes et les attentes plus longues ont rendu le commerce plus cher. Ces contraintes nuisent à la fluidité binationale qui définissait les

communautés frontalières depuis des décennies et ont changé le mode de vie traditionnel des habitants qui vivent le long de la frontière.

Des programmes tels que SENTRI, NEXUS, Global Entry, CT-PAT et EXPRES ont réduit les temps d'attente en séparant les voyageurs dignes de confiance des voyageurs moins connus. L'initiative Par-delà la frontière entre les États-Unis et le Canada inclut de modestes activités de police conjointes telle que *Operation Shiprider*, qui regroupe les garde-côtes américains et la police montée canadienne pour patrouiller les voies fluviales communes. Les représentants de la police fédérale américaine ont monté des équipes intégrées de la police des frontières avec leurs homologues canadiens pour le partage des informations sur les questions de police transfrontalière. Les États-Unis et le Mexique ont lancé l'initiative *Twenty-First Century Border Management*.

De nouveaux programmes pilotes sont conçus afin de surmonter certains problèmes liés au respect des normes de sécurité. En juin 2013, les États-Unis et le Canada ont lancé une initiative de pré-inspection au passage de la frontière sur l'autoroute Pacific Highway au sud de Vancouver et sur le pont Peace Bridge entre Buffalo et Fort Erie; ce programme pilote place des officiers américains de la *U.S. Customs and Border Protection* du côté canadien de la frontière afin de prédédouaner les marchandises destinées aux États-Unis avant qu'elles n'atteignent la frontière physique. Les douanes mexicaines prédédouangent le fret aérien destiné à Laredo (Texas) dès le Mexique. Bientôt, les officiers de la CBP américaine prédédouangeront des marchandises au Mexique supposées entrer à Otay Mesa, à San Diego. Les deux pays sont en train de discuter d'un projet similaire le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique à l'extérieur d'El Paso, au Texas.

Le Groupe de travail estime que, plus de dix ans après les événements du 11 septembre, les efforts américains de gestion des frontières n'ont pas maximisé la sécurité au coût raisonnablement le plus bas. Par conséquent, l'intégration nord-américaine en a souffert, et la situation a créé des pertes inutiles pour les trois pays. De nouvelles initiatives et de nouveaux programmes pilotes sont prometteurs, mais ils doivent être testés et, le cas échéant, élargis. Le gouvernement américain et ses partenaires mexicains et canadiens doivent poursuivre sans relâche leur processus d'innovation en matière de contrôle des frontières.

L'Initiative de Mérida contre le trafic de drogue et la criminalité organisée a donné des résultats en dents de scie. Depuis 2009, le Mexique a réussi à capturer ou à tuer plus de deux tiers des trafiquants les plus recherchés et a considérablement perturbé les opérations de réseaux

criminels puissants.⁹¹ Bon nombre de ces opérations très couvertes par les médias ont résulté de la coopération bilatérale et du partage du renseignement. Cependant, la suppression des plus gros trafiquants de drogue a conduit rapidement à la mise en place de successeurs ou à la consolidation avec d'autres cartels. Le ciblage des « gros bonnets » devrait entrer dans le cadre d'une stratégie plus vaste d'atomisation, démantelant de grandes organisations criminelles à travers la fragmentation en un grand nombre de groupes plus petits susceptibles alors d'être combattus avec efficacité par une police professionnalisée et par un système pénal judiciaire opérationnel.

Le combat contre la criminalité et la violence a besoin d'un système judiciaire national efficace. Le Mexique a renforcé l'État de droit, mais de nombreux défis subsistent encore. La police et la cour suprême mexicaines ont beaucoup amélioré leur interdépendance et leur professionnalisme au cours des trois dernières décennies. Un ensemble de réformes législatives et constitutionnelles en 2008 a signalé le début d'une transformation fondamentale du système judiciaire, bien que la mise en œuvre de ces changements reste lente. Même si le Mexique s'approche de l'échéance de 2016 pour la transition vers un nouveau système, seule la moitié de ses 31 États ont complètement remanié leur structure judiciaire.⁹² Dans l'intervalle, le Mexique a utilisé l'extradition pour poursuivre un grand nombre de ses criminels les plus dangereux devant des tribunaux américains.

Le Mexique a aussi élargi et professionnalisé sa police fédérale, alors qu'elle ne représente que 10 pour cent des forces de police mexicaines, même avec l'ajout d'une nouvelle force de gendarmerie de 5 000 personnes. La police locale et la police d'État, soit quelque 350 000 officiers, restent souvent sous-financées, sous-payées et peu fiables.

Les initiatives visant à moderniser la frontière et à établir des « communautés résistantes », les troisième et quatrième piliers de l'Initiative de Mérida, sont encore plus à la traîne. Les investissements dans les points d'entrée et dans l'infrastructure des frontières n'ont pas suivi l'augmentation du commerce. De plus, les programmes visant à résoudre le problème des facteurs socio-économiques sous-jacents derrière les taux de criminalité en hausse sont limités à quelques pilotes dans des villes telles que Ciudad Juarez.

L'aide américaine au Mexique a augmenté pour passer de quelque 70 millions de dollars en 2005, avant l'Initiative de Mérida, à environ 250 millions de dollars par an de l'exercice 2011 à l'exercice 2014. (Les

dépenses de l'exercice 2015 devraient retomber à 130 millions de dollars).⁹³ Ces dépenses sont négligeables comparées aux dépenses américaines en Afghanistan, lequel reçoit plus de 2 milliards de dollars par an, ou dans le contexte du budget fédéral mexicain annuel pour la sécurité de quelque 11 milliards de dollars pour l'exercice 2014.⁹⁴ Le Canada a envoyé 13 millions de dollars en aide étrangère au Mexique en 2012.⁹⁵

Enfin, même si les États-Unis ont souligné le partage des responsabilités face à la violence au Mexique, ils n'ont pas beaucoup agi pour faire face aux facteurs nationaux qui affectent la sécurité dans ce pays. Les flux d'armes illégales continuent à circuler sans faiblir. Le *Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms, and Explosives* (ATF) a remonté la trace de 70 pour cent d'un échantillon d'armes saisies fournies par les autorités mexicaines entre 2008 et 2012 et a abouti à des revendeurs aux États-Unis.⁹⁶ L'expiration du *Federal Assault Weapons Ban* en 2004 a supprimé l'interdiction de la fabrication de certains types d'armes semi-automatiques à des fins civiles. D'après certaines recherches, sa disparition a facilité l'obtention d'armes d'assaut au Mexique, en particulier près de la frontière entre les États-Unis et le Mexique.⁹⁷

On estime qu'entre 6 milliards de dollars et 29 milliards de dollars par an provenant du trafic de drogues illicites mexicaines entrent dans les systèmes financiers légitimes à travers les banques, les entreprises et des opérations de blanchiment d'argent utilisant les échanges commerciaux.⁹⁸ La consommation américaine de drogues illicites continue à attirer les drogues vers le nord (même si les États-Unis produisent une quantité significative de leurs propres drogues). Et tandis que la consommation de cocaïne et de méthamphétamine a chuté, l'utilisation d'autres drogues, en particulier la marijuana, les analgésiques opioïdes et l'héroïne « black tar » produite au Mexique a augmenté.⁹⁹ D'après l'étude nationale menée en 2012 sur la santé et la consommation de drogue, environ 9 pour cent soit 28 millions de personnes aux États-Unis de plus de 12 ans avaient consommé des drogues illicites au cours du mois précédent.¹⁰⁰

Le Groupe de travail est convaincu que les États-Unis et le Canada ont un intérêt et une responsabilité partagés avec le Mexique dans la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée, et dans le renforcement de l'État de droit démocratique au Mexique. Ces menaces régionales exigent des réponses régionales.

RÉFLEXION À L'ÉCHELLE DU CONTINENT

Les liens étroits entre les forces de police des trois pays ont mené à la réussite de certains des efforts en matière de sécurité, en particulier pour identifier les personnes soupçonnées d'être des criminels ou des terroristes, et pour empêcher ces dernières d'entrer dans la région. Néanmoins, la focalisation des États-Unis sur le contrôle des frontières peut être improductive et déplacer le risque au lieu de le réduire. *Le Groupe de travail est convaincu que les États-Unis devraient passer d'une stratégie centrée sur la sécurité des frontières à une stratégie combinant la protection du périmètre avec une sécurité en profondeur à travers l'utilisation du renseignement, de l'évaluation des risques, du partage des capacités et de l'organisation d'actions conjointes dans toute la région.*

Presque tous les efforts de sécurité régionaux entrepris aujourd'hui par les États-Unis sont basés sur un bilatéralisme duel : les États-Unis créent deux ensembles distincts et parallèles de politiques pour le Mexique et le Canada. Même si le cadre Par-delà la frontière entre les États-Unis et le Canada englobe des mesures pour la sécurité du continent, il néglige le Mexique. De même, l'initiative *U.S.-Mexico Twenty-First Century Border Management* entre les États-Unis et le Mexique exclut le Canada.

Ce bilatéralisme duel divise l'Amérique du Nord. Il décourage même la discussion, et encore plus la promotion, d'une approche trilatérale de la sécurité. Les efforts de sécurité bilatéraux peuvent souvent faciliter la résolution de problèmes et l'élaboration de modèles de gestion des frontières. Cependant, en mettant l'accent non pas sur les points communs mais sur les différences qui existent entre les relations États-Unis-Canada et États-Unis-Mexique en matière de sécurité, les États-Unis se privent des avantages d'une approche continentale. Par exemple, le partage du renseignement et la détection des menaces au niveau de la région pourraient contribuer à atténuer les menaces avant même qu'elles n'arrivent aux frontières américaines. *Le Groupe de travail reconnaît les différences entre les relations de sécurité États-Unis-Mexique et États-Unis-Canada, mais reste convaincu que l'élaboration d'une approche complète de la sécurité en Amérique du Nord, au fil du temps, améliorerait la sécurité des États-Unis et de l'Amérique du Nord.*

MENACES ÉMERGENTES

En encourageant une perspective nord-américaine, les États-Unis peuvent aussi promouvoir les évaluations et les actions conjointes face à des défis plus grands en matière de sécurité. La criminalité organisée en Amérique centrale constitue un sérieux problème de sécurité pour l'Amérique du Nord. Situés entre les producteurs de cocaïne andins et les corridors de transit de drogue mexicains, les pays d'Amérique centrale sont confrontés à de graves menaces émanant du trafic de drogue dans l'hémisphère occidental. Par exemple, les taux d'homicides sont de 90 pour 100 000 en Honduras, 44 pour 100 000 au Belize, 41 pour 100 000 au Salvador et 40 pour 100 000 au Guatemala, comparés à 30 pour 100 000 en Colombie et 31 pour 100 000 en Afrique du Sud. L'Amérique centrale est une des régions les plus violentes au monde, avec des gangs criminels bien enracinés et des institutions politiques et gouvernementales menacées.¹⁰¹ La récente vague d'enfants fuyant l'Amérique centrale souligne les effets directs de ces dangers sur les États-Unis.

L'accord *Central American-Dominican Republic Free Trade Agreement* (CAFTA-DR—Accord de libre-échange de l'Amérique centrale) offre des possibilités économiques pour ces petits pays, mais la croissance, l'investissement et les débouchés économiques exigent la sécurité, la sûreté et une gouvernance efficace. Les gangs et les trafiquants de drogue ont corrompu de fragiles institutions. L'Amérique du Nord se trouve face à des États menacés sur sa frontière sud. *Pour contrer ce danger, l'Amérique du Nord doit combiner sécurité, bonne gouvernance, État de droit et débouchés économiques, d'une manière semblable au plan Colombie dans les années 1990.* La région des Caraïbes pose aussi de temps à autre des risques liés à l'instabilité, au trafic de drogue, aux migrations et à la criminalité organisée. *Le Groupe de travail est convaincu que l'Amérique du Nord doit faire face à ces problèmes de sécurité en Amérique centrale et dans les Caraïbes avec plus d'efficacité et dans un esprit de collaboration.*

L'Arctique, la quatrième côte de l'Amérique du Nord, pose aussi de nouveaux défis en matière de sécurité. L'Arctique ressemblera bientôt à la mer Baltique, recouvert d'une couche de glace pendant l'hiver, mais navigable pendant le reste de l'année. Ce changement énorme va se traduire par de nouveaux débouchés économiques et problèmes de sécurité, y compris de nouveaux canaux de navigation susceptibles de raccourcir considérablement la durée des voyages entre l'Asie et

l'Europe, une nouvelle activité de pêche industrielle et de vastes réserves de minéraux et d'hydrocarbures.

La gouvernance de l'Arctique nécessite une coordination entre de nombreux pays et intérêts. Le Conseil de l'Arctique, composé des États-Unis, du Canada, du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège, de la Russie et de la Suède, représente un forum destiné à l'élaboration d'un cadre détaillé pour la région.

Les États-Unis possèdent un seul navire brise-glace actif lourd, le *Polar Star*, et un brise-glace moyen, *Healy*, et ils prévoient d'ajouter un troisième bateau. Le Canada est doté de six brise-glace, même si aucun d'entre eux n'est lourd, et prévoit la construction d'un navire supplémentaire. La Russie maintient quatre brise-glace actifs lourds et six brise-glace moyens.¹⁰² *La glace fond plus rapidement que les politiques visant à régir l'Arctique ne sont élaborées. Le Groupe de travail est convaincu que l'Amérique du Nord bénéficierait d'une planification et d'une exécution unifiées de la politique arctique.*

Communauté nord-américaine

De plus en plus, les États-Unis, le Canada et le Mexique sont liés les uns aux autres à travers leurs habitants, leurs familles et leurs communautés. Quelque 34 millions de Mexicains et de Mexicains-Américains, et plus de 3 millions de Canadiens et de Canadiens-Américains vivent aux États-Unis. Près d'un million d'expatriés américains et un grand nombre de Canadiens vivent, tout au moins pendant une partie de l'année, au Mexique. Un million à 2 millions de citoyens américains et de plus en plus de Mexicains vivent au Canada.

Beaucoup d'individus effectuent des séjours plus courts. Les Américains privilégient le Mexique comme destination de vacances par rapport à d'autres pays étrangers. Les Mexicains et les Canadiens se comportent de la même manière, et représentent le plus grand groupe de touristes entrant aux États-Unis : 34 millions de visiteurs chaque année qui injectent près de 35 milliards de dollars dans l'économie américaine.¹⁰³ De manière quasi routinière, des travailleurs, des étudiants et des consommateurs traversent les frontières; en 2012, les traversées des frontières terrestres se sont élevées à 230 millions, soit environ 630 000 par jour.¹⁰⁴ Les communautés autochtones chevauchent aussi la frontière, avec les habitants faisant fréquemment la navette.

L'Amérique du Nord partage aussi sa main-d'œuvre : les entreprises fabriquent des produits et offrent des services dans les trois pays. Avec l'intégration des chaînes logistiques, les employés d'un pays dépendent de la performance d'autres individus dans un autre pays; ensemble, ils contribuent à la qualité et à la compétitivité des produits finaux qui sont vendus dans la région ou de par le monde.

La communauté nord-américaine s'étend au-delà des individus. La région partage le même air, la même eau et la même biodiversité, ainsi que les défis liés aux catastrophes naturelles, à la pollution et aux virus. Les dirigeants nord-américains doivent reconnaître ces liens continents divers et profonds, et mieux les gérer.

IMMIGRATION

Le rapport de 2009 d'un Groupe de travail indépendant parrainé par le CFR sur la politique d'immigration américaine approfondit ces sujets complexes et controversés.¹⁰⁵ La circulation des personnes en Amérique du Nord représente une composante essentielle du potentiel du continent. La capacité de construire une Amérique du Nord plus forte et plus compétitive dépendra d'une manière significative de la force de travail régionale dans l'avenir.

Au cours des 30 dernières années, une vague sans précédent de Mexicains s'est déplacée vers le nord jusqu'aux États-Unis. Beaucoup sont venus pour améliorer leur situation économique. De plus, les données démographiques ont joué un rôle essentiel en incitant de nombreux jeunes Mexicains à émigrer aux États-Unis. Dans les années 1960 et 1970, le taux de mortalité au Mexique a chuté plus rapidement que le taux de fertilité, créant une explosion démographique des jeunes dans les années 1980 et 1990 qui a inondé le marché du travail national déjà faible. La robustesse de l'économie américaine, combinée à des frontières fragiles, à des contrôles insuffisants sur les lieux de travail, ainsi qu'à de faibles chiffres d'immigration de travailleurs peu qualifiés, a conduit à une forte demande de main-d'œuvre.

Les Mexicains sont devenus le plus grand groupe d'immigrants aux États-Unis, représentant environ un tiers de tous les migrants. Le pic de l'immigration mexicaine se situe en 2009 à plus de 12 millions d'individus, soit quelque 10 pour cent de la population mexicaine totale.¹⁰⁶ Au cours des dernières années, ce mouvement a commencé à reculer.¹⁰⁷ Aujourd'hui, la migration nette entre les États-Unis et le Mexique se situe à zéro. En effet, les Asiatiques ont récemment supplanté les Hispaniques au rang du plus grand groupe de nouveaux immigrants arrivant aux États-Unis.¹⁰⁸ Ce déclin de l'immigration mexicaine provient de l'évolution des facteurs qui avaient attiré les Mexicains vers les États-Unis à l'origine : changement des perspectives économiques, des données démographiques et des débouchés au Mexique.

Le Canada dépend encore plus des immigrants, avec plus de 20 pour cent de sa population étant née à l'étranger. Peu de ces immigrants viennent des États-Unis ou du Mexique; la plupart des immigrants au Canada viennent des Philippines, d'Inde et de Chine. Le Canada a utilisé un système de « points » dans le domaine de l'immigration qui favorise les immigrants très qualifiés et encourage une intégration plus rapide en donnant la priorité aux immigrants qui ont déjà passé du temps au Canada.

En tant que pays traditionnel d'émigration, le Mexique est doté de politiques d'immigration différentes de celles de ses voisins du nord. Cette dynamique commence à changer. Avec environ 1,4 million d'anciens émigrants revenant au Mexique entre 2005 et 2010, le pays peut utiliser les compétences et le capital associés à ces retours. De plus, le Mexique se trouve face à un flux d'individus nés à l'étranger, les immigrants passant d'un peu moins de 500 000 en 2000 à près d'un million en 2010. Plus des trois quarts de ces immigrants sont nés aux États-Unis; la vaste majorité est composée d'enfants de moins de 15 ans.¹⁰⁹ Le Mexique représente aussi un pays de transit important pour des centaines de milliers d'immigrants en provenance d'Amérique centrale et en route pour les États-Unis.¹¹⁰

Les politiques des États-Unis en matière d'immigration et de mobilité de la main-d'œuvre n'ont pas suivi l'approfondissement des liens économiques et démographiques entre les trois pays souverains. *Le Groupe de travail est convaincu qu'une Amérique du Nord plus forte et plus unie exige des politiques cohérentes régissant la circulation des personnes dans la région et l'application de lois à l'image de ces politiques.*

CROISSANCE ECONOMIQUE

D'après la plupart des économistes, l'immigration représente un avantage net pour une économie, mais les gains ne sont pas répartis de manière uniforme. Les avantages varient selon le groupe ethnique, le sexe et le niveau d'instruction. D'après certaines études réalisées dans le passé, les hommes nés aux États-Unis et n'ayant pas fini leurs études secondaires souffrent de l'impact de l'immigration, et perdent environ deux dollars par semaine en revenus. Les immigrants déjà installés dans le pays souffrent aussi de la concurrence des nouveaux arrivants.¹¹¹ Selon des estimations plus récentes cependant, l'immigration ne porte pas préjudice à une catégorie spécifique de genre ou de niveau d'instruction, même si certaines catégories bénéficient beaucoup plus que d'autres de l'immigration.¹¹² Selon ces études, la pression exercée vers le bas sur les salaires provient plus du statut des travailleurs clandestins que de l'immigration en elle-même. D'après un rapport du *Center for American Progress*, l'ouverture de la voie vers la légalisation permettrait d'augmenter les salaires pour les travailleurs sans-papiers de 15 pour cent.¹¹³

Les immigrants peuvent contribuer à revitaliser des quartiers en difficulté et à faire augmenter la demande des consommateurs de biens et de services. Les immigrants créent des activités et des emplois : en 2011, ils étaient à l'origine du démarrage de 28 pour cent de toutes les nouvelles entreprises aux États-Unis et employaient un travailleur américain sur 10.¹¹⁴ Cependant, certaines communautés accueillant des immigrants auraient des difficultés à inclure des individus issus de différents milieux ou cultures, même si elles en bénéficiaient sur le plan économique.

Par ailleurs, les immigrants payent des impôts et utilisent les services publics. D'après une étude menée par le *National Research Council*, les immigrants aux États-Unis, y compris les clandestins, paient en moyenne près de 1 800 dollars de plus en impôts qu'ils ne reçoivent de prestations sociales.¹¹⁵ D'après le *U.S. Congressional Budget Office*, une réforme de l'immigration qui changerait le statut légal des travailleurs clandestins représenterait un bénéfice net pour les revenus américains, en augmentant le revenu fédéral et le flux des impôts finançant le régime des retraites de quelque 450 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie, tandis que les dépenses fédérales consacrées à ces immigrants augmenteraient de 261 milliards de dollars, constitués en grande partie d'exemptions fiscales et de coûts liés aux soins de santé, ce qui se traduirait par un excédent de 197 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années.¹¹⁶

Le Groupe de travail est convaincu que l'application des lois d'immigration et l'établissement d'objectifs politiques adéquats sont essentiels pour maximiser les contributions significatives apportées par les immigrants aux communautés nord-américaines, à la croissance économique et à la compétitivité régionale.

POLITIQUE MENÉE PAR LES ÉTATS-UNIS

Au cours des dernières années, la politique menée par les États-Unis s'est focalisée sur l'immigration illégale, avec pour priorité de protéger la frontière et d'arrêter le flux de clandestins. Entre 2009 et 2013, le gouvernement Obama a déporté près de 2 millions de personnes, en grande majorité des Mexicains. Cependant, au cours des deux dernières années, les déportations ont inclus un nombre croissant d'individus en provenance d'Amérique centrale.

Divers États américains ont promulgué toute une série de lois liées à l'immigration, en votant plus de 1 900 lois et résolutions entre 2008 et 2013.¹¹⁷ Certaines de ces initiatives étaient restrictives, punissant des propriétaires immobiliers ou des entreprises qui louaient à des immigrants clandestins ou les embauchaient, ou faisant de l'impossibilité à fournir des papiers d'identité officiels un délit pénal. Cependant, 60 villes, y compris San Francisco, New York, Washington, Houston et Philadelphie, ce sont désignées elles-mêmes comme étant des sanctuaires et limitent la capacité des policiers à poser des questions aux individus sur leur statut légal.

L'immigration en provenance du Mexique a beaucoup baissé et s'est transformée. Les contrôles aux frontières ont contribué à la diminution des traversées clandestines. La poussée de l'urbanisation aux frontières a incité les clandestins à tenter de traverser à des endroits moins peuplés et plus accidentés, et a conduit à une augmentation du nombre de morts d'immigrés potentiels. Une plus grande pression policière a rendu la traversée des frontières plus chères pour les immigrants clandestins et a attiré la criminalité organisée; ces groupes contrôlent maintenant la plus grande partie des passages d'immigrants. Une frontière plus difficile a aussi amené plus d'immigrants clandestins à rester aux États-Unis, en tout cas pour de plus longues durées, au lieu d'aller et venir selon un cycle plus traditionnel de « migration circulaire ».

Les voisins des États-Unis ont aussi récemment modifié leurs lois en matière d'immigration. Le Canada continue d'utiliser son système de points, mais place maintenant plus l'accent sur des compétences spécifiques, une maîtrise de l'anglais ou du français, et un emploi déjà garanti. En 2011, le Mexique a voté une nouvelle loi d'immigration afin de renforcer les droits des migrants internationaux et de mettre en place de nouvelles catégories de visas susceptibles de faciliter l'entrée et la sortie. Les modifications ne devraient pas avoir un impact sur les relations avec les États-Unis, mais pourraient améliorer le traitement des immigrants arrivant au Mexique en provenance d'Amérique centrale.

MAIN-D'ŒUVRE RÉGIONALE

Par rapport au reste du monde, l'Amérique du Nord jouit d'une pyramide démographique enviable : la population de la région est relativement jeune et féconde. L'Amérique du Nord tire parti de familles

nombreuses ayant en moyenne un peu plus de deux enfants par famille par rapport à 1,6 en Europe et 1,7 en Chine, cet avantage provenant en grande partie de la population mexicaine plus jeune avec des taux de natalité légèrement plus élevés.¹¹⁸ En fait, le Mexique se trouve actuellement en plein « bonus démographique », avec le nombre d'adultes en âge de travailler dans le pays supérieur au nombre d'enfants et de personnes âgées. En comparaison, les données démographiques aux États-Unis et au Canada sont à un stade de maturité plus avancée, mais la pyramide des âges dans les deux pays a été influencées par une politique d'immigration relativement ouverte. La taille de la main-d'œuvre de la région dans l'avenir, un facteur fondamental dans le calcul de la croissance économique future, est aussi favorable, avec 22 pour cent des Nord-Américains étant âgés de moins de 30 ans, comparé à 16 pour cent en Chine et en Europe.

L'Amérique du Nord n'a pas encore complètement tiré parti de ces avantages démographiques. Elle est à la traîne en matière d'éducation et de formation de ses jeunes. Les notes de 2012 du *Programme for International Student Assessment* (PISA), un test international qui mesure les connaissances et les compétences des adolescents de 15 ans, ont révélé que le Mexique se trouvait au dernier rang sur les 34 pays membres de l'OCDE en mathématiques, en lecture et en sciences; le Mexique était dans les derniers 25 pour cent de chaque catégorie lorsqu'on prenait en compte les 64 pays qui ont participé à l'étude. Les étudiants américains se trouvaient au-dessus de la moyenne de l'OCDE en lecture, mais au-dessous en mathématiques et en sciences.¹¹⁹ Seuls les étudiants canadiens se trouvaient parmi les sept premiers pays dans chaque catégorie.

Ces mauvaises performances, combinées à une population vieillissante, placent l'Amérique du Nord en mauvaise position pour faire face à un grave déficit en talents. D'ici 2030, le Forum économique mondial estime que les États-Unis devront ajouter 25 millions de travailleurs pour soutenir leur niveau actuel de croissance économique.¹²⁰ Le Canada se trouve lui aussi face à des déficits de main-d'œuvre similaires; le *Conference Board of Canada* prévoit un manque de près d'un million de travailleurs, sur une population de totale de 34 millions, d'ici 2020.¹²¹ D'après de nombreux analystes, le Mexique traverse déjà une pénurie de travailleurs qualifiés, en particulier dans la fabrication de pointe.

Le Groupe de travail estime que les données démographiques en Amérique du Nord pourraient représenter un avantage mondial pour la région.

Cependant, l'intégration économique régionale n'a pas correspondu à des politiques intégrées pour l'éducation et le développement de la main-d'œuvre. Une qualité de l'éducation et un développement des compétences alignés avec les besoins économiques seront essentiels pour la croissance et la compétitivité économiques, à la fois nationales et régionales.

POLITIQUE MENÉE PAR LES ÉTATS-UNIS

En mai 2013, les présidents Obama et Peña Nieto ont proposé un forum bilatéral États-Unis-Mexique sur l'enseignement supérieur, l'innovation et la recherche afin d'encourager une plus grande coopération en matière d'éducation entre le Mexique et les États-Unis, faisant de l'éducation et des échanges universitaires une priorité du programme bilatéral. Ce forum vise à garantir que « les Mexicains et les Américains travaillent ensemble en matière de nouvelles réflexions et technologies de pointe » pour bénéficier aux deux économies.¹²² Le forum a défini l'objectif ambitieux de 100 000 étudiants mexicains aux États-Unis d'ici 2018. Ce projet vient juste de commencer, mais si l'initiative se poursuit selon les prévisions, elle va créer des mécanismes d'engagement bilatéraux et non pas trilatéraux. Elle n'offrira pas une vision élargie de l'Amérique du Nord. De plus, les organismes gouvernementaux négociant ces échanges semblent déconnectés des institutions d'études supérieures privées et publiques. Les plans n'incluent pas les institutions chargées de transformer ces espoirs en réalités. Au moment où des technologies en pleine évolution offrent d'énormes possibilités de transformation des modèles éducatifs, les pays d'Amérique du Nord ne profitent pas de la possibilité de stimuler ensemble leur capital humain.

De plus, le nombre d'étudiants nord-américains à l'étranger au sein de la région reste réduit. Lors de l'année scolaire 2012–2013, quelque 27 000 Canadiens et 14 000 Mexicains étudiaient aux États-Unis, soit seulement 3,3 pour cent et 1,7 pour cent des étudiants étrangers aux États-Unis.¹²³ En comparaison, 235 500 étudiants chinois, 70 627 étudiants indiens et 44 566 étudiants saoudiens se trouvaient aux États-Unis pendant la même période. Les étudiants américains au Canada et au Mexique sont peu nombreux et ce nombre est en déclin. Le Mexique était la cinquième destination la plus populaire des étudiants américains en 1998–99 (soit 7 300 étudiants américains), mais il était tombé au quinzième rang (3 800 étudiants américains) en 2011–2012, en grande

partie du fait des problèmes de sécurité. Les échanges universitaires avec le Canada sont plus courants : quelque 10 000 étudiants américains s'inscrivent de manière individuelle et indépendante dans des universités canadiennes (juste après le nombre d'étudiants américains au Royaume-Uni), même si les programmes officiels d'études à l'étranger languissent.¹²⁴ *Le Groupe de travail est convaincu que les trois pays nord-américains doivent encourager les échanges d'étudiants afin de contribuer à établir une perspective continentale.*

Les outils actuels pour encourager le développement d'une force de travail nord-américaine restent limités. Le visa de non immigrants professionnels ALÉNA, ou visa TN, était censé faciliter la circulation de spécialistes qualifiés. Le visa TN permet à certains employés mexicains ou canadiens à des postes spécifiques incluant des responsabilités transfrontalières de travailler pendant une durée allant jusqu'à trois ans aux États-Unis. Cependant, ces visas sont sous-utilisés : environ 9 500 individus ont reçu le visa en 2013.¹²⁵ Cette situation est due en partie aux incertitudes entourant l'octroi du visa (les catégories sont mal définies) et à la nature très temporaire de ces visas (un an, renouvelable). Ces problèmes encouragent les individus qualifiés à demander d'autres types de visa et de cartes de séjour.

Pour les travailleurs qui se déplacent entre les pays de l'ALÉNA, le manque de reconnaissance de certains diplômes et formations entrave la création d'une force de travail régionale. Peu de professions ou de spécialisations reconnaissent les qualifications obtenues dans d'autres pays partenaires de l'ALÉNA. Cette situation ne facilite pas non plus la pratique de métiers spécialisés à travers les frontières. Même si un petit nombre de professionnels, tels que les avocats et les architectes, sont régis par la standardisation obligatoire des pratiques, la plupart des spécialistes doivent en fait recommencer à zéro dans les autres pays. Par exemple, les médecins étrangers aux États-Unis doivent passer par un processus très long visant à vérifier que leur formation médicale correspond aux critères américains, puis ils doivent ensuite faire leur internat aux États-Unis, même si leurs compétences ont été vérifiées dans le pays précédent.

Les processus capables de résoudre ces problèmes sont complexes. Aucune autorité américaine n'a, à elle seule, le pouvoir d'établir des titres de compétences officiels; la reconnaissance de l'équivalence relève de la responsabilité d'une école individuelle, d'une association ou d'un organisme d'État. Au Canada, les autorités provinciales supervisent la reconnaissance des compétences pour les postes dans les secteurs

réglementés. *Le Groupe de travail estime que cette approche non uniforme limite la standardisation, l'harmonisation et, en fin de compte, la capacité de transférer des diplômes, une situation qui à son tour génère des coûts pour les travailleurs, les entreprises et les économies locales. Ces coûts augmentent parce que les économies nord-américaines se trouvent face à des pénuries de main-d'œuvre hautement qualifiée et formée à certains secteurs.*

ENVIRONNEMENTS PARTAGÉS

Les États-Unis, le Canada et le Mexique partagent le même air, les mêmes voies navigables, la même vie sauvage et les mêmes écosystèmes. Les actions d'un pays ont souvent des conséquences profondes pour les autres nations. Depuis longtemps, les trois pays collaborent en matière de gestion et de protection des ressources naturelles de la région, et coopèrent sur des questions telles que la protection transfrontalière des parcs nationaux et de la vie sauvage migratoire.¹²⁶

Les ressources partagées ont parfois suscité des tensions, telles que la question des eaux transfrontalières. Les États-Unis et le Mexique partagent l'eau du Colorado, lequel traverse sept États américains avant de franchir la frontière vers le Mexique. Le Rio Grande, appelé le Rio Bravo au Mexique, et qui définit la frontière sur 2 000 kilomètres, a des affluents dans les deux nations.

Les cadres de la gestion de l'eau bilatérale avec le Mexique remontent à plus de cent ans, jusqu'aux premiers efforts d'allocation de certains niveaux en 1906. En 1944, les deux pays ont créé le Traité de l'eau pour arbitrer les différends liés à l'eau et définir de nouveaux niveaux d'allocation. (Les États-Unis ont convenu de fournir 10 pour cent de l'eau du Colorado au Mexique, et le Mexique a convenu de fournir aux États-Unis un tiers de l'eau du Rio Grande en provenance du sud de la frontière.)¹²⁷

Au cours des soixante-dix années écoulées depuis le traité de 1944, la population, la production agricole et la fabrication autour de la frontière sud-ouest ont connu une croissance significative. L'eau du Colorado irrigue 15 pour cent des cultures aux États-Unis et une grande partie de l'agriculture dans les États du Nord du Mexique. Le Colorado est aujourd'hui un bassin « sur-alloué » car la demande a dépassé l'offre dans la région.¹²⁸ Au cours des dernières années, des sécheresses récurrentes ont affaibli encore plus les réserves d'eau

disponibles. Les gouvernements mexicain et américain ont travaillé pour faire face à la croissance de la demande et aux différends quant à la qualité, la quantité et la conservation de l'eau (dont la gestion du bassin hydrographique et des réservoirs) à travers des amendements apportés au traité d'origine. Lors de leurs réunions habituelles, les pays discutent de questions telles que la dette en eau du Rio Grande du Mexique, laquelle a augmenté au cours des dernières années à cause des sécheresses.¹²⁹

Le long de la frontière nord, les États-Unis et le Canada coopèrent pour gérer les ressources en eau depuis plus d'un siècle. Le *International Waterways Treaty* de 1909, connu aussi sous le nom de Traité des eaux limitrophes, a créé la Commission mixte internationale pour régler les différends liés à l'eau. Ce cadre a contribué à gérer la création de la voie maritime du Saint-Laurent, un ensemble d'écluses et de canaux qui relie les Grands Lacs à l'océan Atlantique. Une des questions essentielles et bilatérales portant sur l'eau entre le Canada et les États-Unis se concentre autour de la pollution et des espèces invasives dans les Grands Lacs, même si certains désaccords concernent les déviations des cours d'eau.

Ces cadres destinés à traiter de la question de l'eau ont connu une réussite sans équivoque. Ils ont réussi à s'adapter à de nouveaux défis, tels que l'intensification de la salinité et des sécheresses. Cependant, des tensions subsistent encore. Certaines sources d'eau binationales, telles que les aquifères locaux, ne sont pratiquement pas réglementées. Tandis que l'eau devient de plus en plus rare, la coopération pour la gestion de l'eau va devenir de plus en plus essentielle. *Le Groupe de travail estime que les mécanismes actuels et passés de gestion de l'eau ont assez bien fonctionné quant à l'utilisation de ressources partagées, mais reconnaît le besoin de poursuivre la coopération régionale du fait de la croissance prévue de la demande de ressources en eau limitées.*

PRÉPARATION CONJOINTE EN CAS DE CATASTROPHE

Les trois pays nord-américains doivent faire face à des catastrophes naturelles et à des désastres causés par l'homme. Une plus grande intégration de l'infrastructure transfrontalière, telle que celle des réseaux électriques, permet une meilleure résistance mais crée aussi

une vulnérabilité mutuelle. Les catastrophes naturelles affectent les communautés dans les trois pays. Les conséquences d'un désastre causé par l'homme, y compris une attaque de l'infrastructure énergétique, des réseaux de transport ou des systèmes de santé dans l'un des trois pays, pourraient s'étendre bien au-delà des frontières nationales.

Au cours des dernières années, l'Amérique du Nord a adapté ses capacités de réaction aux différents types de dangers. À la suite de l'ouragan Katrina par exemple, le Canada et le Mexique ont envoyé des équipes de secours. Après l'ouragan Sandy, des équipes d'électriciens canadiens sont arrivées dans les États du Connecticut, de New York et du New Jersey pour aider à rétablir l'électricité. Cependant, du fait de la probabilité croissante de désastres qui nécessiteront des réactions conjointes d'un ou de plusieurs pays, les gouvernements doivent évaluer les obstacles procéduriers qui entraveraient la rapidité d'action dans les situations d'urgence à venir. Par exemple, des travaux d'anticipation pourraient envisager le besoin de dérogations légales et de documentation concernant le transport d'équipements de secours vitaux et les évacuations transfrontalières.

SANTÉ DE LA RÉGION

Les maladies ne tiennent pas compte des frontières. L'épidémie de grippe H1N1 en 2009 s'est rapidement propagée des États-Unis au Mexique, puis au Canada et au-delà; même si la mortalité a été relativement faible, l'épidémie s'est avérée coûteuse pour les entreprises, les écoles et les systèmes de santé.¹³⁰ Cet incident a mis en lumière la nature interconnectée des populations nord-américaines, ainsi que la rapidité d'action des organismes de santé nord-américains pendant la crise. Le *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC—Centres pour le contrôle et la prévention des maladies) ainsi que ses homologues canadiens et mexicains ont collaboré pour identifier la souche du virus, diminuer sa rapidité de propagation et améliorer les symptômes des individus touchés. Ces organismes ont été aidés par leurs travaux précédents sur les pandémies effectuées sous les auspices du PSP, aujourd'hui disparu.

Cette réaction rapide et coordonnée reflète la coopération généralement solide entre les systèmes de santé des trois pays et leurs réseaux de centres de recherche. Le partenariat s'étend aussi à l'Organisation pan-américaine de la santé (OPS), l'organisation de l'hémisphère occidental

pour la coopération sur les partenariats en matière de santé, au sein de laquelle les pays nord-américains adoptent souvent des positions similaires. L'effort le plus récent des trois pays a pris la forme du plan nord-américain pour la grippe animale et pandémique, qui tire les leçons du passé et incorpore les bonnes pratiques issues de la collaboration afin de renforcer les capacités de la réponse internationale en cas d'urgence sanitaire.

L'Amérique du Nord n'a pas développé de plan coordonné pour produire et financer les vaccins et médicaments. Les trois nations n'ont pas créé une base de données intégrée en temps réel visant à alerter les gouvernements quant à la présence de médicaments ou d'autres produits de grande consommation frelatés. Le développement d'un tel système est vital, du fait de l'interconnexion des chaînes logistiques régionales. *Le Groupe de travail reconnaît la forte coopération entre les trois pays nord-américains pour la préparation du continent aux pandémies et aux urgences sanitaires. Il est convaincu que les trois pays peuvent se reposer sur ces fondations pour intégrer et simplifier leurs procédures et pour garantir la bonne santé des Nord-Américains.*

Les populations diverses de l'Amérique du Nord représentent la plus importante ressource de la région. Les liens entre ces populations sont déjà très forts dans les cadres familial, professionnel et communautaire. La simplification de la circulation sur le continent, l'utilisation des possibilités démographiques, ainsi que l'investissement dans l'éducation et la formation vont améliorer la compétitivité régionale du continent sur la scène économique mondiale.

Recommandations

Prenons en compte les atouts de l'Amérique du Nord : une population de près d'un demi milliard; le potentiel pour l'autosuffisance énergétique, voire même l'exportation d'énergie; de riches ressources humaines et minières; des voisins pacifiques et amicaux; et des marchés pour l'agriculture, la fabrication, les services, la technologie et l'innovation qui représentent plus d'un quart de l'économie mondiale. Si les trois démocraties d'Amérique du Nord coopèrent étroitement, elles représenteront la force principale sur la scène mondiale pour des décennies à venir. Le Canada, le Mexique et les États-Unis jouissent chacun d'une histoire et de traditions uniques, mais la combinaison de ces différences peut se traduire par des points forts. Ensemble, les Nord-Américains doivent œuvrer pour établir un partenariat résistant, intégré et mutuellement bénéfique capable d'augmenter leur prospérité, d'intensifier la sécurité et d'améliorer la position mondiale des trois pays. Ces pays peuvent mettre sur pied un modèle d'intégration constructive soucieux des souverainetés nationales. Pour les États-Unis en particulier, l'intégration nord-américaine peut élargir, approfondir et protéger la base continentale permettant la dissémination à l'échelle mondiale de l'influence et des valeurs américaines.

Le moment est venu de donner à l'Amérique du Nord un rôle central dans l'élaboration des politiques américaines. Le Groupe de travail appelle en priorité le gouvernement américain à reconnaître l'importance de l'Amérique du Nord pour la sécurité et la prospérité des États-Unis. Le Groupe de travail exhorte les trois pays à travailler ensemble pour développer une vision commune pour l'Amérique du Nord et à agir dans le cadre de cette vision. Le cadre d'orientation des relations entre les États-Unis et leurs voisins doit être le suivant : trilatéralité lorsqu'elle est possible, bilatéralité lorsqu'elle s'impose.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AMÉRICAIN POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Pour modifier la perspective des États-Unis par rapport à leur propre continent, le pays doit accorder à l'Amérique du Nord une attention permanente et non pas épisodique.

Le Groupe de travail recommande la désignation d'un représentant américain de haut rang en tant que « défenseur » de l'Amérique du Nord, chargé d'exiger des politiques cohérentes en dépit de la diversité des sujets et des organismes. Étant donné les relations de pouvoir au sein du gouvernement américain, cette personne doit être le vice-président, le secrétaire d'État, le secrétaire au Trésor, ou peut-être le conseiller en matière de sécurité nationale. L'intérêt de l'individu dans son rôle est plus important que sa base bureaucratique. La mission doit être appuyée par le président, y compris à travers la Maison-Blanche et le *National Security Council* (Conseil de sécurité nationale des États-Unis).

Différents modèles ont été utilisés au fil des ans pour donner une focalisation aux processus utilisés au sein du gouvernement américain et intégrer ces derniers aux relations prioritaires avec certains pays. Le gouvernement actuel s'en remet au vice-président pour conduire un dialogue économique de haut niveau entre les États-Unis et le Mexique. Dans le passé, le secrétaire d'État présidait une commission binationale de membres des ministères travaillant avec le Mexique. Dans d'autres pays, le ministre des Finances ou le secrétaire d'État avec le ministre des Finances supervisaient de tels efforts. Les structures bureaucratiques et les réunions officielles sont moins importantes que la présence d'un représentant de haut rang intéressé et capable d'orienter la politique américaine vers des objectifs à long terme pour l'Amérique du Nord.

Le Groupe de travail recommande aussi la restructuration du gouvernement fédéral américain afin de développer un point de vue nord-américain et de faire avancer les politiques concernant le continent. Le Groupe de travail est bien conscient du recours controversé à des réorganisations gouvernementales pour faire face à des problèmes de stratégies et de politiques. Cependant, dans ce cas, pour lutter contre la tendance à reléguer l'Amérique du Nord au second plan et pour exhorter différents ministères à travailler ensemble afin de formuler une politique cohérente, le Groupe de travail est convaincu que de nouvelles structures renforceraient une nouvelle approche continentale.

Tout d'abord, le *National Security Council's Directorate for Western Hemisphere Affairs* (direction pour les affaires concernant l'hémisphère occidental du Conseil national de sécurité) doit être divisé en deux bureaux, un pour l'Amérique du Nord et un pour l'Amérique du Sud. Une direction nord-américaine est nécessaire pour faciliter la coordination parmi de nombreux organismes qui traitent avec le Mexique et le Canada. Deuxièmement, le *Department of State's Bureau of Western Hemisphere Affairs* (bureau des affaires concernant l'hémisphère occidental du Département d'État) doit être divisé lui aussi en deux bureaux, l'un d'eux étant chargé des politiques nord-américaines. Étant donné les liens et l'interdépendance entre l'Amérique centrale et la région des Caraïbes, et l'Amérique du Nord, de nombreux membres du Groupe de travail sont en faveur d'affecter aussi ces pays aux unités nord-américaines. Cette répartition encouragerait une attention plus sérieuse et plus fréquente à ces petits pays qui ont souvent des effets disproportionnés sur les États-Unis du fait de leur proximité géographique. D'autres ministères, par exemple le *Department of Homeland Security*, devraient envisager de prendre des mesures organisationnelles complémentaires pour approcher l'Amérique du Nord en tant qu'un tout. Le Groupe de travail remarque que le ministère de la Défense américain a déjà établi NORTHCOM en tant que commandement interarmes de combat en 2002, avec le Commandement Sud responsable du reste de l'hémisphère.

Le Groupe de travail encourage aussi un engagement plus profond du Congrès américain avec le Congrès mexicain et le Parlement canadien. Des échanges interparlementaires plus intenses pourraient contribuer au développement d'un programme régional. Le Groupe de travail conseille aussi aux commissions des affaires étrangères au Sénat et à la Chambre des représentants de créer des sous-commissions pour l'Amérique du Nord.

ACCENT MIS SUR LA COOPÉRATION LOCALE ET AU NIVEAU DES ÉTATS

De nombreuses interactions entre les trois pays se produisent au niveau local et au niveau des États. La Pacific Northwest Economic Region rassemble des décideurs politiques et des représentants du secteur privé issus des États américains de l'Alaska, de l'Idaho, de l'Orégon, du Montana et de Washington et ceux des provinces canadiennes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest pour promouvoir des politiques

transfrontalières efficaces. Les échanges entre les gouverneurs et les Premiers ministres des provinces et États frontaliers permettent d'identifier des problèmes communs et de faciliter la coopération.

La *U.S. National Governors Association* (association nationale des gouverneurs américains) a tenu des discussions séparées avec ses homologues mexicains et canadiens. Tout en respectant les prérogatives locales et des États, les gouvernements fédéraux et les associations nationales doivent encourager plus d'échanges entre les législateurs des États, les maires, les responsables municipaux et autres représentants tels que procureurs généraux dans toute la région. *Le Groupe de travail recommande au gouvernement américain de soutenir les interactions et la coopération éventuelle entre les gouverneurs, les Premiers ministres, les maires, les législateurs et autres représentants. Les trois gouvernements nationaux doivent partager l'expérience de divers groupes, soutenir la coopération et faciliter l'établissement de liens avec d'autres. Les représentants locaux et des États des deux côtés de la frontière doivent être encouragés à identifier les problèmes émergents et à suggérer des solutions. Tout en essayant d'éviter des processus non productifs, les gouvernements nationaux doivent se réunir avec des groupes transfrontaliers pendant le Sommet annuel des leaders nord-américains.*

ÉLARGISSEMENT DE LA RELATION ÉNERGÉTIQUE NORD-AMÉRICAINNE

L'énergie doit devenir un pilier fondamental du nouveau partenariat nord-américain. Du fait de l'explosion de la production américaine, des réformes historiques du secteur de l'énergie au Mexique et de l'accroissement du développement au Canada, l'Amérique du Nord peut devenir un marché énergétique intégré et autosuffisant, ainsi qu'un exportateur significatif de pétrole et de gaz naturel. L'augmentation et l'amélioration de l'efficacité de la production vont aussi bénéficier à de nombreux autres secteurs.

Un marché énergétique nord-américain intégré exigera un investissement significatif dans l'infrastructure énergétique, l'élimination de restrictions pesant sur le commerce énergétique et l'amélioration des mécanismes de la coopération nord-américaine. Des efforts communs pour le développement de réseaux de transport, la mise au point de technologies énergétiques à faible émission de carbone, ainsi que

l'établissement de normes environnementales strictes pour la production énergétique vont aider les trois pays à atteindre leurs objectifs en matière d'environnement et d'émissions de carbone.

Le Groupe de travail recommande aux pays nord-américains de développer une stratégie énergétique régionale dans le respect total de la souveraineté et des sensibilités nationales.

RENFORCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE NORD-AMÉRICAINE

Les restrictions pesant sur la libre circulation de l'énergie sont à l'origine de goulots d'étranglement, d'inefficacités et de problèmes imprévus. L'intégration des champs pétroliers et gaziers, des raffineries et des marchés en Amérique du Nord va améliorer la disponibilité d'une énergie fiable et à faible coût.

Pour des raisons économiques, environnementales et diplomatiques, le Groupe de travail recommande que le gouvernement américain encourage des liens énergétiques plus étroits avec le Canada et le Mexique. Le gouvernement américain doit approuver une capacité supplémentaire en matière de pipelines, dont le projet du pipeline Keystone XL. Le Groupe de travail recommande aussi que les trois pays développent des normes communes de sécurité ferroviaire pour le transport du pétrole afin de réduire les risques de déversement.

Les interconnexions des réseaux électriques entre les États-Unis et le Canada améliorent à la fois l'accès à l'offre et la résistance des réseaux. Avec l'ouverture du secteur électrique mexicain, les États-Unis pourraient améliorer la coordination des réseaux électriques le long de leur frontière sud. Cette interconnexion pourrait aussi permettre au Mexique de bénéficier du coût plus faible de l'électricité américaine (grâce au développement du gaz naturel). Du fait que les avantages des nouveaux investissements dans un secteur pétrolier plus ouvert au Mexique pourraient prendre des années pour devenir visibles, les gains tirés des partenariats au niveau des réseaux électriques pourraient permettre de s'assurer du soutien du public mexicain pour des réformes énergétiques ambitieuses. *Le Groupe de travail recommande que les États-Unis collaborent avec le Mexique pour élargir les connexions électriques transfrontalières le long de la frontière (à partir des liens actuels entre la Californie aux États-Unis et Baja California au Mexique). Cette interconnexion pourrait exiger l'accélération de l'octroi de permis et la collaboration avec les autorités locales et le secteur privé pour élaborer des options de financement.*

PRISE EN COMPTE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Groupe de travail encourage une approche basée sur le marché de l'établissement des prix du carbone et l'harmonisation des politiques dans la région pour minimiser l'évolution des activités à fortes intensité carbonique. En partant du principe que le gouvernement Obama poursuit la réglementation des émissions de gaz carbonique (CO₂) des centrales thermiques, le gouvernement américain doit collaborer avec le Canada et le Mexique pour rendre ces normes cohérentes dans toute l'Amérique du Nord.

L'Amérique du Nord peut montrer la voie en continuant à réduire la quantité d'énergie nécessaire pour générer une unité de PIB. *Le Groupe de travail exhorte les trois pays à coopérer quant au développement et à la diffusion de technologies qui encouragent la conservation de l'énergie et la réduction de l'impact au niveau du carbone.*

Le Groupe de travail suggère la création d'un conseil nord-américain de l'énergie afin de conseiller les décideurs politiques fédéraux et mettre l'accent sur des questions susceptibles d'être abordées par les trois branches législatives indépendantes. Le conseil se baserait sur l'appel lancé lors du Sommet des leaders nord-américains de 2014 en faveur de réunions trilatérales entre les ministres de l'Énergie. Il faciliterait la préparation et l'action entre les réunions des ministres de l'Énergie. Les principales responsabilités du conseil incluraient l'identification des améliorations à apporter à la sécurité et à la sûreté de l'infrastructure énergétique transfrontalière, de la coopération possible en matière de normes sécuritaires et environnementales, des technologies et pratiques à bon rendement énergétique, ainsi que des obstacles à la collaboration. Ce groupe rassemblerait des représentants des gouvernements nationaux, des secteurs privés, des États et provinces, des sociétés civiles, des groupes environnementaux, des milieux universitaires et des groupes de chercheurs des trois pays.

FIN DES RESTRICTIONS SUR LES EXPORTATIONS AMÉRICAINES DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL

La loi américaine limite l'exportation de pétrole brut vers des pays autres que le Canada. Les exportations américaines de gaz naturel vers des pays non liés aux États-Unis par un traité de libre-échange nécessitent un permis du ministère de l'Énergie. (Le ministère de l'Énergie

octroie le permis à moins que les exportations ne soient contraires à l'intérêt national.) Les exportations de gaz naturel nécessitent aussi l'approbation de la *Federal Energy Regulatory Commission*. Les restrictions pesant sur les exportations vont contre les objectifs des États-Unis de promouvoir le commerce ouvert de l'énergie, de réduire le déficit commercial américain, de lutter contre le nationalisme des ressources et de promouvoir des marchés libres. L'augmentation des exportations a plus de chances de stimuler les investissements dans l'énergie et la production d'énergie. Les ressources en gaz naturel de l'Amérique du Nord pourraient améliorer la sécurité énergétique des nations dépendantes de l'approvisionnement russe. La concurrence sur les marchés mondiaux du gaz fait baisser les prix, soutient la croissance économique de pays alliés importants tels que le Japon, et encourage la transition du charbon et du pétrole en faveur du gaz dans des économies en expansion rapide telles que la Chine. *Le Groupe de travail propose que les États-Unis mettent fin aux restrictions sur les exportations d'énergie, y compris le pétrole et le GNL. Il exhorte aussi à une simplification du lourd processus d'octroi de permis utilisé par la FERC.*

AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD

Les États-Unis, le Canada et le Mexique bénéficient tous de l'Accord de libre-échange nord-américain. L'ALÉNA a représenté un grand pas en avant, mais n'est pas le point culminant de la coopération économique en Amérique du Nord. La relation économique tripartite doit être adaptée au vingt-et-unième siècle. *Le Groupe de travail recommande une collaboration vers la libre circulation sans entrave des biens et services à travers les frontières communes en Amérique du Nord.*

RESPECT DES CLAUSES DE L'ALÉNA

Les États-Unis doivent respecter tous les engagements de l'ALÉNA. *Le Groupe de travail est convaincu que les États-Unis doivent respecter leurs obligations pour permettre le passage des frontières par les camions, là où il s'est avéré sans dangers. Le Groupe de travail préconise une révision des clauses sur l'étiquetage de la viande en fonction de son pays d'origine avec la contribution de toutes les parties pour réduire les coûts, faciliter l'intégration*

du marché nord-américain pour le bétail et la viande, et respecter les obligations américaines. Les trois pays doivent examiner certaines obligations n'étant toujours pas respectées dans le cadre de l'ALÉNA et développer des plans afin de parvenir au respect total de l'accord.

RÉDUCTION DES BARRIÈRES COMMERCIALES NON TARIFAIRES ET DES COÛTS DES TRANSACTIONS TRANSFRONTALIÈRES

Les règles d'origine ont aussi créé des barrières commerciales non tarifaires significatives.¹³¹ *Le Groupe de travail recommande que les trois gouvernements, en collaboration avec les secteurs privés respectifs de leur pays, examinent et révisent les règles d'origine de l'ALÉNA afin de diminuer les coûts, de stimuler la productivité et d'encourager l'intégration régionale.*

Les documents douaniers entravent le commerce régional, en particulier pour les plates-formes de production conjointes à travers lesquelles les marchandises peuvent traverser les frontières nord-américaines plusieurs fois avant d'être complètement terminées. *Le Groupe de travail soutient la mise au point en temps opportun de systèmes douaniers électroniques « à guichet unique » pour que les États-Unis puissent simplifier la paperasserie douanière et éliminer le besoin de multiples dépôts de dossiers. En février 2014, le Sommet des leaders nord-américains a réclamé un tel système, et le président Obama a émis un décret-loi afin de parvenir à cet objectif, mais son exécution est critique. Le Groupe de travail encourage aussi les États-Unis à collaborer avec le Canada et le Mexique afin de parvenir à un « guichet unique » pour une plus grande simplification du commerce régional.*

Même si l'ALÉNA a supprimé les tarifs douaniers entre les pays nord-américains, il a aussi exposé et créé par inadvertance d'autres barrières non douanières et coûts de transaction. Des réglementations divergentes constituent des obstacles significatifs à la production et au commerce conjoints, font augmenter les coûts de conformité pour les entreprises et leurs clients, ont des effets potentiellement néfastes sur la santé et l'environnement régionaux, et provoquent la hausse des frais administratifs pour les gouvernements et les contribuables. Les efforts entrepris pour faire face à ces coûts, par exemple à travers le *U.S.-Mexico High-Level Regulatory Council* et le Conseil de coopération en matière de réglementation Canada- États-Unis, n'ont pas remporté beaucoup de succès. .

Le Groupe de travail recommande que chaque conseil identifie les domaines réglementaires particuliers susceptibles de faire l'objet d'une harmonisation ou d'une reconnaissance mutuelle. Les conseils peuvent aussi explorer la coopération continentale en créant de nouvelles réglementations. Les observateurs canadiens et mexicains doivent être capables de participer aux réunions de l'autre pays avec les États-Unis.

AMÉLIORATION DES CHAÎNES LOGISTIQUES ET DE VALEUR EN AMÉRIQUE DU NORD

La logistique est essentielle pour la compétitivité nord-américaine. Pour faire face aux exigences commerciales actuelles et à venir, l'Amérique du Nord doit élargir sa capacité à prendre en charge le transit transfrontalier licite.

Les décideurs politiques américains ne connaissent pas suffisamment bien les chaînes logistiques régionales, ce qui rend difficile l'identification des mesures de diminution des coûts. *Le Groupe de travail recommande l'investissement dans le recueil de données, l'évaluation des résultats et l'analyse des rendements économiques pour les programmes et les investissements frontaliers afin de mieux éclairer et orienter les investissements futurs dans le cadre d'un plan nord-américain. Les gouvernements fédéraux doivent travailler avec le secteur privé ainsi que les instances locales et des États afin d'identifier les mesures capables d'améliorer la compétitivité.*

Le Groupe de travail applaudit l'annonce trilatérale faite lors du sommet de février 2014 pour le développement d'un plan de transport nord-américain et exhorte les trois gouvernements à établir des objectifs ambitieux pour faire face aux facteurs liés à l'investissement et à l'infrastructure qui entravent la sécurité et la compétitivité régionales. Les planificateurs doivent collaborer avec les instances locales et étatiques, le secteur privé et d'autres experts. Le Groupe de travail encourage aussi le ministère américain des Transports à consulter ses homologues canadien et mexicain tandis qu'il développe son plan national stratégique du fret.

EXPLOITATION DES PROGRAMMES NOVATEURS AU SUJET DES FRONTIÈRES

La gestion des frontières au sein de l'Amérique du Nord repose sur deux cadres bilatéraux : le dispositif Par-delà la frontière entre les États-Unis et le Canada, et l'initiative *U.S.-Mexico Twenty-First Century Border*

Management entre les États-Unis et le Mexique. Au cours des dernières années, ces efforts ont résulté en des progrès significatifs. Les inscriptions en hausse aux programmes dédiés aux voyageurs dignes de confiance tels que NEXUS et SENTRI ont permis de réduire les pics de retard aux frontières pendant l'été et de maintenir la durée d'attente à un niveau stable même avec l'augmentation du transit et du commerce annuels. De plus, de nouveaux programmes pilotes ont été lancés pour accélérer le commerce.

Le Groupe de travail recommande la poursuite d'un objectif en matière de gestion des frontières du type « dédouané une fois, approuvé trois fois ». Les programmes dédiés aux voyageurs dignes de confiance doivent devenir continentaux et réciproques. La facilitation du fret doit être élargie, à travers des programmes tels que le certificat Customs-Trade Partnership Against Terrorism, les voies Expéditions rapides et sécuritaires, ainsi que les programmes pilotes de prédédouanement. Le Groupe de travail recommande d'avoir pour objectif la réduction des temps d'attente aux frontières à trente minutes maximum dans les deux sens, même pendant les périodes de pointe.

AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE PHYSIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD

Les frontières de l'Amérique du Nord ne doivent pas devenir des goulots d'étranglement. L'infrastructure actuelle force les camions à attendre pendant des heures, minant les avantages de la proximité géographique et des accords commerciaux tout en ajoutant des coûts inutiles.

L'absence de personnel contribue à l'étranglement. D'après un rapport de 2013 par le *Government Accountability Office*, le déficit en personnel s'élève à plus de 3 800 agents de la *Customs and Border Protection*.¹³² Une étude montre que chaque agent des douanes supplémentaire stimule le PIB en réduisant l'attente aux points de passage des frontières.¹³³ *Le Groupe de travail recommande l'examen par le gouvernement américain des données bénéfices-coûts du pourvoi en personnel aux frontières afin d'envisager l'augmentation du nombre d'agents de la CBP aux points d'entrée en sous-effectif, l'élargissement des horaires d'ouverture aux points les plus fréquentés, et l'harmonisation des ressources et des horaires avec les homologues canadiens et mexicains.*

Les limites de l'infrastructure affaiblissent les effets de programmes tels que le certificat C-TPAT et les voies EXPRES, et coûtent aux économies nord-américaines des dizaines de milliards de dollars chaque

année. En 2011, le gouvernement américain estimait que la mise à niveau de l'infrastructure aux frontières coûterait quelque 6 milliards de dollars au cours des dix prochaines années.¹³⁴

Le Groupe de travail recommande de construire en priorité des voies pour les inspections primaires et secondaires, et les déplacements accélérés, et d'adopter des approches dédiées pour les programmes destinés aux voyageurs dignes de confiance. Le gouvernement américain doit aussi essayer de simplifier les procédures d'application et de certification pour ces programmes sans négliger la sécurité.

Plus d'investissements sont nécessaires pour les routes auxiliaires, l'infrastructure ferroviaire, les ponts, les aéroports et les ports qui relient les flux transfrontaliers à l'économie américaine. *Le Groupe de travail conseille vivement de passer à l'action quant à une législation majeure au sujet de l'infrastructure telle que la loi de 2014 Partnership to Build America Act et la loi Building and the Renewing Infrastructure for Development and Growth in Employment Act.*

Le Groupe de travail conseille aussi vivement plus de soutien et de services consultatifs pour aider les gouvernements locaux dans la mise au point de mécanismes de financement novateurs, en particulier dans le cas de partenariats public-privé. Le trésor américain et les institutions financières multilatérales apportent déjà leur aide à des gouvernements étrangers dans les domaines de la conception et de la faisabilité d'un projet, de l'évaluation des risques, de la structuration financière, de la soumission d'appels d'offres, de la supervision budgétaire, de la gestion de la dette et de la gestion des contrats à long terme. Ces programmes pourraient être élargis pour aider les instances locales et les gouvernements au niveau des États.¹³⁵ L'expérience canadienne avec le programme PPP Canada, qui offre aux provinces du pays des conseils et un financement technique pour les projets d'infrastructures provinciales pourrait aussi être intéressante.

Le Groupe de travail recommande d'envisager de confier un plus grand rôle aux banques multilatérales pour le financement de l'infrastructure de frontières y compris, le cas échéant, à la Banque nord-américaine de développement, à la Banque interaméricaine de développement et à la Banque mondiale. La BNAD a été créée au moment de l'ALÉNA pour financer les projets destinés à traiter des questions liées à l'environnement et à la santé le long de la frontière États-Unis-Mexique.¹³⁶ *Le Groupe de travail suggère que le mandat de la BNAD soit élargi pour inclure les investissements en matière d'infrastructure régionale et la frontière États-Unis-Canada. Les*

ressources de la BNAD devront peut-être elles aussi être augmentées. La Commission de coopération environnementale frontalière (BECC), qui œuvre avec la BNAD pour évaluer la faisabilité et l'impact environnemental de projets potentiels, aurait besoin d'un élargissement complémentaire de son mandat. Le Groupe de travail encourage aussi les pays nord-américains à approcher la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale pour se familiariser avec les bonnes pratiques des partenariats public-privé, y compris celles élaborées par l'International Financial Corporation.

OUVERTURE DES ROUTES, DES VOIES AÉRIENNES ET DES VOIES NAVIGABLES EN AMÉRIQUE DU NORD

Le gouvernement des États-Unis doit chercher à ouvrir les routes, les cieux et les voies navigables. Les États-Unis permettent aux compagnies aériennes canadiennes et américaines de voler entre des villes américaines et des villes canadiennes ou mexicaines, mais ne permet pas aux compagnies aériennes basées au Canada ou au Mexique de transporter des passagers ou des bagages à l'intérieur des États-Unis. *Le Groupe de travail recommande la négociation d'un accord nord-américain « ciel ouvert » qui supprime ces obstacles dans les trois pays.*

La loi *Jones Act*, votée dans les années 1920, exige que tous les navires se déplaçant entre les ports américains battent pavillon américain, aient un propriétaire américain et soient opérés par un équipage américain. *Le Groupe de travail recommande que les États-Unis créent une exception nord-américaine qui permettrait aux navires qui sont fabriqués en Amérique du Nord, qui battent pavillon en Amérique du Nord et dont l'équipage vient d'Amérique du Nord de se déplacer entre les trois pays et au sein des trois pays, permettant un transport plus efficace des marchandises. L'investissement transfrontalier dans la région pourrait aussi contribuer à développer une industrie maritime nord-américaine plus compétitive.*

PROMOTION DU TRILATÉRALISME ÉCONOMIQUE

Une intégration nord-américaine plus poussée dépend d'une circulation des personnes et des biens plus facile, plus rapide et plus légitime. *Les efforts bilatéraux et duels-bilatéraux vont et doivent se poursuivre, mais le Groupe de travail recommande de bâtir et d'élargir le trilatéralisme au*

fil du temps. Le but doit être la trilatéralité lorsqu'elle est possible, la bilatéralité lorsqu'elle s'impose.

Lors du Sommet de 2014 des leaders nord-américains, les trois gouvernements ont annoncé la création d'un programme combiné destiné aux voyageurs dignes de confiance en Amérique du Nord, qui fusionne le programme d'inspection SENTRI sur la frontière sud des États-Unis et NEXUS sur la frontière nord. *Le Groupe de travail soutient vivement cette initiative trilatérale destinée aux voyageurs dignes de confiance.* L'expérience du programme Global Entry, qui inscrit automatiquement les participants dans les systèmes PreCheck de la *Transportation Security Administration*, NEXUS et SENTRI, pourrait servir de guide.

Au cours des 20 dernières années, les trois pays nord-américains ont fait preuve d'une convergence considérable dans leur réflexion quant au commerce et aux principes macro-économiques. Leurs banques centrales et ministères des Finances respectifs ont développé des liens étroits, y compris lors de forums mondiaux.

Les États-Unis, le Canada et le Mexique font tous partie du G20, du comité de Bâle sur le contrôle bancaire, de la BID, de la Banque mondiale, de l'OMC, du FMI, de l'OCDE et du forum de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). *Le Groupe de travail recommande des consultations à intervalles réguliers entre les trois pays pour formuler des approches ou des initiatives économiques nord-américaines communes dans ces entités multilatérales. Les trois pays devraient pousser des candidats nord-américains à se présenter à des postes de leadership.*

Les États-Unis ont mis du temps à soutenir l'inclusion du Canada et du Mexique dans le Partenariat transpacifique et n'ont pas affiché la volonté d'inclure leurs voisins dans le Partenariat transatlantique en matière de commerce et d'investissement. Ce chauvinisme néglige la nature nord-américaine de nombreuses industries, ainsi que le coût significatif susceptible d'être imposé sur les chaînes de production régionale par certains accords. *Même si le Groupe de travail reconnaît que des participants supplémentaires peuvent rendre les négociations commerciales plus complexes, il conseille vivement l'inclusion du Canada et du Mexique aux négociations du TTIP. Le Groupe de travail exhorte aussi la branche exécutive à œuvrer avec le Congrès pour voter l'établissement d'une autorité de promotion des échanges commerciaux, laquelle est cruciale pour la conclusion réussie des deux accords.*

Les trois pays d'Amérique du Nord doivent aussi travailler ensemble pour élargir les partenariats avec des économies similaires en Amérique

latine. En 2012, le Mexique a rejoint la Colombie, le Pérou et le Chili pour former l'Alliance du Pacifique. Les États-Unis et le Canada ont déjà conclu des accords commerciaux avec ces quatre pays d'Amérique latine. *Le Groupe de travail recommande que les pays d'Amérique du Nord explorent comment tirer parti de ces accords qui se chevauchent pour s'orienter vers un commerce hémisphérique plus libre.*

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ NORD-AMÉRICAINE

L'Amérique du Nord a parcouru beaucoup de chemin depuis les guerres du dix-neuvième siècle jusqu'à la coopération pacifique actuelle face à des menaces communes. Cette relation de sécurité est essentielle pour l'avenir de l'Amérique du Nord. L'insécurité dans l'un des trois pays mine la capacité à contribuer à une région intégrée et à en bénéficier.

POURSUITE D'UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SÉCURITÉ

Au cours des dernières années, la coopération en matière de sécurité s'est intensifiée le long des frontières et au-delà. Chaque pays d'Amérique du Nord recueille et analyse des données électroniques sur toutes les expéditions de fret et tous les voyageurs entrant dans chaque pays. Les initiatives Par-delà la frontière entre les États-Unis et le Canada, et *U.S.-Mexico Twenty-First Century Border Management* entre les États-Unis et le Mexique ont permis d'établir des références pour l'évaluation des risques et le développement de protocoles d'inspection communs pour les expéditions et les voyageurs à hauts risques arrivant en Amérique du Nord. De plus, les trois pays partagent, généralement de manière bilatérale, les informations et le renseignement au sujet de menaces communes, y compris les terroristes potentiels et d'autres individus figurant sur les listes de surveillance. Ces interactions se produisent généralement entre les groupes de police locaux. Les ministères de la Défense et les forces armées ont établi des réunions trilatérales entre les ministres de la Défense nord-américains; ils travaillent ensemble au quartier général de NORTHCOM à la base aérienne de Peterson.

Cependant, les Nord-Américains sont encore loin d'avoir développé une stratégie de sécurité unifiée. Les États-Unis et le Canada ont collaboré étroitement sur des questions de sécurité tout au long du

vingtième siècle. L'engagement américain avec le Mexique a été limité par la résistance du Mexique à une présence militaire ou sécuritaire des États-Unis. Les États-Unis et le Canada ont aussi affiché certaines préoccupations concernant la sécurité des informations partagées avec quelques-uns de leurs homologues mexicains.

Le Groupe de travail recommande une collaboration vers un objectif à long terme d'une stratégie de sécurité unifiée pour l'Amérique du Nord. Ce processus pourrait démarrer avec l'élargissement de programmes de sécurité bilatéraux incluant le Mexique. Les programmes entre les États-Unis et le Canada pourraient être incorporés à l'initiative *U.S.-Mexico Twenty-First Century Border Management* entre les États-Unis et le Mexique; ces efforts pourraient inclure la prise en considération des risques sécuritaires au-delà des frontières et le développement d'une évaluation commune des risques et menaces envers la zone nord-américaine. Le Mexique pourrait aussi participer au programme Shiprider entre les États-Unis et le Canada, qui permet des opérations conjointes de police transfrontalières dans l'environnement maritime, et aux équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) qui sont des groupes de police issus de plusieurs organismes américains et canadiens axés sur les activités criminelles transfrontalières. Ces mesures exigeraient du Mexique qu'il dédie du personnel policier à la sécurité de ses frontières sud et nord.

Pour parvenir à une stratégie de sécurité unifiée, les trois pays doivent faire preuve de suffisamment de confiance mutuelle pour le partage en toute sécurité des informations entre les agents de douanes, les agents de contrôle des frontières, la police, les représentants du système judiciaire et les membres des forces armées.

SOUTIEN AUX EFFORTS MEXICAINS VISANT À ÉTABLIR UN ÉTAT DE DROIT PLUS FORT

Les États-Unis et le Canada ont tous les deux intérêt à aider le Mexique à renforcer son État de droit et à combattre le crime organisé. Non seulement les entités criminelles terrorisent les citoyens, mais elles corrompent et détruisent les institutions démocratiques. Les États-Unis, le plus grand marché au monde pour les substances illicites et un des principaux fournisseurs d'armes du réseau criminel mexicain, contribuent certainement au problème du Mexique.

Le Groupe de travail recommande que les États-Unis, aux côtés du Canada, tirent parti de l'Initiative de Mérida pour soutenir les efforts du Mexique visant à renforcer l'État de droit démocratique, à démanteler les réseaux criminels, à contribuer au développement de communautés résistantes et soudées, et à faire diminuer la contrebande d'armes et la consommation de drogue. Une stratégie commune doit incorporer des efforts visant à identifier et à perturber les fournisseurs des organisations criminelles, les réseaux de distribution, les communications et la capacité à réaliser des profits. Les États-Unis et le Canada doivent aider le Mexique à transformer son système judiciaire à travers la formation d'avocats, de juges et de représentants des tribunaux, la refonte de son programme de droit, et le soutien à l'utilisation des preuves médico-légales. Le partage du renseignement et la formation à son utilisation efficace sont cruciaux. Ces efforts dans le domaine policier devraient s'étendre aux entités locales, aux gouvernements des États, ainsi qu'aux autorités fédérales.

Le Groupe de travail reconnaît que la réforme et la professionnalisation de la police et du système judiciaire mexicains vont prendre du temps et nécessiter des efforts sans relâche. *Entre-temps, le Groupe de travail exhorte à encourager le Mexique à poursuivre l'extradition des individus soupçonnés d'être des criminels vers le système judiciaire américain.*

Les États-Unis doivent aussi mieux faire face à leurs propres problèmes nationaux, y compris le trafic d'armes, le blanchiment d'argent et la demande de drogues illicites, ces phénomènes ayant tous alimenté la violence au Mexique.

D'après les diverses études menées par le gouvernement et les universités, la majorité des armes utilisées par les criminels mexicains viennent des États-Unis et sont transportées illégalement à travers la frontière entre les États-Unis et le Mexique. *Tout en reconnaissant la nature difficile du contrôle des armes et les problèmes de droits liés au deuxième amendement de la Constitution américaine, le Groupe de travail est convaincu que les États-Unis ont la responsabilité d'appliquer les lois existantes de manière plus efficace pour combattre le flux d'armes américaines vers le sud.* De plus, le fait de continuer à permettre la vente de AR-15 et d'armes similaires représente un grave danger, non seulement pour les forces de sécurité mexicaines, mais aussi pour les forces de police américaines. *De nombreux membres du Groupe de travail sont convaincus que le gouvernement américain doit réinstaurer l'interdiction de vente des armes d'assaut et des chargeurs de fortes capacités.*

Des milliards de dollars américains issus d'activités illicites sont blanchis aux États-Unis.¹³⁷ Le défi consiste à arrêter les flux illégaux tout en encourageant les flux financiers légitimes qui lient les pays. *Le Groupe de travail propose que le gouvernement américain renforce l'application des lois contre le blanchiment d'argent dans le pays et travaille avec le Mexique pour renforcer ses lois et ses capacités d'application des lois en matière de blanchiment d'argent et de confiscation des biens.*

Les États-Unis doivent réduire la demande de drogues illicites et doivent aider leurs voisins à faire de même. Les études ont montré que les programmes de prévention et le traitement de l'addiction sont particulièrement efficaces par rapport à leur coût. D'après le *White House Office of National Drug Control Policy*, chaque dollar dépensé pour la prévention et le traitement permet d'économiser quatre dollars en soins de santé et sept dollars en coûts dépensés pour la police et la justice pénale.¹³⁸ *Le Groupe de travail recommande de mettre l'accent sur les programmes de prévention et de traitement dans le cadre de la stratégie fédérale antidroque.*

SOUTIEN DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

La fragilité des démocraties, la faiblesse des institutions et la montée de la violence en Amérique centrale représentent un grave défi pour l'Amérique du Nord du fait de la proximité géographique de la région, des liens socio-économiques, des tendances migratoires et des liens avec le commerce international de la drogue et les organisations criminelles transnationales. Ces crises en Amérique centrale pourraient déstabiliser les pays voisins et alimenter l'immigration clandestine. *Le Groupe de travail recommande une plus grande coopération en Amérique du Nord face aux problèmes de l'Amérique centrale. Un effort concerté, sous la forme d'une collaboration avec les gouvernements et les populations d'Amérique centrale, ainsi qu'avec la Colombie et le Panama, est nécessaire pour la sécurité, la bonne gouvernance, l'État de droit et les perspectives économiques en Amérique centrale. Les États-Unis doivent envisager le développement d'un engagement nord-américain soutenu et pluridimensionnel pour aider l'Amérique centrale dans le même esprit que l'ont fait la branche exécutive et le Congrès à travers le plan Colombie.*

Les questions liées à l'Arctique nécessitent une coopération beaucoup plus étroite avec le Canada. *Le Groupe de travail recommande le*

développement d'une stratégie pour l'Arctique entre les États-Unis et le Canada. Les pays ont des différences à gérer, telles que l'autorité sur le passage Nord-Ouest, les limites maritimes, l'utilisation des ressources et les approches vis-à-vis de la protection de l'environnement. Cependant, les deux voisins sont liés par des intérêts stratégiques, en particulier par rapport à d'autres. Les pays doivent identifier des priorités pour la coopération nord-américaine, à commencer par la surveillance des canaux d'expédition arctiques, la création d'équipes conjointes de recherche et sauvetage, les questions de propriété territoriale, et le partage de l'infrastructure et des navires brise-glace pour élargir la capacité opérationnelle.

En pensant à l'avenir, l'Amérique du Nord peut et doit contribuer à la sécurité mondiale. Les États-Unis et le Canada coopèrent déjà à travers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et d'autres entités multilatérales, ainsi que par l'intermédiaire des missions de maintien de la paix des Nations unies.

Le Groupe de travail recommande que les États-Unis et le Canada organisent des discussions de planification de politiques à intervalles réguliers avec le Mexique sur les problèmes sécuritaires et économiques dans d'autres régions.

CONSTRUCTION D'UNE COMMUNAUTÉ NORD-AMÉRICAINE

Les immigrants et leurs descendants ont façonné les États-Unis. La plupart des Américains reconnaissent que les politiques d'immigration actuelles ne servent pas au mieux les intérêts nationaux des États-Unis et que des changements sont nécessaires. Le Groupe de travail est convaincu qu'une réforme de l'immigration stimulerait la croissance et l'esprit d'entreprise aux États-Unis, améliorerait la sécurité nationale dans le pays, et permettrait aux États-Unis de maintenir leur avantage en tant que nation relativement jeune. *Le Groupe de travail recommande vivement le vote d'une réforme complète de l'immigration fédérale qui permette de sécuriser les frontières américaines, d'empêcher les entrées illicites, d'offrir des visas en fonction des besoins économiques, d'inviter des individus compétents et talentueux à s'installer aux États-Unis, et d'offrir une voie vers la légalisation aux immigrants sans-papiers se trouvant actuellement aux États-Unis.*

La population nord-américaine est essentielle pour l'avenir d'un continent compétitif. Des tendances démographiques et des modèles

de production économique en pleine évolution vont transformer les besoins en main-d'œuvre et en éducation. *Le Groupe de travail recommande que les trois pays créent un accord de mobilité nord-américain afin de faciliter la circulation et d'assurer les droits des travailleurs nord-américains, en particulier les travailleurs invités peu qualifiés et les spécialistes en missions temporaires.*

L'accord aurait pour but d'aider les employeurs et les travailleurs nord-américains à s'adapter avec souplesse à l'évolution des besoins et des débouchés. Par exemple, les États-Unis pourraient tirer les leçons de l'expérience du programme des travailleurs agricoles saisonniers entre le Canada et le Mexique pour revoir les programmes de travailleurs saisonniers H-2B et agricoles H-2A. Une telle approche permettrait aux employeurs américains de demander au gouvernement américain la permission d'embaucher des travailleurs invités; si leur demande était satisfaite, le gouvernement du pays envoyant de tels travailleurs, le Canada ou le Mexique, sélectionnerait les travailleurs, fournirait les papiers médicaux et faciliterait l'acheminement des travailleurs vers le lieu de travail. Ce modèle se passe des courtiers en main-d'œuvre, dont la qualité varie énormément. L'accord définirait clairement les droits des employés, en matière de salaires, de conditions de travail, d'assurance médicale et de retraite, ainsi que les obligations des employeurs. Les États-Unis seraient responsables de la supervision et de l'application du programme à l'intérieur de leurs frontières, et les gouvernements canadiens et mexicains seraient chargés des travailleurs invités dans leur pays. Les gouvernements pourraient peut-être démarrer avec un programme pilote capable de tester les difficultés pratiques de la mise en œuvre.

Les entreprises multinationales pourraient faire se déplacer des techniciens, des responsables, des cadres chevronnés et d'autres professionnels entre des établissements d'un côté et de l'autre des frontières. L'ALÉNA a créé le visa TN comme système accéléré pour permettre à certains travailleurs canadiens et mexicains dans certaines professions de travailler aux États-Unis. Cependant, le visa a peu été utilisé : 9 500 personnes seulement ont reçu un visa TN en 2013, par rapport à 153 000 bénéficiaires d'un visa H-1B pour immigrants qualifiés. Apparemment, plus les règles régissant l'octroi d'un visa TN sont strictes, plus les Nord-Américains choisissent en fait de demander un visa H-1B.¹³⁹

Afin de faciliter la circulation des travailleurs nord-américains, le Groupe de travail propose que les États-Unis, le Canada et le Mexique élargissent et améliorent la catégorie de visa TN afin d'encourager plus de Nord-Américains qualifiés à demander ce type de visa. Les changements, qui doivent s'appliquer aux professionnels des trois pays, peuvent inclure les points suivants :

- *élargissement du nombre de professions ayant droit à ce type de visa*
- *capacité pour les détenteurs de visa TN à changer d'emploi pendant une période déterminée, de manière à ce que les travailleurs puissent chercher un autre poste s'ils perdent leur emploi*
- *augmentation de la durée du visa d'un an (soumis au renouvellement) à trois ans, comme le visa H-1B*
- *permission pour les détenteurs de visa TN de demander une carte de séjour aux États-Unis (la pratique actuelle exige que les détenteurs de visa TN restent domiciliés dans leur pays d'origine)*
- *Permission pour les conjoints de détenteurs d'un visa TN de travailler (comme c'est le cas avec les détenteurs de visa H-1B)*

L'intégration de la main-d'œuvre nord-américaine est de plus entravée par des systèmes de titres de compétences nationaux prêtant à confusion, périmés et incompatibles. Les professionnels nord-américains qualifiés, comme les médecins et les infirmières, sont souvent incapables de pratiquer leur profession dans les pays voisins, alors même que les États-Unis, le Canada et le Mexique se trouvent face à une pénurie de main-d'œuvre dans ces professions. *Le Groupe de travail exhorte les trois gouvernements à collaborer avec les gouvernements locaux et des États, ainsi que les associations d'octroi des titres de compétences, pour simplifier le processus de reconnaissance des normes et des diplômes professionnels. Lorsque c'est possible, les entités d'octroi de titres de compétences doivent envisager d'élaborer des critères communs.*

L'Amérique du Nord doit aussi aider les personnes qui travaillent sur tout le continent à accéder à leurs cotisations retraite. Le gouvernement américain a des « accords de totalisation » dans ce domaine avec le Canada et plus de 20 autres pays. Ces accords aident les travailleurs américains à accumuler des années de cotisations pendant qu'ils sont à l'étranger et à éviter la double imposition à la source par les entreprises. *Le Groupe de*

travail encourage les États-Unis à faire avancer la mise en œuvre de l'accord de totalisation entre les États-Unis et le Mexique, signé en 2004 et toujours pas entré en vigueur. Les États-Unis doivent aussi œuvrer avec le Mexique et le Canada pour établir un accord de totalisation à l'échelle de la région, de manière à ce que le travail dans n'importe lequel des trois pays soit reconnu et comptabilisé dans le cadre des prestations de retraite.

ÉDUCATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE NORD-AMÉRICAINE

Les Nord-Américains ont besoin d'un enseignement de haute qualité, de formations et du développement de leurs compétences pendant toute leur vie active. Les pays nord-américains doivent essayer d'apprendre les uns des autres pour découvrir comment l'innovation dans l'éducation peut mener à de meilleurs résultats à un plus faible coût. Pour l'enseignement supérieur en particulier, les secteurs publics et privés dans les trois pays doivent prendre en compte les gains d'une approche commune, personnalisée en fonction des besoins locaux. *Le Groupe de travail recommande de rassembler des représentants des trois pays au niveau des gouvernements fédéraux, locaux et des États, des écoles privées et publiques, des sociétés civiles et des secteurs privés afin d'élaborer une stratégie régionale pour l'éducation et l'innovation. Cette stratégie doit inclure un ensemble de programmes d'enseignement et de formation technique dispensés dans des établissements publics et privés, incorporer les nouvelles technologies, améliorer l'accessibilité, élargir la certification des compétences et établir le lien entre étudiants et employeurs privés. Elle doit promouvoir la recherche régionale à travers des échanges universitaires professionnels et la création d'un réseau de laboratoires nord-américains pour la recherche de base.*

Le succès de la communauté nord-américaine dépend du développement d'une perspective commune par la génération suivante. Les programmes d'études à l'étranger de l'Amérique du Nord sont à la traîne derrière ceux d'autres régions. *Le Groupe de travail recommande des échanges plus intensifs entre les jeunes nord-américains. Cet effort pourrait tirer parti des programmes existants, avec l'utilisation, la mise en œuvre et l'intensification des programmes actuels d'études à l'étranger, y compris l'initiative du Département d'État américain « 100,000 Strong in the Americas » et les programmes Fulbright, la stratégie canadienne en matière d'éducation internationale et l'initiative mexicaine « Proyecta 100 000 », une récente initiative visant à soutenir les études à l'étranger.*

PROTECTION D'UN CONTINENT PARTAGÉ

Catastrophes régionales

La proximité et le partage d'infrastructures créent des vulnérabilités partagées. Les réactions conjointes en cas d'urgence se sont améliorées, par exemple dans le cas de tremblements de terre et de zones de failles, grâce aux systèmes de surveillance régionaux, aux systèmes d'alerte précoce et à la formation d'équipes d'intervention rapide. Malheureusement, des obstacles régionaux continuent à entraver la coopération et la planification d'urgence. La multiplicité des acteurs complique le partage de l'information. Des procédures bureaucratiques ne facilitent pas la rapidité et la souplesse des réactions. Les pompiers canadiens qui étaient venus aider des villes frontalières dans les États du Vermont et de New York ont été ralentis par de nouvelles vérifications aux frontières.

Le Groupe de travail recommande que des réponses souples soient mises en œuvre en cas d'urgence. Des dispenses légales, la reconnaissance des titres de compétences d'experts, le prédédouanement pour le transport de fournitures cruciales, ainsi que des plans d'évacuation permettent aux voisins de s'aider les uns les autres à des moments critiques.

Sécurité cybernétique

De plus en plus, les fonctions de contrôle des réseaux électriques, des conduites d'eau et d'autres types d'infrastructures partagées en Amérique du Nord se font en ligne : des brèches en matière de sécurité pourraient avoir des effets dévastateurs à grande échelle de part et d'autre des frontières. Des attaques cybernétiques dans un pays peuvent avoir des répercussions sur les voisins de ce pays et la production transfrontalière. La sécurité cybernétique doit prendre en compte les risques à la fois d'une attaque catastrophique et d'un acte de piratage à petite échelle où des informations sont falsifiées ou subtilisées.

Le Groupe de travail recommande que les États-Unis, le Canada et le Mexique définissent des normes standard pour la protection cybernétique. Ces travaux pourraient commencer par l'évaluation des vulnérabilités et le partage des bonnes pratiques entre gouvernements, secteurs privés, universités et autres. Les trois pays doivent promulguer les mesures identifiées dans les cadres de sécurité cybernétique, tels que les « Critical Security Controls » et le programme « Continuous Diagnostics and Mitigation » de l'U.S. Department of Homeland Security. L'Amérique du Nord peut empêcher ou faire avorter 80 à 90 pour cent de toutes les attaques cybernétiques

identifiées en mettant l'accent sur des pratiques de base en matière de sécurité cybernétique connues sous le nom « d'hygiène cybernétique ».

Pour garantir une meilleure coopération et compréhension dans ce domaine en pleine évolution, les États-Unis, le Canada et le Mexique doivent établir un mécanisme consultatif permanent à travers leurs équipes nationales d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT). Ces équipes ont besoin de représentants issus du secteur privé ainsi que du secteur public. Le mécanisme de consultation doit partager des informations sur les menaces, élaborer des protocoles de réaction standardisés et mener des évaluations après-coup.

Le Groupe de travail conseille vivement que les évaluations menées après une crise, que ce soit dans le cas de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, et qui sont monnaies courantes au sein du gouvernement des États-Unis, incorporent des consultations avec le Canada et le Mexique.

MAINTIEN DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ EN AMÉRIQUE DU NORD

L'air, l'eau et la vie sauvage de la communauté nord-américaine constituent son héritage commun et sa culture naturelle. Les trois pays nord-américains collaborent depuis longtemps pour gérer des ressources naturelles partagées, certains efforts ayant démarré il y a plus d'un siècle.

Eau

Les trois pays doivent tirer parti de leur longue coopération pour promouvoir la conservation de l'eau. Le Groupe de travail conseille vivement que les institutions chargées de la gestion de l'eau abordent les problèmes actuels, tels que le détournement de l'eau d'un bassin hydrographique à un autre, l'attribution de quotas en eau et l'introduction d'espèces invasives qui menacent les écosystèmes et les industries.

Santé

Les pathogènes peuvent représenter des menaces potentielles dévastatrices pour les populations d'Amérique du Nord. Depuis longtemps, les pays du continent coopèrent à travers leurs centres de contrôle des maladies, leurs laboratoires de recherche et leurs représentants auprès d'organisations multilatérales telles que l'Organisation panaméricaine de la santé. *Le Groupe de travail recommande que les États-Unis, le Canada et le Mexique développent des protocoles et des accords pour la production*

et le partage de médicaments et d'équipements dans le cadre de la préparation à de futures épidémies.

Les États-Unis et leurs voisins doivent établir un échange d'informations en temps réel sur les déclenchements d'épidémies et les enquêtes au sujet de médicaments frelatés, semblable aux dispositions déjà en vigueur entre les États-Unis et l'Union européenne, afin de mieux garantir la santé et la sécurité des populations d'Amérique du Nord.

Conclusion : le Nouveau Monde de l'Amérique du Nord

Autrefois, l'Amérique du Nord était appelée le Nouveau Monde. Les populations, les ressources et les talents du continent ont façonné les histoires du Vieux monde, à l'Est et à l'Ouest. Aujourd'hui, l'Amérique du Nord abrite près de 500 millions de personnes qui ont la chance et le potentiel d'influer aussi les affaires mondiales pour les siècles à venir. Pour ce faire, les trois pays doivent tout d'abord reconnaître leurs cultures et intérêts communs. Le grand public est souvent en avance par rapport aux gouvernements pour repérer ces interconnexions.

Le moment est venu pour le gouvernement des États-Unis de se débarrasser des anciens modèles en matière de politique étrangère et de reconnaître l'importance de ses propres voisins. Une Amérique du Nord plus intégrée, dynamique, prospère et sûre renforcera la base continentale des États-Unis et l'influence de ce pays à l'échelle planétaire.

Déclarations supplémentaires et points de désaccord

Le rapport du Groupe de travail identifie une défaillance dans la politique étrangère des États-Unis qui doit être rectifiée. Je soutiens l'orientation générale du rapport et la plupart de ses recommandations spécifiques, mais je souhaite ajouter deux commentaires.

Tout d'abord, par rapport au renforcement de la sécurité nord-américaine, le rapport identifie de manière appropriée la menace que les cartels de drogue basés au Mexique, de grandes organisations criminelles puissantes et corrompues, font peser sur les institutions mexicaines, ainsi que sur les États-Unis et le Canada. Le rapport recommande l'adoption d'une stratégie commune visant à démanteler les cartels mais n'en décrit pas les conséquences. Comme cela a été démontré en Colombie dans les années 1990, une stratégie policière globale peut parvenir à détruire de grandes organisations criminelles, mais elle doit aller au-delà du repérage et de la suppression du patron de l'organisation. Cette stratégie doit viser à affaiblir et à faire implorer l'organisation elle-même à travers la perturbation de sa trésorerie, de ses systèmes de distribution et de ses chaînes logistiques, et la confiscation de ses biens.

Ensuite, le rapport suggère que les pays nord-américains adoptent « une approche basée sur le marché de l'établissement des prix du carbone ». Je me méfie de toute stratégie susceptible d'être néfaste aux économies nord-américaines. Le fait d'encourager une tarification du carbone basée sur le marché, ce qui nécessite un schéma réglementaire, nous entraîne dans la question de savoir quelles mesures seraient susceptibles de réduire le réchauffement planétaire et à quel coût. La mise en œuvre d'un tel schéma n'est logique qu'avec un vaste consensus international, où subsiste tout de même le risque de non-respect de ces règles et de fraude à grande échelle.

Robert C. Bonner

Je partage l'enthousiasme du Groupe de travail pour les vastes avantages économiques et géopolitiques liés à la croissance rapide de la production pétrolière et gazière en Amérique du Nord, du fait des innovations technologiques dans l'extraction des hydrocarbures à partir du schiste. Je conviens que les réglementations nord-américaines doivent être modernisées afin de mieux refléter ce nouveau paysage énergétique, à savoir, entre autres, permettre à la nouvelle production d'énergie de parvenir jusqu'aux marchés et s'assurer qu'elle est produite et transportée en toute sécurité.

Cependant, je pense que les recommandations du Groupe de travail ne reflètent pas de manière adéquate l'importance de mesures politiques beaucoup plus agressives que les États-Unis, le Canada et le Mexique ont besoin de prendre afin de combattre les conséquences potentiellement graves du changement climatique, même si nous tirons parti de nouvelles ressources nationales en hydrocarbures desquelles nos économies vont dépendre pendant les années à venir.

En traitant des effets environnementaux d'une renaissance des hydrocarbures nord-américains, le rapport note que l'augmentation des émissions de carbone contribue au changement climatique et peut se traduire par des coûts significatifs. Quel que soit l'avenir de la production pétrolière et gazière en Amérique du Nord, les États-Unis, le Canada et le Mexique doivent adopter de solides politiques basées sur le marché pour internaliser les coûts sociaux associés aux émissions de gaz à effet de serre et réduire les émissions au moindre coût. Ces mesures peuvent être encore plus efficaces si les trois pays coordonnent étroitement leurs actions en matière de politique climatique.

Même si le rapport indique à raison que les émissions des États-Unis sont tombées à leur niveau le plus bas en deux décennies, en grande partie du fait que le gaz naturel peu cher a remplacé le charbon pour la production d'électricité, il est important de reconnaître que les forces du marché à elles seules ne vont pas nécessairement faire diminuer les émissions. En fait, l'émission des gaz à effet de serre par les États-Unis a augmenté en 2013, tandis que les prix du gaz naturel augmentaient et que le charbon regagnait sa part de marché.

Au sujet de l'infrastructure, je ne suis pas d'accord avec l'opinion du rapport selon laquelle la politique gouvernementale et les exigences en matière d'octroi de permis minent de manière significative les avantages économiques de la renaissance énergétique nord-américaine en freinant l'investissement dans l'infrastructure destinée à transporter

l'énergie jusqu'aux marchés. En dehors de quelques exceptions, en particulier le projet retardé depuis longtemps du pipeline Keystone XL vers le Canada, les marchés financiers ont répondu au boom énergétique et le secteur intermédiaire est en pleine expansion. Sur les 7 000 kilomètres de pipeline construits dans le monde en 2014, plus de 5 000 kilomètres se trouvent aux États-Unis. Bien sûr, le gouvernement doit s'efforcer de réduire la paperasserie et essayer d'agir plus rapidement, mais les projets de pipeline sont souvent retardés ou abandonnés pour des raisons beaucoup plus significatives que les politiques, dont les coûts, les procédures judiciaires entamées par les groupes d'intérêts et la souplesse du transport ferroviaire. Même si les réglementations publiques doivent être intelligentes, des réglementations efficaces et bien ciblées sont nécessaires. Elles protègent non seulement la santé et la sécurité du public, mais elles contribuent à renforcer la confiance du grand public nécessaire à la poursuite du boom des hydrocarbures nord-américains.

De plus, un lecteur du rapport pourrait avoir l'impression erronée que les exportations américaines de gaz naturel liquéfié sont limitées par le petit nombre de permis octroyés à ce jour par le ministère de l'Énergie et la Federal Energy Regulatory Commission. À ce jour, le ministère de l'Énergie a approuvé sous certaines conditions des exportations quotidiennes de GNL de 300 millions de mètres cubes, un volume dépassant celui du Qatar qui est actuellement le plus gros exportateur de GNL au monde. Et surtout, le ministère de l'Énergie américain a récemment modifié sa politique d'approbation des exportations en supprimant l'exigence d'une autorisation conditionnelle, de manière à ce que le ministère puisse envisager de soumettre uniquement les projets les plus viables à une autorisation finale, c'est-à-dire les projets capables de financer le processus d'autorisation de la FERC. Ceci permet à des facteurs commerciaux, et non au gouvernement, de déterminer quels sont les projets GNL construits. L'obtention de l'autorisation de la FERC représente un processus coûteux, mais permet aussi de prévoir quels seront les projets viables achevés. La FERC a approuvé quatre projets, et plusieurs autres permis sont attendus dans les six à neuf prochains mois. Le ministère de l'Énergie continue à émettre des autorisations, et il a récemment donné son approbation finale à deux autres projets le 10 septembre 2014.

Jason Eric Bordoff

Je soutiens le rapport du Groupe de travail et ses buts d'intégration régionale, mais je souhaite souligner l'importance de prendre en compte les inégalités sociales et économiques au sein de chaque pays et des trois nations. Les différences structurelles des chances offertes aux individus, aux familles et aux communautés limitent la portée des bénéfices et empêchent les plus vulnérables de se joindre à la vie économique et de contribuer à la croissance. L'intégration économique en Amérique du Nord souligne l'importance de l'égalité des chances économiques à un moment où la main-d'œuvre devient de plus en plus interdépendante. Des sujets connexes tels que l'inclusion financière, la résistance des populations les plus pauvres et la responsabilisation économique des femmes doivent prévaloir dans les discussions politiques focalisées sur l'inégalité. L'éducation, abordée dans ce rapport, constitue aussi un bon point de départ, et les décideurs politiques doivent s'assurer que les améliorations dans l'accès à l'éducation et dans la qualité de l'éducation intègrent les besoins des groupes les plus défavorisés dans les trois pays. Un plus grand nombre de possibilités en matière d'éducation aidera les sociétés à comprendre les avantages liés au resserrement des liens entre leurs pays et mettra en valeur la capacité de chaque individu à participer à une économie mondialisée et à y être compétitif.

Maria Otero

Notes de fin

1. Frank Graves, Robert Pastor et Miguel Basáñez, « The NAFTA Promise and the North American Reality », présentation au Center for North American Studies and the Institutions, Law, and Security Center, le 13 octobre 2013, http://www.american.edu/sis/cnas/upload/3_a_2013CNAS_Survey_Summary_Results.pdf.
2. Le Groupe des cinq est une alliance des opérations du renseignement qui comprend les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni; Paul Farrell, « History of 5-Eyes—Explainer » *Guardian*, 2 décembre 2013, <http://www.theguardian.com/world/2013/dec/02/history-of-5-eyes-explainer>.
3. U.S. Energy Information Administration, « AEO2014 Early Release Overview », 16 décembre 2013, http://www.eia.gov/forecasts/aeo/er/early_production.cfm.
4. Grant Smith, « US Seen as Biggest Oil Producer After Overtaking Saudi Arabia », *Bloomberg*, 4 juillet 2014, <http://www.bloomberg.com/news/2014-07-04/u-s-seen-as-biggest-oil-producer-after-overtaking-saudi.html>.
5. U.S. Energy Information Administration, « International Energy Statistics », <http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/iedindex3.cfm?tid=3&pid=26&aid=1&cid=regions&syid=2005&eyid=2013&unit=BCF>.
6. Energy Resources Conservation Board, « ERCB Report Indicates Largest Conventional Crude Oil Production and Reserves Increase in Decades », 8 mai 2013, <http://www.aer.ca/documents/news-releases/NR2013-09.pdf>; Statistiques du Canada, « Energy Statistics Handbook », <http://www.statcan.gc.ca/pub/57-601-x/57-601-x2012001-eng.pdf>; Canadian Energy Research Institute, « CERl Commodity Report—Crude Oil », janvier-février 2014, http://www.ceri.ca/images/stories/CERl_Crude_Oil_Report_-_January-February_2014.pdf.
7. U.S. Energy Information Administration, « Shale Oil and Shale Gas Resources », 10 juin 2013, <http://www.eia.gov/todayinenergy/detail.cfm?id=11611>.
8. U.S. Energy Information Administration, « Technically Recoverable Shale Oil and Shale Gas Resources: An Assessment of 137 Shale Formations in 41 Countries Outside the United States », juin 2013, <http://www.eia.gov/analysis/studies/worldshalegas>.
9. EFE, « México Prevé Aumento de 40 Por Ciento en Producción de Crudo tras Reforma Energética », 6 mars 2014, http://mexico.servidornoticias.com/2229_economia/2444694_mexico-preve-aumento-de-40-por-ciento-en-produccion-de-crudo-tras-reforma-energetica.html.
10. BP, « BP Energy Outlook 2013 », janvier 2013, http://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/statistical-review/BP_World_Energy_Outlook_booklet_2013.pdf.
11. BP, « BP Statistical Review of World Energy 2014 », juin 2014, <http://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/Energy-economics/statistical-review-2014/BP-statistical-review-of-world-energy-2014-full-report.pdf>.
12. U.S. Department of Energy, « Progress Report: Advancing Solar Energy Across America », 12 février 2014, <http://www.energy.gov/articles/progress-report-advancing-solar-energy-across-america>.

13. U.S. Energy Information Administration, « Mexico: Background », 17 octobre 2012, <http://www.eia.gov/countries/cab.cfm?fips=MX>; Pike Research, « Wind Energy Outlook for North America », Pike Research, accès le 5 décembre 2013, <http://www.navigantresearch.com/research/wind-energy-outlook-for-north-america>.
14. U.S. Energy Information Administration, « Exports by Destination », accès le 4 mars 2014, http://www.eia.gov/dnav/pet/pet_move_expc_a_EPCo_EEX_mbbldpd_a.htm.
15. Cela inclut le charbon, le pétrole brut, le mazout, les produits pétroliers, les liquides de gaz naturel, le gaz naturel et les combustibles nucléaires. U.S. Census Bureau, « U.S. Imports to Canada by 5-digit End-Use Code, 2004–2013 », accès le 13 juin 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/statistics/product/enduse/imports/c1220.html>; U.S. Census Bureau, « U.S. Exports to Canada by 5-digit End-Use Code, 2004–2013 », accès le 13 juin 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/statistics/product/enduse/exports/c1220.html>.
16. U.S. Energy Information Administration, « U.S. Imports by Country of Origin », accès le 19 mars 2014, http://www.eia.gov/dnav/pet/pet_move_impqus_a2_nus_epoo_imo_mbbldpd_a.htm.
17. U.S. Census Bureau, « U.S. Imports from Mexico », accès le 19 mars 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/statistics/product/enduse/imports/c2010.html>; U.S. Census Bureau, « U.S. Exports to Mexico », U.S. Census Bureau, accès le 19 mars 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/statistics/product/enduse/exports/c2010.html>.
18. Ibid.
19. U.S. Energy Information Administration, « U.S. Natural Gas Imports », accès le 20 mars 2014, http://www.eia.gov/dnav/ng/ng_move_impq_st_a.htm; U.S. Energy Information Administration, « Canada: Background », U.S. Energy Information Administration, 10 décembre 2012, <http://www.eia.gov/countries/cab.cfm?fips=CA>.
20. L'EIA prévoit que les exportations américaines de gaz vers le Mexique seront multipliées par quatre d'ici 2025.
21. « Mexico's Pemex Opens Contract Bids for Ramones Gas Pipeline Project », Reuters, 13 mai 2013, <http://www.reuters.com/article/2013/05/14/mexico-gas-idUSL2NoDV06820130514>.
22. IHS, « Total 2012 Upstream Oil and Gas Spending to Reach Record Level of Nearly \$1.3 Trillion; Set to Exceed \$1.6 Trillion by 2016, IHS Study Says », 30 avril 2012, <http://press.ihs.com/press-release/energy-power/total-2012-upstream-oil-and-gas-spending-reach-record-level-nearly-13-tri>.
23. Harold L. Sirkin, Michael Zinser, Justin Rose, « The Shifting Economics of Global Manufacturing: How Cost Competiveness Is Changing Worldwide », Boston Consulting Group, août 2014, https://www.bcgperspectives.com/Images/The_Shifting_Economics_of_Global_Manufacturing_Aug_2014_tcm80-165933.pdf.
24. Steve Strongin, Jeff Currie et Daniel Quigley, « Unlocking the economic potential of North America's energy resources », Goldman Sachs, juin 2014, <http://www.goldmansachs.com/our-thinking/our-conferences/north-american-energy-summit/unlocking-the-economic-potential-of-north-americas.pdf>.
25. Susan Lund, James Manyika, Scott Nyquist, Lenny Mendonca et Sreenivas Ramaswamy, « Game Changers: Five Opportunities for U.S. Growth and Renewal », McKinsey Global Institute, juillet 2013, http://www.mckinsey.com/insights/americas/us_game_changers; IHS, « America's New Energy Future: The Unconventional Oil and Gas Revolution and the U.S. Economy », septembre 2013, <http://www.ihs.com/images/Americas-New-Energy-Future-Mfg-Renaissance-Main-Report-Sept13.pdf>; Edward Morse, Aakash Doshi, Eric Lee, Seth Kleinman, Daniel Ahn et Anthony Yuen, « Energy 2020: North America, the New Middle East », Citi, 20 mars 2012, <http://www.morganstanleyfa.com/public/projectfiles/cerd2d99-c133-4343-8ado-43a1da63cc2.pdf>.
26. Ibid.

27. « From Sunset to New Dawn », *Economist*, 16 novembre 2013, <http://www.economist.com/news/business/21589870-capitalists-not-just-greens-are-now-questioning-how-significant-benefits-shale-gas-and>.
28. Petroleum Labour Market Information, « The Decade Ahead: Labour Market Outlook to 2022 for Canada's Oil and Gas Industry », mai 2013, http://www.iecbc.ca/sites/default/files/Enform%20Petroleum%20Labour%20Market%20Information%20canada_labour_market_outlook_to_2022_report_may_2013.pdf, p. 3.
29. Instituto Mexicano para la Competitividad, « Nos Cambiaron el Mapa: Mexico ante la Revolución Energética del Siglo XXI », juillet 2013, <http://imco.org.mx/wp-content/uploads/2013/07/Presentaci%C3%B3nIMCOFinal-CORREGIDO.pdf>.
30. IHS, « America's New Energy Future: The Unconventional Oil and Gas Revolution and the Economy—Volume 3: A Manufacturing Renaissance », <http://www.ihs.com/info/ecc/a/americas-new-energy-future-report-vol-3.aspx>.
31. IHS, « America's New Energy Future: The Unconventional Oil and Gas Revolution and the U.S. Economy », septembre 2013, <http://www.ihs.com/images/Americas-New-Energy-Future-Mfg-Renaissance-Main-Report-Sept13.pdf>.
32. Steve Strongin, Jeff Currie et Daniel Quigley, « Unlocking the economic potential of North America's energy resources », Goldman Sachs, juin 2014, <http://www.goldmansachs.com/our-thinking/our-conferences/north-american-energy-summit/unlocking-the-economic-potential-of-north-americas.pdf>.
33. ConocoPhillips Alaska, « Kenai LNG Exports », <http://alaska.conocophillips.com/what-we-do/natural-gas/lng/Pages/kenai-lng-exports.aspx>.
34. BP, « Natural gas prices », <http://www.bp.com/en/global/corporate/about-bp/energy-economics/statistical-review-of-world-energy/review-by-energy-type/natural-gas/natural-gas-prices.html>.
35. U.S. Department of Energy, « Applications Received by DOE/FE to Export Domestically Produced LNG from the Lower-48 States », 10 septembre 2014, <http://energy.gov/sites/prod/files/2014/09/fr8/Summary%20of%20LNG%20Export%20Applications.pdf>.
36. Federal Energy Regulatory Commission, « North American LNG Import/Export Terminals: Approved », 15 août 2014, <http://www.ferc.gov/industries/gas/indus-act/lng/lng-approved.pdf>; Federal Energy Regulatory Commission, « North American LNG Import/Export Terminals: Proposed », 15 août 2014, <http://www.ferc.gov/industries/gas/indus-act/lng/lng-export-proposed.pdf>.
37. Ernest Scheyder, « Exclusive: Bakken Flaring Burns More Than \$100 Million a Month », Reuters, 29 juillet 2013, <http://www.reuters.com/article/2013/07/29/us-bakken-flaring-idUSBRE96So5320130729>.
38. Associated Press, « Crude Oil Shipments by Rail Increased 83 Percent in 2013 », *New York Times*, 13 mars 2014, <http://www.nytimes.com/2014/03/14/business/crude-oil-shipments-by-rail-increased-83-percent-in-2013.html>.
39. Institute for Energy Research, « Oil Shipments by Rail, Truck, and Barge Up Substantially », 9 septembre 2013, <http://www.instituteforenergyresearch.org/2013/09/09/oil-shipments-by-rail-truck-and-barge-up-substantially>.
40. Le transport ferroviaire du pétrole brut a résulté en un plus grand nombre de déversements mais globalement moins de pertes de brut. John Kemp, « Pipelines vs. Rail for Moving Oil Safely—A Close Call », Reuters, 10 juillet 2013, <http://www.reuters.com/article/2013/07/10/column-kemp-canada-train-idUSL6NoFG26C20130710>; John Frittelli, Paul W. Parfomak, Jonathan L. Ramseur, Anthony Andrews, Robert Pirog et Michael Ratner, « U.S. Rail Transportation of Crude Oil: Background and Issues for Congress », Congressional Research Service, 5 mai 2014, <https://www.fas.org/sgp/crs/misc/R43390.pdf>.

41. Marc Humphries, « U.S. Crude Oil and Natural Gas Production in Federal and Non-Federal Areas », Congressional Research Service, 10 avril 2014, <http://energycommerce.house.gov/sites/republicans.energycommerce.house.gov/files/20140410CRS-US-crude-oil-natural-gas-production-federal-non-federal-areas.pdf>.
42. U.S. Census Bureau, « U.S. Trade in Goods with Mexico », accès le 19 mars 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/balance/c2010.html>; U.S. Census Bureau, « U.S. Trade in Goods with Canada », accès le 19 mars 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/balance/c1220.html>.
43. U.S. Census Bureau, « U.S. Trade in Goods with China », accès le 4 décembre 2013, <http://www.census.gov/foreign-trade/balance/c5700.html>; U.S. Census Bureau, « U.S. Trade in Goods with European Union », accès le 4 décembre 2013, <http://www.census.gov/foreign-trade/balance/c0003.html>.
44. Secretaria de Economía, « Comercio Exterior: Información Estadística y Arancelaria », accès le 4 décembre 2013, <http://www.economia.gob.mx/comunidad-negocios/comercio-exterior/informacion-estadistica-y-arancelaria>; Statistiques Canada, « Canadian International Merchandise Trade Database », accès le 4 décembre 2013, <http://www5.statcan.gc.ca/cimt-cicm/home-accueil?lang=eng>.
45. U.S. Census Bureau, « 2011 Exports by Company Employment Size to World Areas and Selected Countries », accès le 4 décembre 2013, <http://www.census.gov/foreign-trade/Press-Release/edb/2011/exh5a.pdf>.
46. Gary Clyde Hufbauer, Cathleen Cimino et Tyler Moran, « NAFTA at 20: Misleading Charges and Positive Achievements », Peterson Institute for International Economics, mai 2014, <http://www.piie.com/publications/pb/pb14-13.pdf>, p. 2.
47. La principale destination d'exportation pour l'Alaska est la Chine; pour le Connecticut, c'est la France; pour le Delaware, la Belgique; pour Washington, DC, les Émirats arabes unis; pour la Floride, le Brésil; pour Hawaï, l'Australie; pour la Louisiane, la Chine; pour le Mississippi, le Panama; pour le Nevada, la Suisse; pour Porto Rico, la Belgique; pour la Caroline du Sud, la Chine; pour l'Utah, Hong Kong; et pour Washington, la Chine. U.S. Census Bureau, « Foreign Trade », accès le 22 mai 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/statistics/state/data/pr.html>.
48. Robert Koopman, William Powers, Zhi Wang et Shang-Jin Wei, « Give Credit Where Credit is Due: Tracing Value Added In Global Production Chains », National Bureau of Economic Research, p. 38, septembre 2010, <http://www.nber.org/papers/w16426.pdf>.
49. U.S. Census Bureau, « U.S. Trade in Goods with Mexico », accès le 19 mars 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/balance/c2010.html>; U.S. Census Bureau, « U.S. Trade in Goods with Canada », U.S. Census Bureau, accès le 28 avril 2014, <https://www.census.gov/foreign-trade/balance/c1220.html#2013>; U.S. Census Bureau, « U.S. Trade in Goods with China », accès le 19 mars 2014, <http://www.census.gov/foreign-trade/balance/c1220.html>.
50. Organisation mondiale du commerce, « International Trade Database », accès le 4 décembre 2013, <http://stat.wto.org/Home/WSDBHome.aspx?Language=E>.
51. Ibid.
52. Ibid.
53. M. Angeles Villarreal et Ian F. Fergusson, « NAFTA at 20: Overview and Trade Effects », Congressional Research Service, 28 avril 2014, <http://fas.org/sgp/crs/row/R42965.pdf>, p. 28.
54. Organisation de coopération et de développement économiques, « FDI Positions by Partner Country », accès le 11 août 2014, <http://www.oecd.org/corporate/mne/statistics.htm>.
55. Bureau of Economic Analysis, « Foreign Direct Investment in the U.S.: Balance of Payments and Direct Investment Position Data », U.S. Department of Commerce, accès le 6 juillet 2014, <https://www.bea.gov/international/diifdibal.htm>.

56. Organisation mondiale du commerce, « Time Series on international trade », accès le 4 décembre 2013, <http://stat.wto.org/Home/WSDBHome.aspx?Language=E>.
57. Hufbauer, Cimino et Moran, « NAFTA at 20: Misleading Charges and Positive Achievements ».
58. John J. Audley, Demetrios G. Papademetriou, Sandra Polaski et Scott Vaughan, « NAFTA's Promise and Reality: Lessons From Mexico for the Hemisphere », Carnegie Endowment for International Peace, 2004, <http://carnegieendowment.org/files/nafta1.pdf>; Pierre S. Pettigrew, Robert B. Zoellick et Luis Ernesto Derbez, « NAFTA at Eight: A Foundation of Economic Growth », Office of the U.S. Trade Representative, 2002, http://www.ustr.gov/archive/assets/Trade_Agreements/Regional/NAFTA/asset_upload_file374_3603.pdf.
59. Cynthia English, « Opinion Briefing: North American Free Trade Agreement », Gallup, 12 décembre 2008, <http://www.gallup.com/poll/113200/opinion-briefing-north-american-free-trade-agreement.aspx>.
60. Chicago Council on Global Affairs, « Anxious Americans Seek a New Direction in United States Foreign Policy », p. 21, 2008, http://www.thechicagocouncil.org/UserFiles/File/POS_Topline%20Reports/POS%202008/2008%20Public%20Opinion%202008_US%20Survey%20Results.pdf, p. 21.
61. Conversation avec Bruce Stokes du Pew Research Center comparant une étude d'avril 2012 menée par Pew sur le TTIP, « Support in Principle for U.S.-EU Trade Pact » aux attitudes par rapport à l'approbation de l'ALÉNA.
62. Gianmarco I.P. Ottaviano et Giovanni Peri, « Rethinking the Effects of Immigration on Wages », National Bureau of Economic Research, août 2006, <http://www.nber.org/papers/w12497>.
63. Le Bureau of Labor Statistics a suivi la délocalisation de l'emploi jusqu'en 2004 seulement, après quoi il a modifié ses catégories. Sharon P. Brown, « Mass Layoff Statistics Data in the United States and Domestic and Overseas Relocation », Bureau of Labor Statistics, 13-14 décembre, 2004, <http://www.bls.gov/mls/mlsrelocation.pdf>.
64. Hufbauer, Cimino et Moran, « NAFTA at 20: Misleading Charges and Positive Achievements ».
65. Avec la méthode du coût net de la mesure des règles liées au pays d'origine. Villarreal et Fergusson, « NAFTA at 20: Overview and Trade Effects », p. 6.
66. Robert Pastor, *The North American Idea: A Vision of a Continental Future* (New York : Oxford University Press, 2011), p. 134.
67. U.S. Customs and Border Protection, « Automated Commercial Environment (ACE)/International Trade Data System (ITDS) », accès le 7 mai 2014, <http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/ACEopedia%20March%202014%20v1.pdf>.
68. The White House, « Executive Order—Streamlining the Export/Import Process for America's Businesses », 19 février 2014, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2014/02/19/executive-order-streamlining-exportimport-process-america-s-businesses>.
69. Pastor, *The North American Idea*, p. 135.
70. Canada-U.S. Regulatory Cooperation Council, « Canada-U.S. Regulatory Cooperation Council (RCC) Stakeholder Dialogue Session », 20 juin 2013, <http://www.trade.gov/rcc/meeting-of-canada-us-rcc-0619202013.asp>.
71. Canada-U.S. Regulatory Cooperation Council, « Canada-U.S. Regulatory Cooperation Council Joint Action Plan Progress Report to Leaders », décembre 2012, <http://www.trade.gov/rcc/documents/rcc-progress-report-release.pdf>; U.S.-Mexico Regulatory Cooperation Council, « U.S.-Mexico Regulatory Cooperation Council Progress Report to Leaders », 15 août 2013, <http://www.trade.gov/hlrcc>.
72. Robert J. Carbaugh, « NAFTA and the US-Mexican Trucking Dispute », *Journal of International and Global Economic Studies* vol. 4, n° 1, juin 2011, <http://www2>.

- southeastern.edu/orgs/econjournal/index_files/JIGES%20JUNE%202011%20NAFTA%20and%20the%20U.S.-Mexican%20Trucking%20Dispute.pdf.
73. Beatriz Leycegui, *Reflecciones Sobre La Política Comercial Internacional de México 2006–2012* (Mexico City: ITAM, Secretaría de Economía, Miguel Ángel Porrúa, 2012), p. 387–90.
 74. John Frittelli, « Status of Mexican Trucks in the United States Frequently Asked Questions », Congressional Research Service, 3 janvier 2014, <http://fas.org/sgp/crs/misc/R41821.pdf>.
 75. Pastor, *The North American Idea*, p. 127–28.
 76. Mikhail Pavlov, « Meeting Land Port of Entry Modernization Needs in Constrained Budgetary Environment », présentation au Joint Working Committee, Customs and Border Protection, Department of Homeland Security, 14-15 mars 2012, http://texasbmps.com/wp-content/uploads/downloads/2011/11/Pavlov_JWC-CBP-Presentation1.pdf, p. 3.
 77. U.S. Government Accountability Office, « CBP Action Needed to Improve Wait Time Data and Measure Outcomes of Trade Facilitation Efforts », juillet 2013, <http://www.gao.gov/assets/660/656140.pdf>; Erik Lee, Christopher E. Wilson, Francisco Lara-Valencia, Carlos A. de la Parra, Rick Van Schoik, Kristofer Patron-Soberano, Eric L. Olson et Andrew Selee, « The State of the Border Report », Woodrow Wilson Mexico Institute, El Colegio de la Frontera Norte et le North American Center for Transborder Studies, mai 2013, http://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/mexico_state_of_border_o.pdf.
 78. American Society of Civil Engineers, « 2013 Report Card for America's Infrastructure », mars 2013, <http://www.infrastructurereportcard.org/a/documents/2013-Report-Card.pdf>.
 79. Robert Z. Lawrence, Margareta Drzeniek Hanouz et Sean Doherty, « Global Enabling Trade Report 2012, Forum économique mondial, 2012, http://www3.weforum.org/docs/GETR/2012/GlobalEnablingTrade_Report.pdf.
 80. Klaus Schwab, *Global Competitiveness Report 2013–2014*, Forum économique mondial, 2013, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2013-14.pdf.
 81. Ian F. Fergusson, William H. Cooper, Remy Jurenas et Brock R. Williams, « The Trans-Pacific Partnership Negotiations and Issues for Congress », Congressional Research Service, 13 décembre 2013, <http://www.fas.org/sgp/crs/row/R42694.pdf>, p. 1.
 82. U.S. Border Patrol, « Nationwide Illegal Alien Apprehensions Fiscal Years 1925–2013 », accès le 4 décembre 2013, http://www.cbp.gov/linkhandler/cgov/border_security/border_patrol/usbp_statistics/usbp_fy12_stats/appr_stats_1925_2012.ctt/appr_stats_1925_2012.pdf.
 83. Instituto Nacional de Estadística y Geografía, « Encuesta Nacional de victimización y Percepción Sobre Seguridad Pública 2013 », 30 septembre 2013, <http://www.inegi.org.mx/inegi/contenidos/espanol/prensa/Boletines/Boletin/Comunicados/Especiales/2013/septiembre/comunica15.pdf>.
 84. U.S. Border Patrol, « Border Patrol Staffing by Fiscal Year », accès le 21 mars 2014, <http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/U.S.%20Border%20Patrol%20Fiscal%20Year%20Staffing%20Statistics%201992-2013.pdf>.
 85. U.S. Border Patrol, « Enacted Border Patrol Program Budget by Fiscal Year », accès le 21 mars 2014, <http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/BP%20Budget%20History%201990-2013.pdf>.
 86. U.S. Government Accountability Office, « Secure Border Initiative Fence Construction Costs », 29 janvier 2009, <http://www.gao.gov/new.items/do9244r.pdf>, p. 1.

87. U.S. 104th Congress, « Public Law 104-208 », 30 septembre 1996, p. 559, <http://www.dol.gov/ocfo/media/regs/FFMIA.pdf>.
88. U.S. 110th Congress, « Mérida Initiative to Combat Illicit Narcotics and Reduce Organized Crime Authorization Act of 2008 », 11 juin 2008, <https://www.govtrack.us/congress/bills/110/hr6028/text>.
89. Statistiques de l'U.S. Bureau of Transportation, « Border Crossing/Entry Data: Query Detailed Statistics », accès le 24 mars 2014, http://transborder.bts.gov/programs/international/transborder/TBDR_BC/TBDR_BCQ.html.
90. Ibid.
91. Fredrik Dahl, « Mexico 'Systematically Weakening' Crime Cartels: Minister », Reuters, 15 octobre 2012, <http://www.reuters.com/article/2012/10/15/us-crime-mexico-idUSBRE89EoWU20121015>.
92. Centro de Investigación para el Desarrollo, A.C., « Reporte de Hallazgos Para el Seguimiento y la Evaluación de la Implementación y Operación del Nuevo Sistema de Justicia Penal en México », 2013, http://cidac.org/esp/uploads/1/Hallazgos_implementacio__n_Reforma_Penal.pdf.
93. Département d'État américain, « Congressional Budget Justification: Foreign Assistance FY2014 », accès le 28 avril 2014, <http://www.state.gov/documents/organization/224071.pdf>; Département d'État américain, « Congressional Budget Justification: Foreign Assistance FY2013 », accès le 28 avril 2014, <http://www.state.gov/documents/organization/185016.pdf>; Département d'État américain, « Congressional Budget Justification: Foreign Assistance FY2012 », accès le 28 avril 2014, <http://www.state.gov/documents/organization/158269.pdf>.
94. Clare Ribando Seelke et Kristin Finklea, « U.S.-Mexican Security Cooperation: The Mérida Initiative and Beyond », Congressional Research Service, 9 avril 2014, <http://fas.org/sgp/crs/row/R41349.pdf>, p. 1.
95. Canadian International Development Platform, « Canada's Foreign Aid 2012 », North-South Institute, accès le 4 décembre 2013, <http://cidpnsi.ca/blog/portfolio/canadas-foreign-aid>.
96. Un débat considérable entoure le pourcentage d'armes récupérées aux Mexique dont on peut retrouver la trace aux États-Unis. En 2009, le Government Accountability Office a signalé que 87 pour cent des armes saisies au Mexique de 2004 à 2008 venaient des États-Unis. Cependant, ces chiffres incluent seulement des armes fournies par le gouvernement mexicain au Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms, and Explosives, conduisant certains à s'interroger sur le processus de sélection utilisé par les Mexicains pour sélectionner les armes dont la filière devait être remontée. En 2013, l'ATF a remonté la trace de 15 083 armes, avec 10 488 provenant des États-Unis (69,5 pour cent); la trace de 20,1 pour cent d'entre elles ne se retrouvait pas aux États-Unis et l'origine de 10,4 pour cent d'entre elles est restée indéterminée. U.S. Government Accountability Office, « Firearms Trafficking: U.S. Efforts to Combat Arms Trafficking to Mexico Face Planning and Coordination Challenges », juin 2009, <http://www.gao.gov/new.items/do9709.pdf>; Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms, and Explosives, « Mexico », ministère de la Justice américain, 10 mars 2014, https://www.atf.gov/sites/default/files/assets/statistics/TraceData/TraceData_Intl/2013/mexico_-_cy08-13_atf_website.pdf.
97. Arindrajit Dube, Oeindrila Dube et Omar Garcia-Ponce, « Cross-Border Spillover: U.S. Gun Laws and Violence in Mexico », *American Political Science Review* vol. 107, n° 3, août 2013, <http://journals.cambridge.org/action/displayAbstract?fromPage=online&aid=8963077>.
98. D'après la RAND Corporation, les revenus mexicains issus de la drogue atteignent entre 6,2 et 7,2 milliards de dollars. Le gouvernement américain a déclaré des revenus

- totaux entre 19 et 29 milliards de dollars. Beau Kilmer, Jonathan P. Caulkins, Brittany M. Bond et Peter H. Reuter, « Reducing Drug Trafficking Revenues and Violence in Mexico: Would Legalizing Marijuana in California Help? », RAND Corporation, 2010, http://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/occasional_papers/2010/RAND_OP325.pdf; U.S. Department of Homeland Security, « United States of America-Mexico: Bi-National Criminal Proceeds Study », juin 2010, <http://www.ice.gov/doclib/cornerstone/pdf/cps-study.pdf>.
99. Office of Intelligence Warning, Plans, and Programs, « National Drug Threat Assessment Summary 2013 », Drug Enforcement Administration, ministère américain de la Justice, novembre 2013, <http://www.justice.gov/dea/resource-center/DIR-017-13%20NDTA%20Summary%20final.pdf>; « Heroin Gains Popularity as Cheap Doses Flood the U.S. », *Time*, 4 février 2014, <http://time.com/4505/heroin-gains-popularity-as-cheap-doses-flood-the-u-s>.
 100. La marijuana est la drogue la plus populaire, avec 18,9 millions d'Américains déclarant l'avoir utilisée au cours du mois précédent. Quelque 6,8 millions d'Américains ont abusé des médicaments sur ordonnance pendant la même période, 1,6 million ont déclaré avoir consommé de la cocaïne, 1,1 million ont admis utiliser des hallucinogènes, et de plus petits nombres d'Américains ont signalé utiliser des inhalants et de l'héroïne. Substance Abuse and Mental Health Services Administration, « Results from the 2012 National Survey on Drug Use and Health: Summary of National Findings », U.S. Department of Health and Human Services, septembre 2013, <http://www.samhsa.gov/data/NSDUH/2012SummNatFindDetTables/NationalFindings/NSDUHresults2012.htm#ch2>.
 101. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, « Homicide counts and rates, time series 2000–2012 », accès le 6 juillet 2014, <http://www.unodc.org/gsh/en/data.html>.
 102. Les États-Unis sont dotés d'un brise-glace fédéral et de quatre brise-glace privés d'une puissance d'au moins dix mille chevaux, et ils envisagent d'ajouter un brise-glace supplémentaire. Le Canada est doté de six brise-glace et en prévoit un autre (tous appartiennent au gouvernement). En revanche, la Russie est dotée de trente-sept brise-glace, soit privés soit appartenant au gouvernement, avec quatre autres en cours de construction et huit autres prévus. USNI News, « U.S. Coast Guard's 2013 Review of Major Icebreakers of the World », 24 juillet 2013, <http://news.usni.org/2013/07/23/u-s-coast-guards-2013-reivew-of-major-ice-breakers-of-the-world>; Ronald O'Rourke, « Coast Guard Polar Icebreaker Modernization: Background and Issues for Congress », Congressional Research Service, 28 mars 2014, <https://www.fas.org/sgp/crs/weapons/RL34391.pdf>.
 103. Laura Dawson, Christopher Sands et Duncan Wood, « North American Competitiveness: The San Diego Agenda », Dawson Strategic, Hudson Institute et le Woodrow Wilson Center Mexico Institute, novembre 2013, <http://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Working%20Together%20Full%20Document.pdf>, p. 4.
 104. Statistiques du Bureau of Transportation, « Border Crossing/Entry Data: Query Detailed Statistics », décembre 2013, http://transborder.bts.gov/programs/international/transborder/TBDR_BC/TBDR_BCQ.html.
 105. Jeb Bush, Thomas F. McLarty III et Edward Alden, *U.S. Immigration Policy*, Rapport d'un Groupe de travail indépendant n°63 (New York : Council on Foreign Relations Press, 2009), <http://www.cfr.org/immigration/us-immigration-policy/p20030>.
 106. Jeffrey Passel, « Net Migration from Mexico Falls to Zero—and Perhaps Less », Pew Research Center, 23 avril 2012, http://www.pewhispanic.org/files/2012/04/Mexican-migrants-report_final.pdf, p. 44; Aaron Terrazas, « Mexican Immigrants in the United States », Migration Policy Institute, 22 février 2010, <http://www.migrationinformation.org/usfocus/display.cfm?ID=767>.

107. Andrea Caumont, « Unauthorized Immigration », Pew Research Center, 23 septembre 2013, <http://www.pewhispanic.org/2013/09/23/unauthorized-immigration>; U.S. Census Bureau, « Current Population Survey Data on the Foreign-Born Population », accès le 6 décembre 2013, <http://www.census.gov/population/foreign/data/cps.html>.
108. Pew Research Center, « The Rise of Asian Americans », 4 avril 2013, <http://www.pewsocialtrends.org/2012/06/19/the-rise-of-asian-americans>.
109. Instituto Nacional de Estadísticas y Geografía, « Conociendo... Nos Todos », mai 2011, <http://www.inegi.org.mx/inegi/contenidos/espanol/prensa/contenidos/Articulos/sociodemograficas/nacidosenotropaes.pdf>.
110. Comisión Nacional de los Derechos Humanos, « Informe Especial Sobre Secuestro de Migrantes en México », 22 février 2011, http://www.cndh.org.mx/sites/all/fuentes/documentos/informes/especiales/2011_secmigrantes_o.pdf; Ernesto Rodríguez Chávez, Salvador Berumen Sandoval et Luis Felipe Ramos, « Migración centroamericana de tránsito irregular por México. Estimaciones y características generales », Instituto Nacional de Migración, *Apuntes sobre Migración* n°1, juillet 2011, http://www.gobernacion.gob.mx/work/models/SEG-OB/Resource/2101/1/images/APUNTES_N1_Jul2011.pdf.
111. Linda Levine, « Immigration: The Effects on Low-Skilled and High-Skilled Native-Born Workers », Congressional Research Service, 13 avril 2010, <http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/crs/95-408.pdf>, p. 7.
112. Michael Greenstone et Adam Looney, « Ten Economic Facts About Immigration », Hamilton Project, septembre 2010, http://www.hamiltonproject.org/files/downloads_and_links/09_immigration.pdf.
113. Robert Lynch et Patrick Oakland, « The Economic Effects of Granting Legal Status and Citizenship to Undocumented Immigrants », Center for American Progress, 20 mars 2013, <http://www.americanprogress.org/issues/immigration/report/2013/03/20/57351/the-economic-effects-of-granting-legal-status-and-citizenship-to-undocumented-immigrants>.
114. Partnership for a New American Economy, « Open for Business: How Immigrants are Driving Small Business Creation in the United States », août 2012, <http://www.renewoureconomy.org/sites/all/themes/pnae/openforbusiness.pdf>.
115. James P. Smith et Barry Edmonston, *The New Americans: Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration* (Washington, DC : National Research Council, National Academy of Sciences Press, 1997), p. 220 et p. 353.
116. Benjamin Page et Felix Reichling, « The Economic Impact of S. 744, the Border Security, Economic Opportunity, and Immigration Modernization Act », Congressional Budget Office, juin 2013, <http://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/attachments/44346-Immigration.pdf>.
117. National Conference on State Legislatures, « States Pass 437 Immigration Laws and Resolutions in 2013 », 21 janvier 2014, <http://www.ncsl.org/press-room/states-pass-437-immigration-laws-and-resolutions-in-2013.aspx>.
118. Banque mondiale, « Fertility Rate, Total (Births per Woman) 2012 », accès le 6 décembre 2013, <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.TFRT.IN>; Eurostat, « Total Fertility Rate 2012 », Commission européenne, accès le 6 décembre 2013, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&plugin=1&language=en&pcode=tsdse220>.
119. Organisation de coopération et de développement économiques, « PISA 2012 Results », accès le 6 décembre 2013, <http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results.htm>.
120. Forum économique mondial, « Practising Talent for Economic Growth », 16 juin 2011, <http://www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/microsites/IDM/workshops/economic-cycles-demographic-change/Session-2-Anna-Janczak.pdf>.

121. Derek Burleton, Sonya Gulati, Connor McDonald et Sonny Scarfone, « Jobs in Canada, Where, What, and For Whom? » TD Economics, 22 octobre 2013, <http://www.td.com/document/PDF/economics/special/JobsInCanada.pdf>.
122. Bureau du Vice-président, « Statement on the U.S.-Mexico Bilateral Forum on Higher Education, Innovation, and Research », la Maison-Blanche, 20 septembre 2013, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/09/20/statement-us-mexico-bilateral-forum-higher-education-innovation-and-rese>.
123. Institute of International Education, « Top 25 Places of Origin of International Students, 2011/12-2012/13 », accédé le 6 décembre 2013, <http://www.iie.org/Research-and-Publications/Open-Doors/Data/International-Students/Leading-Places-of-Origin/2011-13>.
124. Institute of International Education, « Top 25 Destinations of U.S. Study Abroad Students, 2010/11-2011/12 »; Jon Marcus, « Canada Aims for US Student Growth », *Times Higher Education*, 19 décembre 2013, <http://www.timeshighereducation.co.uk/news/canada-aims-for-us-student-growth/2009928.article>.
125. Département d'État américain, « Worldwide NIV Workload by Visa Category FY 2013 », 30 septembre 2013, <http://travel.state.gov/content/dam/visas/Statistics/Non-Immigrant-Statistics/NIVWorkload/FY2013NIVWorkloadbyVisaCategory.pdf>.
126. Emily Loose, « U.S., Canada and Mexico Announce Cooperation on Wilderness », Wild Foundation, 9 novembre 2009, <http://www.wild.org/blog/us-canada-and-mexico-announce-cooperation-on-wilderness>.
127. Nicole T. Carter, Clare Ribando Seelke et Daniel T. Shedd, « U.S.-Mexico Water Sharing: Background and Recent Developments », Congressional Research Service, 19 novembre 2013, <http://www.fas.org/sgp/crs/row/R43312.pdf>.
128. Stratfor, « The U.S., Mexico and the Decline of the Colorado River » *Forbes*, 14 mai 2013, <http://www.forbes.com/sites/stratfor/2013/05/14/u-s-mexico-the-decline-of-the-colorado-river>.
129. Texas Commission on Environmental Quality, « Water Shortage Issue Related to the Mexican Water Deficit », 12 août 2014, <http://www.tceq.state.tx.us/border/water-deficit.html>.
130. Laurie Garrett, « Swine Flu : How the H1N1 Virus Got Its Start », *Newsweek*, 1 mai 2009, <http://www.newsweek.com/swine-flu-how-h1n1-virus-got-its-start-80117>.
131. Pastor, *The North American Idea*.
132. U.S. Government Accountability Office, « U.S.-Mexico Border: CBP Action Needed to Improve Wait Time Data and Measure Outcomes of Trade Facilitation Efforts », 24 juillet 2013, <http://www.gao.gov/products/GAO-13-603>.
133. Bryan Roberts, Nathaniel Heatwole, Dan Wei, Misak Avetisyan, Oswin, Chan, Adam Rose et Isaac Maya, « The Impact on the U.S. Economy of Changes in Wait Times at Ports of Entry », National Center for Risk and Economic Analysis of Terrorism Events, 4 août 2013, <http://create.usc.edu/CBP%20Final%20Report.pdf>.
134. U.S. Customs and Border Protection, « Meeting Land Port of Entry Modernization Needs in a Constrained Budgetary Environment », 27-28 octobre 2011, http://texasbmps.com/wp-content/uploads/downloads/2011/11/Pavlov_JWC-CBP-Presentation1.pdf.
135. Ceci se produit au sein de l'unité de financement des infrastructures dans le Bureau de l'Assistance technique. Heidi Crebo-Rediker, « Infrastructure Finance in America—How We Get Smarter », Council on Foreign Relations Press, mars 2014, <http://www.cfr.org/united-states/infrastructure-finance-america-we-get-smarter/p32597>.
136. Banque nord-américaine de développement, « Loan Program », accès le 20 juin 2014, <http://www.nadbank.org/programs/loans.asp>.
137. Kilmer, Caulkins, et. al., « Reducing Drug Trafficking Revenues and Violence in Mexico: Would Legalizing Marijuana in California Help? »

138. U.S. Office of National Drug Control Policy, « Cost Benefits of Investing Early In Substance Abuse Treatment », mai 2012, http://www.whitehouse.gov/sites/default/files/ondcp/Fact_Sheets/investing_in_treatment_5-23-12.pdf.
139. Département d'État américain, « Worldwide NIV Workload by Visa Category FY 2013 », 2013, <http://travel.state.gov/content/dam/visas/Statistics/Non-Immigrant-Statistics/NIVWorkload/FY2013NIVWorkloadbyVisaCategory.pdf>.

Membres du Groupe de travail

Bernard W. Aronson est un des associés fondateurs d'ACON Investments, une société d'investissement de capital privé sur le marché des petites et moyennes entreprises avec des bureaux à Washington, DC, à Los Angeles, à Bogota, à Mexico et à São Paulo. B. Aronson avait auparavant été conseiller international pour Goldman Sachs & Co. de 1993 à 1996 et sous-secrétaire d'État pour les affaires interaméricaines de 1989 à 1993. En 1993, le secrétaire d'État lui a remis le *Distinguished Service Award*, la distinction la plus prestigieuse du ministère, pour son rôle dans la fin des conflits en Amérique centrale. Il a aussi été assistant adjoint auprès du président des États-Unis, rédacteur de discours pour le président, et assistant spécial et rédacteur de discours auprès du vice-président de 1977 à 1981. B. Aronson siège aujourd'hui au sein du conseil d'administration de Kate Spade Inc., de Royal Caribbean Cruise Lines, Inc., de Sequitur Energy, de Chroma Oil and Gas et d'ACON Franchise Holdings. Il a aussi été directeur de Hyatt Hotels Inc. Il siège de plus au sein du conseil d'administration du National Democratic Institute for International Affairs, de la section Maryland/DC de l'organisation Nature Conservancy et d'Amazon Conservation Team. Il est diplômé avec distinction de l'Université de Chicago et est membre du Council on Foreign Relations.

Jodi Hanson Bond est vice-présidente de la division Americas for the International Division au sein de la Chambre de commerce des États-Unis d'Amérique. Son portefeuille inclut la gestion du Business Council Brésil-É.-U., de l'initiative Mexico Leadership et de l'Association des Chambres de commerce des États-Unis d'Amérique en Amérique latine (AACCLA). Auparavant, J. Bond était vice-présidente des relations gouvernementales et de la gestion des pays au niveau mondial chez la Motorola Corporation. Pendant ses années chez Motorola, elle était directrice régionale de la gestion des pays pour les Amériques et

Israël, et elle a géré des équipes chargées du plaidoyer dans le monde. Elle a été vice-président chez Fontheim International, où elle offrait ses conseils à de grandes entreprises sur la fiscalité mondiale, l'énergie et la responsabilité sociale des entreprises. J. Bond a été nommée sous-secrétaire adjointe au ministère américain de l'Énergie en 2001, et a servi à ce moment-là de canal de communication entre le ministre américain de l'Énergie et l'administrateur de l'autorité nationale de la sécurité nucléaire au Congrès américain. J. Bond est diplômée d'une licence en politique du Whitman College et d'un master en affaires gouvernementale de l'université Johns Hopkins. Elle a aussi étudié la politique comparative et internationale à l'université de Londres. J. Bond est membre nommé de Women Corporate Directors et de l'Economic Club of Washington, DC.

Robert C. Bonner est l'associé principal du Sentinel HS Group, LLC, un cabinet conseil de Washington, DC, axé sur la sécurité intérieure et l'analyse de données dans le but d'offrir des conseils stratégiques au sujet des questions de sécurité intérieure et de sécurité des frontières, et de l'utilisation des données automatisées pour l'identification des risques. Il a de plus été associé et est aujourd'hui avocat chez Gibson, Dunn & Crutcher. R. Bonner a été le premier commissaire de la U.S. Customs and Border Protection, l'organisme du Department of Homeland Security chargé de gérer et de sécuriser les frontières américaines. Auparavant, il a été administrateur au sein de la Drug Enforcement Administration, commissaire du U.S. Customs Service, juge de district aux États-Unis et procureur pour la région centrale de la Californie.

Jason Eric Bordoff est devenu professeur à la Columbia School of International and Public Affairs (SIPA) après avoir été jusqu'en janvier 2013 assistant spécial du président et directeur pour les questions d'énergie et de réchauffement climatique au sein du National Security Council. Auparavant, il a occupé des postes de haut rang au sein du National Economic Council et du Council on Environmental Quality. À la Columbia School, il est professeur de pratique professionnelle et directeur fondateur du Center on Global Energy Policy. Auparavant, J. Bordoff était directeur de politiques du Hamilton Project, une initiative de politique économique au sein de la Brookings Institution. Dans le gouvernement Bill Clinton, il a été conseiller au sous-secrétaire au Trésor. J. Bordoff est diplômé avec distinctions de la Harvard Law School, où il était l'un

des rédacteurs de la *Harvard Law Review*, et il a été auxiliaire juridique à la cour d'appel américaine pour le circuit de DC. Il est diplômé d'une licence avec grande distinction et était membre de l'association Phi Beta Kappa à la Brown University, et il est diplômé d'un master en littérature de Oxford University, où il avait obtenu une bourse Marshall.

Timothy P. Daly est vice-président des politiques publiques mondiales chez Western Union, dirigeant les activités de plaidoyer concernant les relations gouvernementales, politiques et communautaires dans deux cent pays et territoires dans le monde. Avant d'entrer chez Western Union, T. Daly a fait partie du cabinet juridique de Denver Isaacson Rosenbaum, se spécialisant dans la défense des droits auprès des gouvernements, le droit électoral et le droit constitutionnel. T. Daly a aussi été premier conseiller juridique et directeur législatif de Roy Romer, gouverneur du Colorado. À la fin du mandat du gouverneur Romer, T. Daly est devenu vice-président de la stratégie législative et politique pour la compagnie de télécommunications US West. T. Daly a reçu son diplôme en droit de la George Washington University en 1988. Pendant ses études de droit, il a été assistant juridique pour le sénateur Tim Wirth (Démocrate du Colorado) et a été assistant de recherche pour le doyen Jerome Barron et le professeur Thomas Dienes. T. Daly a obtenu des diplômes en sciences politiques et en espagnol, avec distinctions dans le domaine des sciences politiques, de la San Diego State University. Pendant ses études de licence, il était stagiaire au Center for Strategic and International Studies. Il a été nommé par le gouverneur pour siéger au conseil d'administration de Great Outdoors Colorado, à la présidence du comité local. Il a aussi siégé au conseil d'administration du Woodrow Wilson Center for International Scholars Mexico Institute, du Public Affairs Council et de Jobs for America's Graduates.

Jorge I. Domínguez est le professeur Antonio Madero pour l'étude du Mexique à Harvard University. Ses travaux les plus récents incluent *Mexico's Evolving Democracy: A Comparative Study of the 2012 Elections* (Johns Hopkins University Press, à paraître), révisé par J. I. Domínguez, K. Greene, C. Lawson et A. Moreno, et *The United States and Mexico: Between Partnership and Conflict* (avec R. Fernández de Castro; Routledge, 2009). Il a été professeur invité distingué au El Colegio de México et au Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE). Il est membre du comité de rédaction de *Foro Internacional* et *Foreign*

Affairs Latinoamérica, publiés respectivement par El Colegio de México et l'Instituto Tecnológico Autónomo de México. À Harvard, il a été vice-recteur pour les affaires internationales, directeur du Weatherhead Center for International Affairs, et président de la Harvard Academy for International and Area Studies. Il a été aussi président de l'Association des études latino-américaines.

Stephen E. Flynn est professeur de sciences politiques et directeur fondateur du Center for Resilience Studies à la Northeastern University. Avant son arrivée à Northeastern, il a été président du Center for National Policy et a passé une décennie en tant qu'attaché supérieur de recherches pour les études de la sécurité nationale au sein du Council on Foreign Relations. En 2008, il a été principal conseiller en matière de politiques de sécurité intérieure pour l'équipe présidentielle de transition du président Obama. Il est adjoint de recherches auprès du Risk Management and Decision Processes Center de la Wharton School, du National Disaster Preparedness Center de Columbia University et du Homeland Security Studies and Analysis Institute. S. Flynn a été un officier commissionné en service actif dans les garde-côtes des États-Unis pendant vingt ans, y compris deux affectations en tant que commandant en mer. Il est l'auteur de *The Edge of Disaster: Rebuilding a Resilient Nation* (Random House, 2007) et de *America the Vulnerable* (HarperCollins, 2004). S. Flynn détient un MALD et un doctorat de la Fletcher School of Law and Diplomacy de la Tufts University.

Gordon D. Giffin est président du service de l'international et des politiques publiques de McKenna Long & Aldridge LLP. Sa pratique se concentre sur les transactions internationales et les questions commerciales, les questions de marchés publics, les réglementations fédérales et des États, et la politique publique. G. Giffin a été le dix-neuvième ambassadeur des États-Unis au Canada de 1997 à 2001 et a reçu le Distinguished Service Award du Département d'État en 1999. Entre 1975 et 1979, G. Griffin a été directeur législatif et juridique pour le sénateur américain Sam Nunn (Démocrate de Géorgie). D. Giffin est aujourd'hui membre de la commission trilatérale; il siège aussi au conseil d'administration du Carter Presidential Center, du Canadian National Railway, de la Canadian Imperial Bank of Commerce, de TransAlta, Inc., de Canadian Natural Resources Ltd. et d'Element Financial Corp.

Neal R. Goins a été nommé vice-président des relations gouvernementales internationales pour Exxon Mobil Corporation en novembre 2013. Ayant grandi en Amérique latine, N. Goins a obtenu une licence en physique de Princeton University en 1973 et un doctorat en géophysique du Massachusetts Institute of Technology en 1978 avant d'entrer chez la Mobil Corporation cette même année. N. Goins a occupé divers postes dans la recherche et le développement, l'exploitation, la direction et la planification d'entreprise chez Mobil de 1978 à 1993. Il a dirigé l'activité de prospection de Mobil au Nigéria de 1994 à 1997, et a été le principal géoscientifique de l'entreprise de 1997 à 1999, avec la responsabilité mondiale de la technologie géoscientifique et de la qualité des projets. À la suite de la fusion entre Exxon et Mobil, N. Goins est devenu directeur du développement technique de 1999 à 2002, responsable de la prospection et des nouveaux débouchés commerciaux au Nigéria de 2002 à 2005, et président d'ExxonMobil Ventures Mexico de 2005 à 2009. N. Goins est membre du comité consultatif du Département d'État américain sur la politique économique, du comité de politique internationale de la Chambre de commerce des États-Unis d'Amérique, du comité exécutif USCIB et du conseil national du World Affairs Council of America, et il est un administrateur du Meridian International Center. Il est l'auteur de plus de quarante articles revus par les pairs sur la géoscience et il détient quatre brevets.

Kenneth I. Juster est un associé et directeur général de Warburg Pincus, une société d'investissement de capital privé. Il a auparavant fait partie du gouvernement américain en tant que sous-secrétaire au commerce (2001–2005), conseiller par intérim du Département d'État (1992–93), et conseiller auprès du secrétaire d'État adjoint Lawrence S. Eagleburger (1989–92). Dans le secteur privé, K. Juster a été vice-président de Salesforce.com (2005–2010), une entreprise leader dans le domaine de la technologie qui lancé l'informatique dans le nuage pour les entreprises, et associé au cabinet d'avocats Arnold & Porter (1981–89, 1993–2001), où il a pratiqué le droit international. K. Juster est président du comité consultatif du Harvard's Weatherhead Center for International Affairs, président du conseil d'administration de Freedom House, vice-président du conseil d'administration de la Asia Foundation, membre de la commission trilatérale, du Council on Foreign Relations, de l'American Academy of Diplomacy, et du comité consultatif international du Center for the Advanced Study of India de la

University of Pennsylvania. Il a aussi fait partie du comité consultatif du président pour les négociations politiques et commerciales de 2007 à 2010. K. Juster détient une licence en relations gouvernementales du Harvard College, un MPP en politique publique de la Harvard Kennedy School et un doctorat en droit de la Harvard Law School.

Marie-Josée Kravis est une économiste spécialisée dans l'analyse des politiques publiques et la planification stratégique, et elle a été directrice du Hudson Institute of Canada de 1976 à 1994. En 1994, elle est devenue attachée de recherche au Hudson Institute. M.-J. Kravis est présidente du Museum of Modern Art et présidente du Sloan Kettering Institute, ainsi que vice-présidente du conseil d'administration du Hudson Institute. Elle est vice-présidente du conseil de supervision et du conseil d'administration du Memorial Sloan Kettering Cancer Center. Elle est aussi membre du comité consultatif international de la Federal Reserve Bank de New York, du conseil d'administration de l'Economic Club of New York et du Council on Foreign Relations. M.-J. Kravis a été membre du conseil d'administration de la Ford Motor Company et d'InterActiveCorp, et elle siège aujourd'hui aux conseils d'administration du Groupe Publicis et de LVMH. Elle est mandataire international du musée du Prado. M.-J. Kravis est officier de l'Ordre du Canada et a reçu la Légion d'honneur française.

Jane Holl Lute est président-directeur général du Council on CyberSecurity. J. Lute a récemment été secrétaire adjoint pour le Department of Homeland Security, où elle était chargée de la gestion quotidienne des efforts entrepris par le ministère pour prévenir les actes de terrorisme et améliorer la sécurité, renforcer les frontières du pays, administrer et faire respecter les lois américaines sur l'immigration, renforcer la capacité de récupération du pays face aux catastrophes, et garantir la sécurité cybernétique du pays. De 2003 à 2009, J. Lute a été secrétaire général adjoint des Nations unies, où elle était chargée de fournir un soutien complet sur le terrain aux opérations de maintien de la paix de l'ONU à travers le monde, et elle avait été auparavant secrétaire général adjoint pour la consolidation de la paix. Avant de rejoindre l'ONU, J. Lute était vice-président et directeur général de la United Nations Foundation et du Better World Fund. Elle a travaillé avec David A. Hamburg, ancien président de la Carnegie Corporation of New York, et avec Cyrus Vance, ancien secrétaire d'État des É.-U., au sein de la Carnegie Commission

on Preventing Deadly Conflict. J. Lute a fait partie de l'équipe du National Security Council lors de la présidence de George H.W. Bush et de Bill Clinton, et elle a mené une carrière remarquable au sein des forces armées américaines, y compris dans le Golfe Persique pendant l'opération Desert Storm. Elle a un doctorat en sciences politiques de Stanford University et un doctorat en droit de Georgetown Law.

Jason Marczak est directeur adjoint de l'Adrienne Arsht Latin America Center à l'Atlantic Council. Il a rejoint l'Atlantic Council en octobre 2013 pour contribuer au lancement de l'Arsht Center et définir l'orientation stratégique de ses travaux sur l'Amérique latine. J. Marczak a auparavant été directeur des politiques au sein de l'Americas Society / Council of the Americas (AS/COA) à New York, où il a été co-fondateur et rédacteur de la revue *Americas Quarterly*. Avant de rejoindre l'AS/COA en 2006, J. Marczak a été chargé de programme et membre fondateur du Partners of the Americas' Center for Civil Society. De 1999 à 2001, il a été aide législatif pour le représentant au Congrès Sam Farr (Démocrate de Californie). Il a aussi travaillé au National Endowment for Democracy et au secrétariat général de la Communauté andine à Lima, au Pérou. J. Marczak est un fréquent commentateur des questions politiques et économiques en Amérique latine, y compris dans le cadre d'une intervention hebdomadaire sur la chaîne Bloomberg TV au Mexique. Il a écrit pour de nombreux médias tels que CNN, le *Financial Times* et *Foreign Affairs*, ainsi que *El Universal*, *El País* et *O Estado de São Paulo*. Il a reçu une licence de Tufts University et un master de la Johns Hopkins University School of Advanced International Studies (SAIS). J. Marczak est membre du Council on Foreign Relations.

Diana Natalicio a été nommée présidente de la University of Texas at El Paso (UTEP) en 1988, où elle a aussi été vice-présidente des affaires académiques, doyen des arts libéraux et présidente des langues modernes. Pendant ses vingt-cinq ans au sein de cette institution, le nombre d'étudiants inscrits à l'UTEP est passé de quinze mille à vingt-trois mille étudiants, son budget annuel est passé de 65 millions de dollars à plus de 400 millions de dollars, les dépenses annuelles en recherche sont passées de 6 millions de dollars à plus de 84 millions de dollars, et le nombre de programmes de doctorat de un à vingt. D. Natalicio a récemment été présidente du conseil d'administration de l'American Council on Education. Elle a été membre du conseil d'administration

de la Rockefeller Foundation, membre et vice-présidente du National Science Board, et membre du conseil d'administration de l'Association of Public and Land-Grant Universities, de Trinity Industries, de la U.S.-Mexico Foundation for Science, de Sandia Corporation et d'Internet2. D. Natalicio a reçu de nombreuses distinctions et récompenses, y compris des doctorats honorifiques de Georgetown University, du Smith College et de l'Universidad Autónoma de Nuevo Leon. En 2011, elle a reçu l'Orden Mexicana del Aguila Azteca, la distinction la plus prestigieuse conférée aux étrangers par le président mexicain.

Shannon K. O'Neil est attachée de recherche pour les études latino-américaines au Council on Foreign Relations. Son expertise inclut les relations entre les É.-U. et l'Amérique latine, le commerce, l'énergie et l'immigration. Elle est auteur de *Two Nations Indivisible: Mexico, the United States, and the Road Ahead* (Oxford University Press, 2013). S. O'Neil a témoigné devant le Congrès sur la politique des É.-U. par rapport au Mexique, est intervenue lors de nombreuses conférences et elle intervient fréquemment à des émissions de radio ou de télévision. Ses travaux ont été publiés dans *Foreign Affairs*, *Foreign Affairs Latinoamerica*, *Americas Quarterly*, *Política Exterior*, *Foreign Policy*, le *Washington Post*, le *Los Angeles Times* et *USA Today*, entre autres. Son blog, *Latin America's Moment*, analyse les évolutions en Amérique latine et les relations des États-Unis dans la région. S. O'Neil a vécu et travaillé au Mexique et en Argentine, et elle voyage beaucoup en Amérique latine. Elle a reçu une bourse Fulbright et a été chercheuse à Harvard University dans les domaines de la justice, des prestations sociales et de l'économie, et elle a aussi été enseignante en politique latino-américaine à Columbia University. Avant de se tourner vers le domaine des orientations politiques, S. O'Neil a travaillé dans le secteur privé en tant qu'analyste de titres chez Indosuez Capital et Credit Lyonnais Securities. Elle a une licence de Yale University, un master en relations internationales de Yale University et un doctorat en relations gouvernementales de Harvard University.

Maria Otero a été sous-secrétaire d'État pour la sécurité civile, la démocratie et les droits de l'homme de 2009 à 2013, supervisant les questions de sécurité civile aux États-Unis, y compris la démocratie, les droits de l'homme, les réfugiés, le trafic de personnes et de drogues, la prévention des conflits et la réaction face à ces derniers, et la lutte contre l'extrémisme violent. Elle a aussi été la représentante spéciale

du président Obama pour les questions tibétaines. Née en Bolivie, M. Otero a aussi été la représentante hispanique au rang le plus élevé au Département d'État et la première sous-secrétaire d'origine latino-américaine dans l'histoire. M. Otero est actuellement membre du conseil d'administration de la Kresge Foundation, de la Public Welfare Foundation, de Development Alternatives Inc., de BancoSol, une banque spécialisée dans le microfinancement en Bolivie et d'Herbalife, une entreprise américaine cotée en bourse. M. Otero a été présidente et directrice générale d'Accion (2000–2009), où elle a occupé d'autres postes pendant douze ans. Elle a été professeur vacataire à la Johns Hopkins University School of Advanced International Studies (SAIS) de 1998 à 2008. M. Otero a siégé au conseil d'administration de l'U.S. Institute of Peace de 2000 à 2008, où elle a été vice-présidente du conseil. En 2006, Kofi Annan, alors secrétaire général de l'ONU, a nommé M. Otero au Groupe de conseillers des Nations unies pour des secteurs financiers accessibles à tous. M. Otero a un master en littérature de la University of Maryland, un master en relations internationales de SAIS, et un doctorat honorifique en lettres humaines du Dartmouth College.

James W. Owens a été président-directeur général de Caterpillar Inc. à Peoria, dans l'État de l'Illinois, de 2004 à juin 2010. J. Owens a pris sa retraite au milieu de l'année 2010 après trente-huit ans dans l'entreprise. Il était président de Solar Turbines à San Diego de 1990 à 1993 et directeur financier de 1993 à 1995. En 1995, il est devenu président du groupe et membre du comité de direction de Caterpillar. Au poste de président, J. Owens a siégé au comité exécutif de la Business Roundtable, a été président du Business Council, et a conseillé les présidents George W. Bush et Barack Obama. J. Owens est actuellement l'un des membres du conseil d'administration d'Alcoa Inc., d'IBM Corporation et de Morgan Stanley. Il est aussi conseiller auprès de Kohlberg Kravis Roberts & Co. J. Owens est président du comité de direction du Peterson Institute for International Economics et a fait partie du conseil d'administration du Council on Foreign Relations. Il a siégé au conseil d'administration du Business Council et a fait partie de l'Economic Recovery Advisory Board du président Obama de 2009 à 2010. Il est aussi membre du conseil d'administration de la North Carolina State University à Raleigh, en Caroline du Nord. J. Owens est né à Elizabeth City, en Caroline du Nord, et est diplômé d'un doctorat en économie de la North Carolina State University en 1973.

David H. Petraeus (retraité des forces armées américaines) est président du KKR Global Institute, professeur invité de politique publique au Macaulay Honors College de la City University of New York, professeur Judge Widney à la University of Southern California, attaché de recherche à la Harvard University, et membre des conseils d'administration de six organisations d'anciens combattants. D. Petraeus a servi pendant trente-sept ans dans les forces armées américaines, y compris en tant que commandant des forces de la coalition pendant les montées en puissance en Irak et en Afghanistan, et en tant que commandant du Commandement central des États-Unis. Après avoir pris sa retraite des forces armées en août 2011, il est devenu directeur de la Central Intelligence Agency. D. Petraeus est diplômé avec distinctions de la U.S. Military Academy et a un MPA et un doctorat en relations internationales de Princeton University.

Adrean Scheid Rothkopf est vice-présidente des relations gouvernementales en Amérique latine pour Millicom, un leader des télécommunications et des médias dédié aux marchés émergents en Amérique latine et en Afrique. A. Rothkopf est chargée de l'élaboration et de l'exécution des politiques et stratégies de plaidoyer pour la région, ainsi que de la coordination de la communication à travers les marchés. Elle collabore étroitement avec d'autres cadres de direction afin d'appuyer les objectifs commerciaux de Millicom en surveillant et en influençant les lois, réglementations et politiques pertinentes. Elle coordonne ses activités avec des représentants du gouvernement de haut rang de l'hémisphère et de la scène mondiale, et elle participe activement au travail des associations professionnelles et des organisations multilatérales pour contribuer à l'avancée de politiques et pratiques saines garantissant la croissance et la compétitivité dans la région. Avant d'entrer chez Millicom, A. Rothkopf était responsable des relations gouvernementales en Amérique latine pour BlackBerry. Auparavant, elle était vice-présidente des affaires de l'hémisphère occidental à la Chambre de commerce des États-Unis d'Amérique où elle a dirigé les activités du service et a été vice-présidente de l'Association des chambres de commerce en Amérique latine (AACCLA) et du Brazil-U.S. Business Council. Au début de sa carrière, A. Rothkopf a travaillé avec le Group of Fifty, la Newmarket Company, l'Inter-American Dialogue, le Council of the Americas et le Carter Center.

Clifford M. Sobel a été ambassadeur aux Pays-Bas et au Brésil pour les gouvernements George W. Bush et Obama. C. Sobel a reçu des distinctions de la part du ministère brésilien de la Défense et des autorités des États de Minas Gerais, Pernambuco et Sergipe en hommage à ses contributions aux relations bilatérales. Il est aujourd'hui directeur associé du Valor Capital Group, un groupe d'investissements diversifiés avec des actifs significatifs au Brésil. Il est aussi associé de Related Brazil, un promoteur à usage mixte au Brésil, et associé et membre du conseil d'administration de Contagalo, un groupe agricole diversifié. Il a aussi siégé aux conseils consultatifs du Commandement militaire américain pour l'Europe et de l'OTAN, ainsi qu'au Commandement militaire américain pour l'Amérique centrale et du Sud. C. Sobel siège au conseil de direction de Diamond Offshore Drilling, du Council of American Ambassadors et du Council of the Americas, ainsi qu'au conseil consultatif de Christie pour les Amériques. Il siège au conseil d'administration de l'université de Wenzhou Kean, basée dans la province de Zhejiang en Chine, une des premières universités à délivrer des diplômes en anglais en comptabilité, en finance, en anglais et en informatique. Il fait aussi partie du conseil consultatif de fundacao Dom Cabral Brazil (FDC), une des premières écoles de formation des cadres du Brésil.

James S. Taylor est un conseiller et stratège pour les dirigeants, les entreprises et des causes diverses aux États-Unis et au Mexique. Au cours des vingt-cinq dernières années, il a créé et fait croître un certain nombre d'entreprises performantes dans les deux pays. Aujourd'hui, J. Taylor est associé fondateur de Vianovo, un cabinet de conseil en management qui se spécialise dans les questions cruciales de marques, de politiques et de crise. Chez Vianovo, il co-préside la pratique du cabinet Mexico Energy Strategic Advisory (MESA) et dirige aussi Vianovo Ventures, qui conclut des partenariats avec des startups et des investisseurs. J. Taylor a grandi au Mexique, et s'est focalisé sur la politique et le commerce au début de sa carrière. Il a travaillé pour le sénateur américain Lloyd Bentsen (Démocrate du Texas) et est devenu ensuite conseiller de l'équipe de négociations commerciales du Mexique pour renforcer le soutien à l'ALÉNA et en assurer le vote. J. Taylor intervient régulièrement sur Univision, et ses travaux sur la transformation économique et politique du Mexique et les relations entre les É.-U. et le Mexique ont été couverts par le *Dallas Morning News* et le *National Journal*.

Robert B. Zoellick est président des conseillers internationaux de Goldman Sachs. Il siège aux conseils de Temasek, un fonds souverain de Singapour, et de Laureate International Universities. R. Zoellick est aussi attaché de recherche au Belfer Center de la Harvard Kennedy School. Il est aussi membre du conseil d'administration du National Endowment for Democracy, une organisation financée par le Congrès américain, et du Peterson Institute for International Economics. R. Zoellick a été président du Groupe de la Banque mondiale de 2007 à 2012. Il a fait partie du cabinet du président George W. Bush en tant que U.S. trade representative de 2001 à 2005 et secrétaire d'État adjoint de 2005 à 2006. De 1985 à 1993, R. Zoellick a travaillé au Trésor et au Département d'État à des postes divers, y compris celui de conseiller au secrétaire au Trésor et au sous-secrétaire d'État, et a occupé brièvement le poste de chef de cabinet adjoint à la Maison-Blanche. R. Zoellick a une licence (Phi Beta Kappa) de Swarthmore College, un MPP en politiques publiques de la Harvard Kennedy School et un doctorat en droit avec haute distinction de la Harvard Law School.

Observateurs du Groupe de travail

Edward Alden est l'attaché de recherche Bernard L. Schwartz au Council on Foreign Relations à Washington, DC, et auteur de *The Closing of the American Border: Terrorism, Immigration and Security Since 9/11* (Harper Collins, 2008). Il a été directeur de projet pour le rapport parrainé par le CFR d'un Groupe de travail indépendant sur la politique américaine en matière de commerce et d'investissement (2011) et pour le rapport d'un Groupe de travail indépendant sur la politique d'immigration américaine (2009). Il est aussi directeur de la série de publications *Renewing America* du CFR. Plus récemment, il a été le co-auteur du document de travail du CFR intitulé *Managing Illegal Immigration to the United States: How Effective is Enforcement?* Avant de rejoindre le CFR en 2007, E. Alden était le directeur du bureau de Washington du *Financial Times*. Il a beaucoup écrit sur la réaction américaine face à la mondialisation, avec une focalisation sur les échanges commerciaux internationaux, l'immigration et la sécurité intérieure. Il a remporté plusieurs prix nationaux et internationaux pour ses écrits et a rédigé des commentaires pour le *New York Times*, le *Washington Post*, le *Wall Street Journal*, le *Los Angeles Times*, et de nombreux autres magazines, journaux et sites Web. Il vit à Bethesda, dans le Maryland, avec sa femme et ses deux enfants.

Christian Brose est conseiller en matière de politiques du sénateur John McCain (Républicain de l'Arizona). Il est le principal conseiller du sénateur sur toutes les questions de sécurité nationale, de politique étrangère, de commerce et du renseignement, et il soutient le sénateur dans son travail en tant que membre de la commission sénatoriale sur les forces armées et la commission sénatoriale sur les relations étrangères. Il a accompagné M. McCain dans ses déplacements officiels dans plus de soixante pays. De 2008 à 2009, il a été rédacteur du magazine *Foreign Policy*. De 2005 à 2008, il a été conseiller en matière de politiques

et rédacteur principal des discours de la secrétaire d'État Condoleezza Rice, travaillant en tant que membre de l'équipe de planification de politiques de la secrétaire d'État. De 2004 à 2005, il a été rédacteur de discours junior du secrétaire d'État Colin Powell. Il a une licence en sciences politiques du Kenyon College et un master de la Johns Hopkins University's School of Advanced International Studies, où il s'est spécialisé en économie internationale.

Thomas E. Donilon est vice-président du cabinet d'avocats international O'Melveny & Myers, où il siège au comité directeur mondial du cabinet. T. Donilon est aussi directeur au BlackRock Investment Institute. De 2010 à 2013, il a été conseiller en matière de sécurité nationale auprès du président Barack Obama. À cet égard, T. Donilon a supervisé l'équipe du National Security Council, présidé le comité de niveau ministériel des directeurs de la sécurité nationale, fourni le briefing de sécurité nationale quotidien au président, et a été responsable de la coordination et de l'intégration de la politique étrangère du gouvernement américain. Il a auparavant été assistant au président et principal conseiller adjoint en matière de sécurité nationale. T. Donilon est attaché de recherche distingué au Council on Foreign Relations, chercheur non résident au Belfer Center for Science and International Affairs de la Harvard Kennedy School et membre du conseil consultatif externe de l'U.S. Defense Policy Board et de la Central Intelligence Agency. T. Donilon a travaillé en collaboration étroite en tant que conseiller avec trois présidents américains depuis son premier poste à la Maison-Blanche en 1977, durant le gouvernement de Jimmy Carter. Pendant le gouvernement Clinton, il a été secrétaire d'État adjoint et directeur de cabinet au Département d'État. Il vit à Washington, DC, avec sa femme, l'ambassadrice Catherine Russell, et leurs enfants, Sarah et Teddy.

Juan Sebastian Gonzalez est conseiller spécial du vice-président Joe Biden sur les affaires liées à l'hémisphère occidentale. J. Gonzalez a auparavant été directeur de cabinet du National Security Council pour les Andes de 2011 à 2013, où il a travaillé avec le conseiller en matière de sécurité nationale du président ainsi que le conseiller adjoint en matière de sécurité nationale quant à la politique américaine dans la région andine. Avant d'entrer à la Maison-Blanche, J. Gonzalez a occupé divers postes au sein du Bureau of Western Hemisphere Affairs du Département d'État américain, y compris celui de

chef de cabinet pour le secrétaire adjoint Arturo Valenzuela de 2009 à 2011, chargé de la planification des politiques de 2007 à 2009, adjoint administratif pour le secrétaire adjoint Thomas A. Shannon de 2006 à 2007, et responsable du bureau pour la Colombie de 2004 à 2006. J. Gonzalez a reçu de nombreuses distinctions au mérite pendant ses années au Département d'État. De 2001 à 2004, J. Gonzalez a été volontaire des Corps de la Paix au Guatemala, et de 1998 à 2000, il a été assistant législatif du député de l'État de New York State Sam Hoyt (Démocrate-144). Il a reçu une licence de la State University of New York, à Buffalo, et un master avec distinction de l'Edmund A. Walsh School of Foreign Service de Georgetown University. Il est membre du Council on Foreign Relations et parle couramment l'espagnol. Il est né à Carthagène, en Colombie.

Michael A. Levi est l'attaché de recherche David M. Rubinstein pour l'énergie et l'environnement au Council on Foreign Relations et directeur du Maurice R. Greenberg Center for Geoeconomic Studies du CFR. Il est expert dans les questions de marchés énergétiques nationaux et internationaux, ainsi que dans le domaine des politiques, du réchauffement climatique et de la sécurité nucléaire. Il est l'auteur de quatre ouvrages, dont le récent *The Power Surge: Energy, Opportunity, and the Battle for America's Future* (Oxford University Press, 2013), qui examine les moteurs et conséquences de deux révolutions émergentes dans le domaine énergétique aux États-Unis et de *By All Means Necessary: How China's Resource Quest is Changing the World* (avec Elizabeth Economy; Oxford University Press, 2014) qui explore les efforts entrepris par la Chine pour se procurer des ressources naturelles, y compris en Amérique du Nord. Ses travaux récents incluent des études sur les exportations américaines de gaz naturel, les sables bitumineux canadiens, ainsi que la politique et l'économie mondiales en matière d'innovations dans le domaine des énergies propres. Il est membre du conseil consultatif à la *Carbon Mitigation Initiative* de la Princeton University, et membre du conseil consultatif stratégique pour le NewWorld Capital Group LLC. Avant de rejoindre le CFR, M. Levi était attaché de recherche scientifique en études de politiques étrangères à la Brookings Institution. M. Levi a un master en physique de la Princeton University et un doctorat en études sur la guerre de la University of London (King's College).

Matthew Padilla est l'assistant législatif du sénateur Tom Udall au sujet des questions militaires et de relations étrangères. Il conseille le sénateur Udall quant aux questions de sécurité nationale, de politique étrangère et d'anciens combattants, et il vient de terminer un programme de bourse en politique étrangère au Woodrow Wilson Center. Il a reçu sa licence en sciences politiques avec une focalisation sur les relations internationales de la University of Notre Dame. Après ce diplôme, il a été nommé enseigne (O-1) dans la marine américaine à travers le Naval Reserve Officers' Training Corps (NROTC) de Notre Dame. Il a servi dans la marine américaine en tant qu'officier de guerre de surface à bord du USS *Iwo Jima* (LHD-7), et du USS *Laboon* (DDG-58) de 2003 à 2007. À la suite de son service actif, il a reçu son doctorat en droit de l'American University Washington College of Law. Il est né à Albuquerque, au Nouveau Mexique, et est membre du barreau du Nouveau Mexique.

Vance Serchuk est directeur exécutif du KKR Global Institute. Il est attaché de recherche vacataire du Center for a New American Security à Washington, DC, et chargé de cours en droit à la Columbia Law School. Il a été conseiller en politique étrangère pour le sénateur Joseph Lieberman (Indépendant du Connecticut) pendant six ans et employé de la commission sénatoriale sur la sécurité intérieure et les relations gouvernementales. Pendant les premiers six mois de 2013, il a été attaché de recherche en affaires internationales pour le CFR à partir du Japon et il a rédigé une colonne mensuelle sur les affaires étrangères pour le Washington Post. Ses écrits ont été publiés dans des journaux comme le *New York Times*, le *Wall Street Journal*, le *Los Angeles Times*, le *Weekly Standard*, et d'autres publications. Il est diplômé avec très grande distinction de Princeton University, a un doctorat en droit de la Yale Law School, et a été un boursier Fulbright en Russie.

Julia E. Sweig est l'attachée de recherche Nelson and David Rockefeller pour les études latino-américaines et le directeur des études latino-américaines au Council on Foreign Relations. J. Sweig est aussi à la tête de l'initiative Global Brazil au CFR. J. Sweig écrit une colonne bihebdomadaire pour *Folha de São Paulo*, le plus grand journal brésilien, et elle est l'auteur de *Cuba: What Everyone Needs to Know* (Oxford University Press, 2009) et de *Friendly Fire: Losing Friends and Making Enemies*

in the Anti-American Century (PublicAffairs, 2006), ainsi que de nombreuses publications sur l'Amérique latine et la politique étrangère américaine. L'ouvrage de J. Sweig intitulé *Inside the Cuban Revolution: Fidel Castro and the Urban Underground* (Harvard University Press, 2002) a reçu le prix Herbert Feis de l'American Historical Association en tant que meilleur livre de l'année par un chercheur indépendant. J. Sweig siège au conseil consultatif international du Brazilian Center for International Relations (CEBRI). Elle a été le professeur Sol M. Linowitz en relations internationales au Hamilton College en 2011 et, de 1999 à 2008, elle a été conseil en affaires latino-américaines au programme du Congrès de l'Aspen Institute. Elle a une licence de la University of California, ainsi qu'un master et un doctorat de la Johns Hopkins University School of Advanced International Studies (SAIS).

Independent Task Force Reports

Published by the Council on Foreign Relations

Defending an Open, Global, Secure, and Resilient Internet

John D. Negroponte and Samuel J. Palmisano, Chairs; Adam Segal, Project Director
Independent Task Force Report No. 70 (2013)

U.S.-Turkey Relations: A New Partnership

Madeleine K. Albright and Stephen J. Hadley, Chairs; Steven A. Cook, Project Director
Independent Task Force Report No. 69 (2012)

U.S. Education Reform and National Security

Joel I. Klein and Condoleezza Rice, Chairs; Julia Levy, Project Director
Independent Task Force Report No. 68 (2012)

U.S. Trade and Investment Policy

Andrew H. Card and Thomas A. Daschle, Chairs; Edward Alden and Matthew J. Slaughter, Project Directors
Independent Task Force Report No. 67 (2011)

Global Brazil and U.S.-Brazil Relations

Samuel W. Bodman and James D. Wolfensohn, Chairs; Julia E. Sweig, Project Director
Independent Task Force Report No. 66 (2011)

U.S. Strategy for Pakistan and Afghanistan

Richard L. Armitage and Samuel R. Berger, Chairs; Daniel S. Markey, Project Director
Independent Task Force Report No. 65 (2010)

U.S. Policy Toward the Korean Peninsula

Charles L. Pritchard and John H. Tilelli Jr., Chairs; Scott A. Snyder, Project Director
Independent Task Force Report No. 64 (2010)

U.S. Immigration Policy

Jeb Bush and Thomas F. McLarty III, Chairs; Edward Alden, Project Director
Independent Task Force Report No. 63 (2009)

U.S. Nuclear Weapons Policy

William J. Perry and Brent Scowcroft, Chairs; Charles D. Ferguson, Project Director
Independent Task Force Report No. 62 (2009)

Confronting Climate Change: A Strategy for U.S. Foreign Policy

George E. Pataki and Thomas J. Vilsack, Chairs; Michael A. Levi, Project Director
Independent Task Force Report No. 61 (2008)

U.S.-Latin America Relations: A New Direction for a New Reality

Charlene Barshefsky and James T. Hill, Chairs; Shannon O'Neil, Project Director
Independent Task Force Report No. 60 (2008)

U.S.-China Relations: An Affirmative Agenda, A Responsible Course

Carla A. Hills and Dennis C. Blair, Chairs; Frank Sampson Jannuzi, Project Director
Independent Task Force Report No. 59 (2007)

National Security Consequences of U.S. Oil Dependency

John Deutch and James R. Schlesinger, Chairs; David G. Victor, Project Director
Independent Task Force Report No. 58 (2006)

Russia's Wrong Direction: What the United States Can and Should Do

John Edwards and Jack Kemp, Chairs; Stephen Sestanovich, Project Director
Independent Task Force Report No. 57 (2006)

More than Humanitarianism: A Strategic U.S. Approach Toward Africa

Anthony Lake and Christine Todd Whitman, Chairs; Princeton N. Lyman and J. Stephen Morrison, Project Directors
Independent Task Force Report No. 56 (2006)

In the Wake of War: Improving Post-Conflict Capabilities

Samuel R. Berger and Brent Scowcroft, Chairs; William L. Nash, Project Director; Mona K. Sutphen, Deputy Director
Independent Task Force Report No. 55 (2005)

In Support of Arab Democracy: Why and How

Madeleine K. Albright and Vin Weber, Chairs; Steven A. Cook, Project Director
Independent Task Force Report No. 54 (2005)

Building a North American Community

John P. Manley, Pedro Aspe, and William F. Weld, Chairs; Thomas d'Aquino, Andrés Rozental, and Robert Pastor, Vice Chairs; Chappell H. Lawson, Project Director
Independent Task Force Report No. 53 (2005)

Iran: Time for a New Approach

Zbigniew Brzezinski and Robert M. Gates, Chairs; Suzanne Maloney, Project Director
Independent Task Force Report No. 52 (2004)

An Update on the Global Campaign Against Terrorist Financing

Maurice R. Greenberg, Chair; William F. Wechsler and Lee S. Wolosky, Project Directors
Independent Task Force Report No. 40B (Web-only release, 2004)

Renewing the Atlantic Partnership

Henry A. Kissinger and Lawrence H. Summers, Chairs; Charles A. Kupchan, Project Director
Independent Task Force Report No. 51 (2004)

Iraq: One Year After

Thomas R. Pickering and James R. Schlesinger, Chairs; Eric P. Schwartz, Project Consultant
Independent Task Force Report No. 43C (Web-only release, 2004)

Nonlethal Weapons and Capabilities

Paul X. Kelley and Graham Allison, Chairs; Richard L. Garwin, Project Director
Independent Task Force Report No. 50 (2004)

*New Priorities in South Asia: U.S. Policy Toward India, Pakistan, and Afghanistan
(Chairmen's Report)*

Marshall Bouton, Nicholas Platt, and Frank G. Wisner, Chairs; Dennis Kux and Mahnaz
Ispahani, Project Directors
Independent Task Force Report No. 49 (2003)
Cosponsored with the Asia Society

Finding America's Voice: A Strategy for Reinvigorating U.S. Public Diplomacy

Peter G. Peterson, Chair; Kathy Bloomgarden, Henry Grunwald, David E. Morey, and
Shibley Telhami, Working Committee Chairs; Jennifer Sieg, Project Director; Sharon
Herbstman, Project Coordinator
Independent Task Force Report No. 48 (2003)

Emergency Responders: Drastically Underfunded, Dangerously Unprepared

Warren B. Rudman, Chair; Richard A. Clarke, Senior Adviser; Jamie F. Metz, Jr.,
Project Director
Independent Task Force Report No. 47 (2003)

Iraq: The Day After (Chairs' Update)

Thomas R. Pickering and James R. Schlesinger, Chairs; Eric P. Schwartz, Project Director
Independent Task Force Report No. 43B (Web-only release, 2003)

Burma: Time for Change

Mathea Falco, Chair
Independent Task Force Report No. 46 (2003)

Afghanistan: Are We Losing the Peace?

Marshall Bouton, Nicholas Platt, and Frank G. Wisner, Chairs; Dennis Kux and Mahnaz
Ispahani, Project Directors
Chairman's Report of an Independent Task Force (2003)
Cosponsored with the Asia Society

Meeting the North Korean Nuclear Challenge

Morton I. Abramowitz and James T. Laney, Chairs; Eric Heginbotham, Project Director
Independent Task Force Report No. 45 (2003)

Chinese Military Power

Harold Brown, Chair; Joseph W. Prueher, Vice Chair; Adam Segal, Project Director
Independent Task Force Report No. 44 (2003)

Iraq: The Day After

Thomas R. Pickering and James R. Schlesinger, Chairs; Eric P. Schwartz, Project Director
Independent Task Force Report No. 43 (2003)

Threats to Democracy: Prevention and Response

Madeleine K. Albright and Bronislaw Geremek, Chairs; Morton H. Halperin, Director;
Elizabeth Frawley Bagley, Associate Director
Independent Task Force Report No. 42 (2002)

America—Still Unprepared, Still in Danger

Gary Hart and Warren B. Rudman, Chairs; Stephen E. Flynn, Project Director
Independent Task Force Report No. 41 (2002)

Terrorist Financing

Maurice R. Greenberg, Chair; William F. Wechsler and Lee S. Wolosky, Project Directors
Independent Task Force Report No. 40 (2002)

Enhancing U.S. Leadership at the United Nations

David Dreier and Lee H. Hamilton, Chairs; Lee Feinstein and Adrian Karatnycky, Project Directors
Independent Task Force Report No. 39 (2002)
Cosponsored with Freedom House

Improving the U.S. Public Diplomacy Campaign in the War Against Terrorism

Carla A. Hills and Richard C. Holbrooke, Chairs; Charles G. Boyd, Project Director
Independent Task Force Report No. 38 (Web-only release, 2001)

Building Support for More Open Trade

Kenneth M. Duberstein and Robert E. Rubin, Chairs; Timothy F. Geithner, Project Director;
Daniel R. Lucich, Deputy Project Director
Independent Task Force Report No. 37 (2001)

Beginning the Journey: China, the United States, and the WTO

Robert D. Hormats, Chair; Elizabeth Economy and Kevin Nealer, Project Directors
Independent Task Force Report No. 36 (2001)

Strategic Energy Policy Update

Edward L. Morse, Chair; Amy Myers Jaffe, Project Director
Independent Task Force Report No. 33B (2001)
Cosponsored with the James A. Baker III Institute for Public Policy of Rice University

Testing North Korea: The Next Stage in U.S. and ROK Policy

Morton I. Abramowitz and James T. Laney, Chairs; Robert A. Manning, Project Director
Independent Task Force Report No. 35 (2001)

The United States and Southeast Asia: A Policy Agenda for the New Administration

J. Robert Kerrey, Chair; Robert A. Manning, Project Director
Independent Task Force Report No. 34 (2001)

Strategic Energy Policy: Challenges for the 21st Century

Edward L. Morse, Chair; Amy Myers Jaffe, Project Director
Independent Task Force Report No. 33 (2001)
Cosponsored with the James A. Baker III Institute for Public Policy of Rice University

A Letter to the President and a Memorandum on U.S. Policy Toward Brazil

Stephen Robert, Chair; Kenneth Maxwell, Project Director
Independent Task Force Report No. 32 (2001)

State Department Reform

Frank C. Carlucci, Chair; Ian J. Brzezinski, Project Coordinator

Independent Task Force Report No. 31 (2001)

Cosponsored with the Center for Strategic and International Studies

U.S.-Cuban Relations in the 21st Century: A Follow-on Report

Bernard W. Aronson and William D. Rogers, Chairs; Julia Sweig and Walter Mead, Project Directors

Independent Task Force Report No. 30 (2000)

Toward Greater Peace and Security in Colombia: Forging a Constructive U.S. Policy

Bob Graham and Brent Scowcroft, Chairs; Michael Shifter, Project Director

Independent Task Force Report No. 29 (2000)

Cosponsored with the Inter-American Dialogue

Future Directions for U.S. Economic Policy Toward Japan

Laura D'Andrea Tyson, Chair; M. Diana Helweg Newton, Project Director

Independent Task Force Report No. 28 (2000)

First Steps Toward a Constructive U.S. Policy in Colombia

Bob Graham and Brent Scowcroft, Chairs; Michael Shifter, Project Director

Interim Report (2000)

Cosponsored with the Inter-American Dialogue

Promoting Sustainable Economies in the Balkans

Steven Rattner, Chair; Michael B.G. Froman, Project Director

Independent Task Force Report No. 27 (2000)

Non-Lethal Technologies: Progress and Prospects

Richard L. Garwin, Chair; W. Montague Winfield, Project Director

Independent Task Force Report No. 26 (1999)

*Safeguarding Prosperity in a Global Financial System:**The Future International Financial Architecture*

Carla A. Hills and Peter G. Peterson, Chairs; Morris Goldstein, Project Director

Independent Task Force Report No. 25 (1999)

Cosponsored with the International Institute for Economics

U.S. Policy Toward North Korea: Next Steps

Morton I. Abramowitz and James T. Laney, Chairs; Michael J. Green, Project Director

Independent Task Force Report No. 24 (1999)

Reconstructing the Balkans

Morton I. Abramowitz and Albert Fishlow, Chairs; Charles A. Kupchan, Project Director

Independent Task Force Report No. 23 (Web-only release, 1999)

Strengthening Palestinian Public Institutions

Michel Rocard, Chair; Henry Siegman, Project Director; Yezid Sayigh and Khalil Shikaki, Principal Authors

Independent Task Force Report No. 22 (1999)

U.S. Policy Toward Northeastern Europe

Zbigniew Brzezinski, Chair; F. Stephen Larrabee, Project Director
Independent Task Force Report No. 21 (1999)

The Future of Transatlantic Relations

Robert D. Blackwill, Chair and Project Director
Independent Task Force Report No. 20 (1999)

U.S.-Cuban Relations in the 21st Century

Bernard W. Aronson and William D. Rogers, Chairs; Walter Russell Mead, Project Director
Independent Task Force Report No. 19 (1999)

After the Tests: U.S. Policy Toward India and Pakistan

Richard N. Haass and Morton H. Halperin, Chairs
Independent Task Force Report No. 18 (1998)
Cosponsored with the Brookings Institution

Managing Change on the Korean Peninsula

Morton I. Abramowitz and James T. Laney, Chairs; Michael J. Green, Project Director
Independent Task Force Report No. 17 (1998)

Promoting U.S. Economic Relations with Africa

Peggy Dulany and Frank Savage, Chairs; Salih Booker, Project Director
Independent Task Force Report No. 16 (1998)

U.S. Middle East Policy and the Peace Process

Henry Siegman, Project Coordinator
Independent Task Force Report No. 15 (1997)

Differentiated Containment: U.S. Policy Toward Iran and Iraq

Zbigniew Brzezinski and Brent Scowcroft, Chairs; Richard W. Murphy, Project Director
Independent Task Force Report No. 14 (1997)

Russia, Its Neighbors, and an Enlarging NATO

Richard G. Lugar, Chair; Victoria Nuland, Project Director
Independent Task Force Report No. 13 (1997)

Rethinking International Drug Control: New Directions for U.S. Policy

Mathea Falco, Chair
Independent Task Force Report No. 12 (1997)

Financing America's Leadership: Protecting American Interests and Promoting American Values

Mickey Edwards and Stephen J. Solarz, Chairs; Morton H. Halperin, Lawrence J. Korb,
and Richard M. Moose, Project Directors
Independent Task Force Report No. 11 (1997)
Cosponsored with the Brookings Institution

A New U.S. Policy Toward India and Pakistan

Richard N. Haass, Chair; Gideon Rose, Project Director
Independent Task Force Report No. 10 (1997)

Arms Control and the U.S.-Russian Relationship

Robert D. Blackwill, Chair and Author; Keith W. Dayton, Project Director

Independent Task Force Report No. 9 (1996)

Cosponsored with the Nixon Center for Peace and Freedom

American National Interest and the United Nations

George Soros, Chair

Independent Task Force Report No. 8 (1996)

Making Intelligence Smarter: The Future of U.S. Intelligence

Maurice R. Greenberg, Chair; Richard N. Haass, Project Director

Independent Task Force Report No. 7 (1996)

Lessons of the Mexican Peso Crisis

John C. Whitehead, Chair; Marie-Josée Kravis, Project Director

Independent Task Force Report No. 6 (1996)

Managing the Taiwan Issue: Key Is Better U.S. Relations with China

Stephen Friedman, Chair; Elizabeth Economy, Project Director

Independent Task Force Report No. 5 (1995)

Non-Lethal Technologies: Military Options and Implications

Malcolm H. Wiener, Chair

Independent Task Force Report No. 4 (1995)

Should NATO Expand?

Harold Brown, Chair; Charles A. Kupchan, Project Director

Independent Task Force Report No. 3 (1995)

Success or Sellout? The U.S.-North Korean Nuclear Accord

Kyung Won Kim and Nicholas Platt, Chairs; Richard N. Haass, Project Director

Independent Task Force Report No. 2 (1995)

Cosponsored with the Seoul Forum for International Affairs

Nuclear Proliferation: Confronting the New Challenges

Stephen J. Hadley, Chair; Mitchell B. Reiss, Project Director

Independent Task Force Report No. 1 (1995)

Le Council on Foreign Relations parraine des groupes de travail indépendants pour évaluer des questions essentielles et actuelles en matière de politique étrangère des États-Unis, et fournir aux décideurs politiques des évaluations et des recommandations concrètes. Issus de différents milieux et de différentes perspectives, les membres d'un Groupe de travail visent à atteindre un réel consensus sur les questions d'orientation des politiques à travers des délibérations privées et non partisans. Une fois lancé, un Groupe de travail est indépendant du CFR et entièrement responsable du contenu de son rapport. Les membres d'un Groupe de travail sont invités à parvenir à un consensus équivalant à l'approbation de « la tendance politique générale et des évaluations auxquelles le groupe a abouti, mais pas nécessairement de chaque résultat et recommandation ». De plus, chaque membre d'un Groupe de travail a la possibilité de soumettre des points de vue supplémentaires ou dissidents. Les affiliations des membres sont listées à des fins d'identification seulement et ne constituent pas une recommandation institutionnelle. Des observateurs du Groupe de travail participant aux discussions, mais ne sont pas invités à se joindre au consensus.

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Bernard W. Aronson
ACON Investments

Jodi Hanson Bond
U.S. Chamber of Commerce

Robert C. Bonner
Sentinel HS Group, LLC

Jason Eric Bordoff
Columbia University

Timothy P. Daly
Western Union

Jorge I. Domínguez
Harvard University

Stephen E. Flynn
Northeastern University

Gordon D. Giffin
McKenna Long & Aldridge LLP

Neal R. Goins
Exxon Mobil Corporation

Kenneth I. Juster
Warburg Pincus LLC

Marie-Josée Kravis
Hudson Institute

Jane Holl Lute
Council on CyberSecurity

Jason Marczak
Atlantic Council

Diana Natalicio
University of Texas at El Paso

Shannon K. O'Neil
Council on Foreign Relations

Maria Otero
Conseil Indépendant

James W. Owens
Caterpillar Inc.

David H. Petraeus
KKR Global Institute

Adrean Scheid Rothkopf
Millicom

Clifford M. Sobel
Valor Capital Group

James S. Taylor
Vianovo

Robert B. Zoellick
Goldman Sachs & Co.